Radio-Télévision : Europe et immigration

Le Monde

15, rue Falguière, 75501 Paris Cedex 15

QUARANTE-NEUVIÈME ANNÉE – N° 14724 – 6 F – DIMANCHE 31 MAI - LUNDI 1er JUIN 1992 FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JACQUES LESOURNE

Le bourbier haïtien

AU lendemain du coup d'Etat militaire du 30 septembre dernier, qui a renversé à Haïti le président démocratiquement élu, le Père Jean-Bertrand Aristide, le secrétaire d'Etat américain, M. James Baker, promettait une réaction «forte et rapide» ayant valeur de «test» pour tout le continent. Huit mois plus tard, le gouvernement provisoire installé par l'armée est toujours aux commandes, et la répression contre les partisans du président légitime exilé n'a pas cessé. Haïti, qui figurait déjà parmi les trois pays du monde où les conditions de vie sont les plus dramatiques, s'enfonce chaque jour davantage dans une tragédie qui pousse les moins misérables à tenter de gagner les côtes américaines sur des embarcations de fortune, au prix fort et au péril de leur vie.

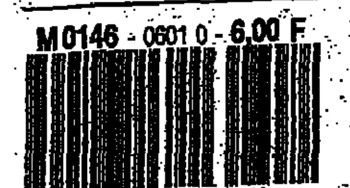
DEPUIS le coup d'Etat, près de 40 000 des quelque 6 millions et demi d'Haïtiens ont pris la mer. La plupart, interceptés, ont été conduits à Guantanamo, la base américaine à Cuba. Devant cet afflux, le président Bush a d'abord imposé, à partir de janvier – après une bataille juridique menée jusque devant la Cour suprême – le rapatriement de près de 16 000 d'entre eux, considérés comme de simples réfugiés économiques. Franchissant un nouveau pas, les Etats-Unis ont décidé de refouler directement les réfugiés recueillis par la garde côtière et de fermer prochainement le camp d'accueil de Guantanamo. L'exode n'en a pas moins continué ces derniers jours, mettant Washington dans une situation délicate. Comment justifier, en effet, que le droit d'asile soit automatiquement accordé aux boat people cubains (plus de 2 000 l'an passé) et qu'il soit refusé à la plupart des Haïtiens? De retour chez eux, ceux-ci sont à la merci de bandes incontrôlées de soldats ou de miliciens racketteurs, qui ont déjà tué près de 2 000 personnes depuis le coup d'Etat?

Force est de constater que l'embargo économique imposé par les Etats-Unis depuis novembre, dans le cadre des sanctions décrétées par l'Organisation des Etats américains (OEA), n'a fait qu'aggraver le sort des plus pauvres, tout en enrichissant l'armée et l'oligarchie locale, rompues à tous les trafics – y compris celui de la drogue, en recrudescence. En l'absence d'un réel blocus naval, une dizaine de tankers, venant des Etats-Unis, d'Europe et d'Afrique, ont pu décharger à Port-au-Prince leurs cargaisons. Or seule une réelle pénurie de pétrole aurait pu amener les autorités haïtiennes à accepter un retour à l'ordre constitutionnel.

ETABLI sous l'égide de l'OEA après cinq mois de laborieux pourparlers, l'accord sur le rétablissement de la légalité, signé à Washington en février, a été rejeté, à l'issue d'innombrables manœuvres dilatoires, par le pouvoir en place, parce qu'il impliquait le retour du président Aristide.

Si cette perspective est, semble-t-il, bien accueillie par une partie des «petits soldats», leurs supérieurs et l'oligarchie locale redoutent par-dessus tout de sanglantes représailles de la part des partisans de ce prêtre, avocat de la théologie de la libération. Le Père Aristide, dont le sens politique n'est pas le fort, n'a pas calmé leurs craintes en affirmant récemment que le «seul moyen pour l'armée de se préserver de la vengeance du peuple était de renverser le gouvernement provisoire en place». Seule une réelle mobilisation de la communauté internationale, par l'intermédiaire de ONU, semble en mesure de ramener les uns et les autres à la raison.

M 0146 - 0601 0 - 6,00 F



Dénonçant l'embargo élaboré par le Conseil de sécurité

La Serbie s'en prend vivement aux Etats-Unis et à la CEE

Les dirigeants de Belgrade ont dénoncé l'embargo contre la Serbie que le Conseil de sécurité de l'ONU devait décréter, samedi 30 mai. Un représentant du ministère des affaires étrangères a déclaré que ces sanctions «unilatérales» étaient le résultat d'une «action lancée par les Etats-Unis et la CEE» contre la Serbie. Tandis que les combats se poursuivaient à Sarajevo, l'ex-armée fédérale a, vendredi, de nouveau bombardé Dubrovnik. Les élections parlementaires du 31 mai, en Serbie et au Monténégro, seront sans surprise puisque l'opposition a décidé de les boycotter.

Des élections sur mesure

BELGRADE

de notre correspondante

A la veille des élections, l'atmosphère était au désespoir et à la résignation. Même ceux qui s'apprêtaient à voter dimanche pour approuver la politique du régime en place n'attendent pas grand-chose des promesses faites pendant la campagne électorale, au moment où la Serbie va être frappée de sanctions par la communauté internationale. Quant à ceux qui dénoncent la *«politique guerrière et chauvine»* du régime de Belgrade, souteun *de facto* par les autorités monténégrines, ils sont réduits à l'impuissance.

Après avoir proclamé, le 27 avril dernier, la Constitution de la nouvelle «République fédérale de Yougoslavie» en tenant à l'écart les partis d'opposition, les socialistes (ex-communistes) au pouvoir en Serbie et au Monténégro ont taillé une loi électorale à leur mesure, fixant les législatives au 31 mai. La campagne électorale a duré à peine deux semaines. Hormis le report du scrutin, l'opposition avait posé plusieurs conditions à sa participation aux élections. *Elle réclamait en premier lieu la* «libération» des médias que le parti au pouvoir contrôle solidement. La presse indépendante, mal distribuée en province *et à faible tirage, ne lui permet pas de* faire face à la campagne de dénigrement dont elle fait constamment l'objet à la radio et à la télévision.

*L'opposition exigeait aussi le désarme*ment des formations paramilitaires, qui sévissent notamment en Serbie, et demandait des mesures de clémence pour permettre le retour, avant les élections, de tous les insoumis – soit plus de deux cent mille personnes – ayant fui à l'étranger. Se voyant opposer une fin de non-recevoir, la quasi-totalité des partis d'opposition a décidé début mai de boycotter le scrutin.

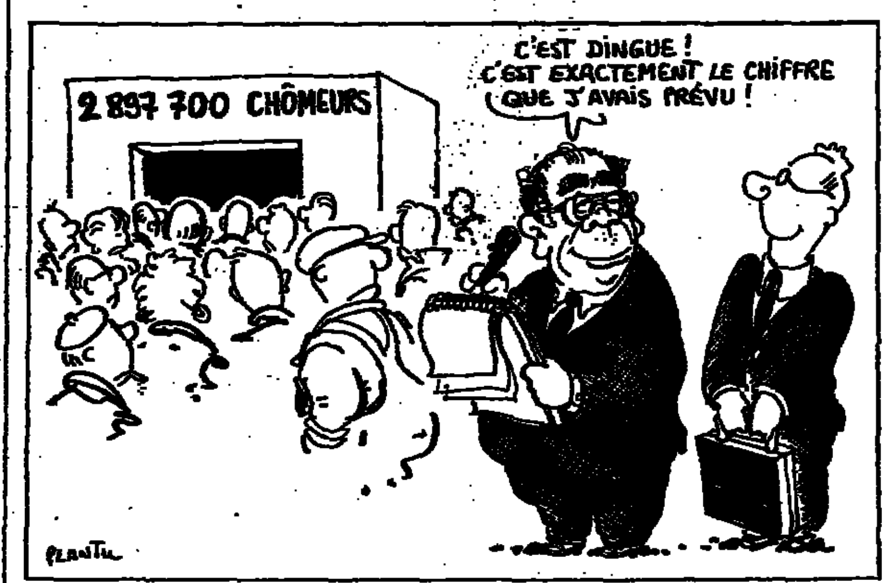
FLORENCE HARTMANN

Lire la suite et nos informations page 3

10 % de la population active à la recherche d'un emploi

Le regain de croissance économique n'empêche pas une hausse du chômage

Le regain de croissance économique observé au premier trimestre n'a pas eu d'effet positif sur le chômage, dont la progression a atteint 1,4 % en avril, soit une hausse de 39 600 du nombre des demandeurs d'emploi. Depuis janvier, on dénombre 64 900 chômeurs de plus, et, en un an, la progression est de 9,8 %. Le chômage touche désormais 10 % de la population active. Les entrées à l'ANPE se ralentissent, mais l'accroissement des licenciements économiques se confirme. Près d'un tiers des 2 897 700 chômeurs recensés sont inscrits depuis plus d'un an à l'ANPE.



Lire page 15 l'article de JEAN-MICHEL NORMAND

La «guerre oubliée» du Sri-Lanka

Les partisans d'une grande offensive contre le réduit tamoul du nord de l'île gagnent du terrain à Colombo

COLOMBO

de notre envoyé spécial

Encore cent dix morts en quarante-huit heures de combat, cette fin de semaine, au Sri-Lanka! Conflit oublié s'il en est, la *«deuxième guerre tamoule»* ensanglante le pays depuis bientôt deux ans. Certes, au Parlement, une commission de députés de la majorité et de l'opposition recherche assidûment une solution politique à une guerre qui a déjà fait près de quinze mille victimes *(1). Mais les combattants ne semblent* pas encore fatigués : ni les militants LTTE (Tigres des libérateurs de l'Eelam tamoul), qui ont *pris* les armes au début des années 80 dans le nord et l'est de l'île afin d'arracher à la majorité bouddhiste une patrie séparée, l'Eelam, pour leurs compatriotes de religion hindoue; ni les forces armées, qui piétinent sur le terrain après d'importants et brillants succès l'été et l'automne derniers. Pour M. Velupillai Prabhakaran, à trente-neuf ans, chef suprême des «Tigres» et gouverneur *de facto* du nord de l'île, l'objectif est clair : *«Rien, moins que l'Eelam»*, déclare-t-il lors de ses rarissimes interventions publiques. L'Eelam, c'est-à-dire tant la province septentrionale, où les Tamouls forment 95 % de la population, que l'Est, où ils sont 43 %; au total, un tiers de l'île en superficie.

Le slogan de M. Prabhakaran marque aussi un refus du projet de règlement caressé par le président Premadasa : une très large dévolution des pouvoirs aux provinces aboutissant à faire évoluer le Sri-Lanka unitaire vers une forme de fédéralisme. En toute hypothèse, la création d'une entité étatique séparée est inacceptable pour Colombo. Tout aussi inconcevable pour la majorité des Sri-Lankais est une union des provinces du Nord et de l'Est, que domineraient les Tamouls. Cette formule avait pourtant été acceptée le 29 juillet 1987 par le président Jayawardene. Il est vrai que Colombo n'avait alors guère le choix : l'Inde de Rajiv Gandhi, qui se considérait comme la protectrice des hindous du Sri-Lanka, envoyait une *«force de paix»* pour imposer une solution politique.

JEAN-PIERRE CLERC

Lire la suite page 5

(1) La première guerre (1983-1990) a fait 7 000 morts.

Le silence transféré

Les bénédictins de Hautecombe ont quitté la Savoie pour s'installer en Provence

GANAGOBIE (Alpes-de-Haute-Provence)

de notre envoyé spécial

«Comme un cerf altéré cherche l'eau vive...» : le chant du soliste s'élève, mais ce sont trente voix qu'on entend, de moines en tunique et scapulaire noirs. Riche de ses dix siècles d'histoire, la voûte de l'église romane de Ganagobie *amplifie le chœur grégorien de* cet office de sexte (midi). Elle l'enfle jusqu'à la limite du plateau d'où dévalent, freinés par le lit paresseux de la Durance, des hectares de chênes verts, de pins, d'oliviers, d'amandiers ou de micocouliers. Le soleil de mai, déjà, écrase la Haute-Provence.

Hasard de l'office du jour : c'est le même cerf assoiffé du psaume 41, ici transpercé par une flèche, qui est dessiné sur la mosaïque au sol du chevet et du chœur de l'église. A eux seuls, les 72 mètres carrés de cette mosaïque du XIIe, damier aux pièces blanches, noires et rouges que des générations de moines ont miraculeusement sauvé des blessures *de la guerre, de la Révolution et* du temps, sont un hymne à la création. Remplie de satyres, de griffons, de chimères et de chevaliers terrassant des dragons, cette tapisserie de mosaïque est un livre ouvert sur les combats spirituels qui, au Moyen Age, remplissaient les monastères.

HENRI TINCQ

Lire la suite page 7

Fonctionnaires : un seul supplément familial

Selon le Conseil d'Etat, les couples de fonctionnaires ne peuvent cumuler les suppléments familiaux de traitement. Cette décision tranche un imbroglio administratif. Les syndicats de la fonction publique réclamaient le bénéfice de prestations rétroactives pour un montant de 8 milliards de francs.

Lire page 6

M. Charles Millon au «Grand Jury RTL - le Monde»

M. Charles Millon, président du groupe UDF à l'Assemblée nationale, président de la région Rhône-Alpes, invité de l'émission hebdomadaire «Le grand jury RTL - *le Monde*» dimanche 31 mai de 18 h 30 à 19 h 30.

CHRONIQUE DES MARCHÉS

■ Devises et or. ■ Marché monétaire et obligataire. ■ Matières premières. ■ Marché international des capitaux.

Le sommaire complet se trouve page 18



HEURES LOCALES

L'autoroute de la discorde

De Boulogne à Amiens, les maires se mobilisent pour défendre le projet de l'autoroute A16, qui doit relier le littoral de la mer du Nord au reste du pays. Ces élus craignent la présence d'une présidente écologiste à la tête de la région Nord-Pas-de-Calais.

Lire page 11 l'enquête de MARTINE LARONCHE

DATES

Il y a quarante ans : Jacques Duclos et le «complot des pigeons»

Lire page 2 l'article de MICHEL PIGENET

A L'ÉTRANGER : Algérie, 4,50 DA ; Maroc, 8 DH; Tunisie, 750 m ; Allemagne, 2,50 DM ; Autriche, 25 SCH ; Belgique, 40 FB; Canada, 2,25 $ CAN; Antilles/Réunion, 9 F; Côte-d'Ivoire, 465 F CFA; Danemark, 14 KRD; Espagne, 190 PTA; G.-B., 85 p.; Grèce, 220 DR; Irlande, 1,20 £ ; Italie, 2 200 L; Luxembourg, 42 FL; Norvège, 14 KRN; Pays-Bas, 2,75 FL; Portugal, 170 ESC; Sénégal, 450 F CFA; Suède, 15 KRS; Suisse, 1,80 FS; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

Le Monde

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE,
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 40-65-25-99
Télex : 206.806 F

ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 49-60-30-10
Télex : 261.311 F

Edité par la SARL *le Monde*
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944.
Capital social : 620 000 F
Principaux associés de la société :
Société civile « Les Rédacteurs du *Monde* ».
« Association Hubert-Beuve-Méry »
Société anonyme des lecteurs du *Monde*.
Le Monde-Entreprises.
M. Jacques Lesourne, gérant.

Le Monde PUBLICITE S.A.
Jacques Lesourne, président
Michel Cros, directeur général
Philippe Dupuis, directeur
15-17, rue du Colonel-Pierre-Avia
75902 PARIS CEDEX 15
Tél : (1) 46-62-72-72
Télex MONDPUB 634 128 F
Téléfax : 46-62-98-73. - Société filiale de la SARL *le Monde* et de Médias et Régies Europe SA

Imprimerie du « Monde »
12, r. M.-Gunsbourg
94852 IVRY Cedex

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395-2037
PRINTED IN FRANCE
Renseignements sur les microfilms et index du Monde au (1) 40-65-29-33

Le Monde

Edité par la SARL *Le Monde*

Comité de direction :
Jacques Lesourne : gérant directeur de la publication
Bruno Frappat directeur de la rédaction
Jacques Guiu directeur de la gestion
Manuel Lucbert secrétaire général

Rédacteurs en chef :
Jean-Marie Colombani
Robert Solé
(adjoints au directeur de la rédaction)

Yves Agnès
Jacques Amalric
Thomas Ferenczi
Philippe Herreman
Jacques-François Simon

Daniel Vernet
(directeur des relations internationales)

Anciens directeurs
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)
André Fontaine (1985-1991)

DATES

Il y a quarante ans

Jacques Duclos et le « complot des pigeons »

DANS la nuit du 28 au 29 mai 1952, le ministre de l'intérieur, Charles Brune, accuse publiquement *« les commandos armés du Parti communiste »* d'avoir *« tenté un complot contre les institutions républicaines »* à l'occasion de la venue à Paris du général Ridgway. Le ton est donné.

La presse du lendemain fournira les détails : véhicules de police renversés et incendiés, agents assiégés dans le poste central du 2e arrondissement, tirs de semonce, colonnes de plusieurs centaines d'hommes se ruant sur les forces de l'ordre autour de la gare de l'Est, au carrefour de l'Odéon et place de Stalingrad. Là, un policier paniqué a fait feu et a mortellement touché Belaïd Hocine, un ouvrier algérien d'Aubervilliers. Un bilan définitif fera état de trois cent soixante-douze gardiens, CRS ou gardes mobiles blessés, dont vingt-sept grièvement.

Organisée simultanément aux quatre coins de la capitale entre 18 heures et 21 h 30, la manifestation interdite aurait mobilisé de quinze mille à vingt mille personnes. Sept cent dix-huit d'entre elles, *« interpellées »* à la suite des charges, s'entassent dans les commissariats des quartiers les plus chauds et sous le marché couvert du carreau du Temple réquisitionné à cette fin.

L'arrestation, à 22 h 5, après le retour au calme, de Jacques Duclos retient particulièrement l'attention. En l'absence de Maurice Thorez, qui, sur les bords de la mer Noire, se remet d'une attaque cérébrale, le député de la Seine assure depuis deux ans l'intérim du secrétariat général. La prise est d'importance, mais sa légalité douteuse. Les conditions de sa réalisation ne laissent pas d'intriguer. Parti en voiture du siège de *l'Humanité*, rue du Louvre, pour regagner, avec son épouse, le pavillon de Montreuil où il réside, Jacques Duclos n'a pas su éviter un barrage filtrant dressé non loin de la place de la République. L'interception ne doit rien au hasard. Il n'empêche, le mépris témoigné par le responsable communiste vis-à-vis des consignes de sécurité décrétées au plus haut niveau – quitter les bureaux en début d'après-midi, ne pas rentrer chez soi, etc. – étonne en ces temps de *« vigilance révolutionnaire »*. Ultime légèreté, le secrétaire général était en possession d'une serviette contenant, entre autres, un cahier de cent trente-cinq pages couvertes de notes prises lors de réunions confidentielles. Inconscience ? Excès de confiance en soi ? Appréciation erronée de la résolution d'un adversaire dont on dénonce pourtant les tendances *« fascisantes »* ? Gage de légalisme et souci de dédouaner le PCF de visées aventuristes ?

La « ligne » dictée par Thorez

Dans l'immédiat, la fouille de la Hotchkiss comble d'aise les policiers qui saisissent une matraque, un revolver, un poste de radio et *« deux pigeons récemment étouffés »*, aussitôt soupçonnés de mystérieuses missions. La préfecture de police se risque à invoquer le flagrant délit, seule procédure permettant de contourner l'immunité du député de la Seine. Emmené au commissariat du dixième arrondissement puis dans les locaux de la PJ, il sera présenté, le 29 mai en fin d'après-midi, au doyen des juges d'instruction, Pierre Jacquinot, et inculpé d'atteinte à la sûreté intérieure de l'Etat.

Ce nouveau coup dur surprend au plus mauvais moment une direction communiste réduite à gérer les affaires courantes dans l'attente des consignes que Maurice Thorez confie aux différents émissaires qui lui rendent visite en Union soviétique. Cela ne va pas sans incompréhensions, maladresses et volte-face du plus fâcheux effet.

Mais il y a pire pour un parti qui se veut léniniste : l'épuisement de sa capacité à prendre des initiatives. Le thème de la paix, stratégique dans le mouvement communiste, ne rencontre pas le même écho qu'auparavant, cependant que « l'expérience » Pinay suscite plus de sympathie et d'intérêt que d'hostilité déclarée dans les profondeurs du pays. A défaut d'entraîner les « masses », le parti s'efforce de maintenir ses militants sous pression. Tel semble être l'objectif de la « ligne » dictée par Maurice Thorez et que François Billoux a ramenée en avril 1952. Les communistes sont invités à mener l'offensive contre la bourgeoisie, hâter l'heure du *« renversement »* du gouvernement et dégager *« la route vers le socialisme »*.

S'il est tentant de lire, à travers les violences déclenchées au lendemain de la signature des accords de Paris instituant la CED, une manière d'avertissement, la propagande se concentre sur l'arrivée en France du général Ridgway qui, jusque-là, supervisait l'action des troupes américaines en Corée. Or, depuis février, les Sino-Coréens accusent celles-ci de recourir aux armes bactériologiques. Nommé à la tête des forces alliées en Europe, en remplacement d'Eisenhower, le général affecte des poses de baroudeur et abuse de formules à l'emporte-pièce. L'homme se prête à la caricature. La presse communiste se déchaîne contre *« Ridgway la peste »*.



La façade du siège du Parti communiste, le 16 juin 1952. INTERPRESS/KIPA

Peu importe, à vrai dire, la raison exacte de la manifestation. Destinée à prouver la validité d'une orientation marquée au coin du sectarisme, la journée du 28 mai entend affirmer et raffermir une certaine identité communiste, celle des « activistes », fondée sur une mystique de la lutte empreinte de sens du sacrifice et de culte du courage, notamment physique.

Le reste est affaire d'organisation. Sous le contrôle de Raymond Guyot, les spécialistes de la fédération de la Seine déploient leur savoir-faire en la matière. Le repérage et le chronométrage des itinéraires, la fabrication et le transport sur place du « matériel » – *« de gros manches et de petites pancartes »*, – l'évacuation des blessés, sont soigneusement étudiés. Editoriaux, tracts, papillons, prises de parole, conférences, etc., concourent à échauffer les esprits au prix, parfois, de raccourcis hardis et de déformations révélatrices. Tandis que les directives du sommet – *« ne pas reculer »*, *« tenir la rue »*, *« ne pas se laisser faire... »* – se propagent vers la base, celle-ci comprend souvent : « Cette fois, vous pouvez y aller. » De fait, beaucoup « iront » de bon cœur. Au point de garder le souvenir d'*« une joyeuse montée en ligne »*.

Le temps de la réflexion et des questions viendra plus tard. A l'heure des comptes et des réparations. Car le coût politique de cette journée de défoulement sera lourd. Les violences insensées ont creusé un peu plus les ornières d'une orientation irréaliste. Le mot d'ordre de grève pour la libération de Jacques Duclos lancé, du moins à Paris, dans l'esprit et selon les méthodes du 28 mai, débouche, le 4 juin, sur un fiasco dommageable. A la régie Renault, la direction licencie d'un coup cent soixante-cinq militants dont cinquante délégués du personnel et décapite le syndicat CGT. Isolé, amputé, le groupe dirigeant du PCF vire de bord en catastrophe et adopte, autocritiques à l'appui, un langage résolument unitaire.

Le front judiciaire, imbriqué dans la bataille politique, n'est pas moins mouvant. Dans la nuit du 29 au 30, trois magistrats, désignés pour assister le juge Jacquinot, ont prononcé cent soixante nouvelles inculpations au titre de l'article 87 du code pénal réprimant les atteintes à la sûreté intérieure de l'Etat. Le préfet de police, Jean Baylot, jubile et arbore, tel un trophée, l'insigne des Partisans de la paix. Ennemi juré des communistes, cet ancien syndicaliste, socialiste et maçon, pousse à une exploitation maximale de l'affaire.

« Ne nous ridiculisons pas »

Le 31, la police perquisitionne les locaux du PCF et d'associations « amies » à Paris et en province. Il faudra cinq camions pour emporter les documents saisis au seul siège du comité central. A Toulon, la découverte de caches d'armes et de munitions, de plans et de rapports divers concernant, particulièrement, les mouvements de troupes vers l'Indochine, aboutit à l'ouverture d'une seconde information, cette fois pour complot contre la sûreté extérieure de l'Etat.

Ici et là, on évoque l'éventualité d'une dissolution du PCF, cependant que plusieurs ministères travaillent à l'élaboration d'un texte interdisant l'entrée dans la fonction publique de personnes membres d'un *« parti ou organisation sous obédience étrangère »*. Incertain quant au résultat d'un vote de l'Assemblée sur la libération de Jacques Duclos, le PCF active quelques-uns de ses *« sous-marins »* introduits au cœur de l'appareil d'Etat et courtise ses « compagnons de route ». Des universitaires, des écrivains et des artistes prennent position. Jean-Paul Sartre, rentré précipitamment d'Italie, rédige d'un seul jet – *« Il fallait que j'écrive ou que j'étouffe »* – la première partie des *Communistes et la paix* où il fustige *« les rats visqueux »* de l'anticommunisme.

Le collectif d'avocats – Charles Lederman, Léon Matarasso, Joe Nordmann, etc., – constitué dès le 28 mai autour de Marcel Willard, relève, mémoire après mémoire, les lacunes et les contradictions des pièces versées au dossier ainsi que les fautes de procédure commises par le juge Jacquinot, que la défense accuse de forfaiture. La thèse du flagrant délit avancée contre Jacques Duclos se désagrège. L'instruction du « complot des pigeons » s'essouffle. *« Ne nous ridiculisons pas »*, conseille Antoine Pinay, de plus en plus réticent.

Prisonnier encombrant et prolixe, le dirigeant communiste proteste, exige et menace. Une opportune montée de son taux d'urée affole les autorités soupçonnées des plus noirs desseins. On en est là lorsque, le 1er juillet, la chambre des mises en accusation tranche sur le fond. La participation de Jacques Duclos à la manifestation n'étant pas établie, le flagrant délit s'écroule et le parlementaire doit être libéré. Suspecté de sympathies communistes, le président Didier, l'un des rares magistrats à ne pas avoir prêté serment à Pétain, verra son appartement saccagé par l'explosion d'une bombe.

« Dans cette affaire, le dernier mot est loin d'être dit », commente, dépité, le secrétaire d'Etat à l'information, Raymond Marcellin. L'élargissement de Jacques Duclos n'entraîne pas l'arrêt des poursuites engagées dans le cadre de l'instruction ouverte le 29 mai. La libération provisoire des manifestants inculpés s'étire jusqu'au 10 août. En octobre, les magistrats du tribunal militaire de Paris, forts des pièces confisquées au printemps, ordonnent de nouvelles perquisitions et arrestations pour atteinte à l'intégrité du territoire et démoralisation de l'armée et de la nation. Cinq mois plus tard, une dernière vague déferlera sur les militants syndicaux, moins protégés que les élus. Pour y échapper, le secrétaire général de la CGT, Benoît Frachon, devra se cacher pendant huit mois jusqu'à ce que le dossier soit définitivement classé.

Il reviendra à la dixième chambre du tribunal correctionnel de Paris de mettre un point final, les 24 et 25 novembre 1955, à l'ultime péripétie judiciaire d'un événement vieux de trois ans et demi. Nul ne s'avise plus alors de parler de complot. Les vingt-deux inculpés, tirés de l'anonymat on ne sait trop selon quels critères, répondent désormais de délits plus classiques : rébellion et insultes à agents, qu'aggravent ceux de port d'armes et de coups et blessures. La cour, sensible à la modération du réquisitoire, infligera treize condamnations à des peines de prison assorties de sursis.

Le PCF, lui aussi, a tourné la page. *« Mon Dieu, comme à le relire, ce langage me paraît aujourd'hui démodé ! Nous étions déjà les gens d'un autre temps, il faut le croire »*, s'exclame Louis Aragon par la voix du narrateur de *Blanche ou l'Oubli*, publié en 1967. L'écrivain et ses camarades ne vont certes pas aussi loin au milieu des années 50. Le Parti n'en a pas moins cessé de commémorer la manifestation du 28 mai 1952, honorée, hier encore, du titre de *« glorieuse journée »*.

MICHEL PIGENET

► Auteur d'un ouvrage sur la manifestation du 28 mai 1952, à paraître en octobre aux éditions L'Harmattan.

ÉTRANGER

Après un pilonnage sans précédent de Sarajevo

Dubrovnik a été de nouveau attaquée

Les forces serbes ont déclenché, vendredi 29 mai, un bombardement d'une intensité sans précédent contre Sarajevo, la capitale bosniaque, puis se sont attaquées au port croate de Dubrovnik.

Plusieurs personnes ont été blessées lors du bombardement de Dubrovnik et de ses environs. Plusieurs bâtiments du centre historique protégé par l'UNESCO, sur lequel se sont abattus des dizaines d'obus, ont été gravement endommagés, notamment la cathédrale catholique, l'église Saint-Vlaho, l'église orthodoxe, l'église franciscaine, une fontaine et plusieurs palais historiques, a indiqué l'agence croate Hina.

Le bombardement au lance-roquettes multiple et au canon, commencé vendredi en milieu de journée par l'armée fédérale contre tous les quartiers de la ville, a duré plusieurs heures, obligeant les 50 000 personnes vivant à Dubrovnik, dont plus de 18 000 réfugiés des régions voisines, à gagner les abris.

L'armée yougoslave a tiré depuis ses positions près de l'aéroport de Cilipi (à l'est) et Uskoplje, en Bosnie-Herzégovine proche (au nord-est). L'attaque a commencé après le retour d'une délégation croate accompagnée par les officiers des Nations unies et les représentants de la mission d'observation de la CEE, de Cavtat (à l'est, toujours sous occupation serbe) où ils ont participé aux négociations sur le retrait de l'armée yougoslave du secteur situé à l'est de Dubrovnik. Les forces yougoslaves s'étaient retirées ces derniers jours de plusieurs de leurs positions à l'ouest de la ville, après huit mois d'occupation.

Quelques heures auparavant, dans la nuit de jeudi à vendredi, les extrémistes serbes de Bosnie-Herzégovine avaient soumis Sarajevo à des bombardements d'une rare violence, qui ont fait dix morts. Dans le quartier historique de Bascarsija, aux maisons fragiles et sans cave plusieurs personnes ont été tuées, alors que l'explosion d'un obus dans un appartement du quartier dortoir de Dobrinja (ouest) a fait un mort et un blessé. Le siège de la présidence a été gravement endommagé. Deux «casques bleus» et trois gardes de sécurité y ont été blessés. L'Hôtel Belgrade, une manufacture de tabac et le réseau de distribution d'eau ont été touchés, de nombreuses maisons, des immeubles de bureaux ont pris feu.

Les artilleurs serbes ont utilisé pour la première fois des obus de 155 mm et des lance-roquettes multiples, selon la radio de Sarajevo qui ajoute que les forces serbes ont attaqué sans succès le gratte-ciel du journal *Oslobodejne*, situé dans la partie ouest de la ville qu'elles cherchent à couper du reste de Sarajevo. – *(AFP, Reuter.)*

Alors que l'ONU s'apprêtait à décréter l'embargo contre la Serbie

Washington a sévèrement condamné les derniers bombardements

Le Conseil de sécurité de l'ONU devait adopter, samedi 30 mai, une résolution imposant à la Serbie et au Monténégro un embargo commercial, pétrolier et aérien. Le texte devrait recueillir au moins treize voix sur quinze au Conseil de sécurité. On s'attendait en effet à New-York à l'abstention de la Chine et du Zimbabwe; le président Boris Eltsine a indiqué, samedi à Moscou, que la Russie voterait ces sanctions. Les Etats-Unis, notamment, avaient souhaité que la nouvelle «République fédérale de Yougoslavie», qui se veut l'Etat héritier de l'ancienne fédération, soit privée du siège de cette dernière à l'ONU et qu'elle ait à faire acte de candidature, ce qui implique qu'elle respecte les mêmes conditions que tout nouveau venu. Le texte prévoit l'adoption *«si nécessaire de nouvelles mesures»*, mais les diplomates de l'ONU ont fait savoir que le recours à la force *«n'est pas à l'ordre du jour pour l'instant»*.

Washington a de nouveau condamné en termes très durs les autorités serbes, vendredi, après le dernier bombardement de Sarajevo – que le porte-parole du département d'Etat, Richard Boucher, a qualifié de *«carnage»* – et celui de Dubrovnik. Cette *«violation flagrante du cessez-le-feu, qui contrevient aux lois du monde civilisé, remet en cause le rôle des forces de maintien de la paix de l'ONU en Croatie»*, a déclaré M. Boucher à propos de Dubrovnik.

A Bonn, le chancelier Kohl a demandé, vendredi, que la Serbie et le Monténégro soient exclus de l'ONU et des autres organisations internationales. L'Allemagne s'était prononcée lors de la dernière réunion des Douze pour un embargo total, y compris pétrolier, contrairement à l'attitude plus pusillanime d'autres Etats européens, dont la France. D'autre part, M. Karl Lamers, chargé des questions de politique étrangère au sein de la CDU, a estimé vendredi que des raids aériens sur les aéroports et les positions d'artillerie serbes devaient être envisagés en cas d'échec des sanctions économiques. Cela lui a valu de sévères critiques du SPD. *«Il est absurde d'imaginer qu'une intervention militaire pourrait arrêter le bain de sang»*, a déclaré M. Karsten Voigt, l'un des dirigeants sociaux-démocrates.

A Ankara, le président Turgut Ozal a déclaré que la Turquie était prête à participer à des unités militaires d'intervention en Bosnie-Herzégovine, formées dans le cadre de l'ONU ou de l'OTAN. – *(AFP, Reuter.)*

Des élections sur mesure

Suite de la première page

En répétant que s'abstenir est un acte de hause trahison alors que la «Yougoslavie» est menacée d'être mise au ban de la communauté internationale, Belgrade s'est assuré un taux de participation suffisant pour valider les élections. Le reste était gagné d'avance au niveau du Parlement fédéral puisque les 40 sièges de la Chambre des Républiques sont pourvus par des députés choisis au sein des Parlements de Serbie et du Monténégro : là où les ex-communistes occupent plus des deux tiers des sièges. En contrôlant la Chambre haute dont le consentement est indispensable pour toute décision, les communistes s'assurent le contrôle de tout le Parlement. *«A quoi bon présenter des candidats? Même si l'opposition remportait 99 % des sièges, la Chambre des citoyens ne pourrait exercer aucune autorité»*, expliquait M. Stojanovic, l'un des leaders du Parti démocrate de Serbie.

L'extrême droite «fascistoïde»

Au Monténégro comme en Serbie, restent en lice le parti au pouvoir et quelques «partis satellites» venus cautionner des élections prétendues pluralistes. A Belgrade, au côté du SPS (ex-communiste), on retrouve le Parti radical serbe (SRS) du sociologue ultra-nationaliste Vojslav Seselj, dont les milices armées font la guerre en Croatie et en Bosnie-Herzégovine, l'alliance communiste – Mouvement pour la Yougoslavie – et d'autres formations mineures qui gravitent autour du SPS. Le parti créé par M. Milosevic, président de la Serbie, était donné favori par les sondages, qui prévoyaient en outre un tiers d'abstentions. Un décret permettant le vote des réfugiés de Croatie et de Bosnie, à condition qu'ils résident en Serbie et au Monténégro depuis plus de six mois, devrait permettre le gonflement de suffrages du parti de M. Seselj, partisan du déplacement des populations et qui réclame ouvertement l'expulsion des non-Serbes.

L'impuissance face au régime autoritaire de M. Milosevic, la catastrophe économique et les menaces d'isolement de la Serbie, ont finalement donné à l'opposition serbe, restée jusqu'à ce jour désunie, la force de se rassembler. Le Mouvement démocratique de Serbie (DEPOS), fondé samedi 23 mai au siège de l'Association des écrivains avec les principaux partis d'opposition, accorde une place toute particulière à des intellectuels dont beaucoup étaient restés jusqu'à aujourd'hui proches du pouvoir. Leur objectif est de *«lutter contre les communistes et l'extrême droite fascistoïde»* et de créer un *«Etat démocratique en Serbie»*; ils s'efforceront aussi de devenir les seuls interlocuteurs légitimes de la communauté internationale.

FLORENCE HARTMANN

□ **Mort d'Edmund Stevens, doyen des journalistes occidentaux à Moscou.** – Edmund Stevens, décédé, dimanche 24 mai, à Moscou, à l'âge de quatre-vingt-un ans, était le dernier survivant de la génération des correspondants occidentaux installés «à vie» dans l'ex-URSS, où il s'était établi dans les années 30. Sa «couverture» de la période de guerre et de l'URSS stalinienne pour diverses publications américaines et britanniques lui avait valu un prix Pulitzer en 1950.

DANEMARK : le référendum sur les accords de Maastricht

Désunion et indécision

Environ quatre millions de Danois sont appelés aux urnes, mardi 2 juin, pour ratifier, par référendum, les accords de Maastricht, que leur Parlement, le Folketing, avait approuvés le 12 mai, à une forte majorité (130 voix contre 25, et 20 abstentions). C'est la troisième fois, en l'espace de deux décennies, que les citoyens du royaume auront ainsi à décider de l'avenir de leurs rapports avec l'Europe. Les derniers sondages donnent un léger avantage aux partisans de l'Union européenne.

COPENHAGUE

de notre correspondante

En 1972, consultés sur l'adhésion à une CEE qui ne comportait alors que six membres, les Danois avaient fini par dire «oui» – avec plus de réserve que d'enthousiasme – parce que la Grande-Bretagne y entrait et que leurs exportateurs ne voulaient pour rien au monde perdre ce marché essentiel. En février 1986, le référendum (consultatif) sur l'Acte unique avait permis de constater que la foi des Danois dans la Communauté ne s'était guère affermie : le nombre des «non» était resté obstinément stable, et les abstentions – forme de protestation ou d'indifférence – avaient atteint 25 %.

Commencée assez tard, la campagne électorale a vite pris une tournure ultra-passionnelle et s'est déroulée dans la plus grande confusion. Les sondages, quasi quotidiens, diffusés par quatre instituts différents, avaient de quoi désorienter l'homme de la rue, puisqu'ils annonçaient régulièrement une égalité entre les «oui» et les «non», avec, de temps en temps, une légère avance pour les uns, un léger recul pour les autres. A mesure que la date fatidique se rapprochait, les électeurs furent soumis à un matraquage quotidien : multiplication des placards publicitaires dans les journaux, émissions télévisées et radiodiffusées, réunions-débats organisées dans les moindres bourgades... Dans cette atmosphère de turbulences, les responsables les plus haut placés, réputés pourtant pour leur équilibre, ont eu parfois du mal à dominer leurs nerfs.

D'où un florilège de bavures, voire d'erreurs cocasses. Le ministre libéral des affaires étrangères, M. Ellemann-Jensen, a ainsi été jusqu'à accuser sur le petit écran *«les vieux communistes entraînés à Moscou»* de diriger, dans l'ombre, les escadrons du refus... Ces propos, furieusement rétro dans un pays où le Parti communiste a été entièrement balayé de la scène politique, ont soulevé un tel tollé parmi les partisans du «non» que le ministre s'est empressé de rechercher d'autres arguments. Au cœur de toutes les discussions, on a retrouvé le même mot-clé, le même tabou : personne n'osait évoquer explicitement les accords de Maastricht. On parlait uniquement de l'«Union». Une Union impressionnante et redoutée, aux contours encore flous, pour laquelle et contre laquelle il fallait se prononcer.

Des souvenirs douloureux

Cette situation n'est pas nouvelle. Voici vingt ans que l'expression *«Romunion»*, utilisée pour désigner le traité de Rome, a le don de faire sortir de leurs gonds les Danois les plus sereins. Pourquoi? Parce que Rome est d'abord pour eux, protestants luthériens, le symbole de la domination virtuelle d'une Europe catholique, arrogante et corrompue, qu'ils rejettent, même s'il ne s'agit là que d'un fantôme. Quant au mot *union*, il est lié à une série de naufrages historiques au souvenir douloureux, qui ne manquent pas de produire chez eux un déclic secret : union de Kalmar, aux XIVe et XVe siècles; union avec la Norvège, brisée par les guerres de l'Empire; union avec les duchés de langue allemande, rompue par Bismarck; union avec l'Islande, à laquelle Reykjavik mit un terme pendant que la métropole était occupée en 1944-1945 par les nazis.

Le paradoxe n'est qu'apparent. En 1992, cette bataille autour de l'union européenne a été systématiquement placée sous le signe de la désunion :

– désunion entre les partis plaidant pour le «oui» à la construction européenne, dont le Danemark ne peut rester à l'écart. Ceux-ci auraient pu envisager, puisqu'ils poursuivaient le même but, de mener la lutte ensemble. Quelques sages y avaient songé... Pourtant, chaque formation s'est efforcée de se démarquer soigneusement des autres pour mieux souligner que les motifs inspirant son choix étaient très différents de ceux de ses concurrents ;

– désunion dans le camp du «non», qui part en guerre contre la bureaucratie bruxelloise et redoute une perte de souveraineté du royaume. Il était difficile de voir collaborer l'extrême gauche et l'extrême droite parlementaires, qui recommandaient cette option. Quant au fameux «Front contre le Marché commun», rassemblement populaire créé au début des années 70, il s'était scindé en deux à l'automne dernier ;

– désunion au sein de tous les partis politiques, y compris les conservateurs. Leurs dirigeants ont, certes, su sauver la face, préserver la discipline de leurs troupes, éviter les cassures spectaculaires. Mais chaque formation a eu des problèmes avec ses militants, profondément divisés sur la route à suivre. Le Parti chrétien populaire, le plus secoué, ne survivra peut-être pas à cette épreuve de choc.

A trois jours du vote, les sondages donnent un léger avantage aux partisans de Maastricht, mais environ 20 % des électeurs restent indécis, et ce sont eux, sans doute, qui feront basculer, dans un sens ou dans l'autre, les résultats d'un référendum qui pourrait marquer, et pour longtemps, l'avenir du Denemark.

CAMILLE OLSEN

Le Monde publiera lundi (numéro daté 2 juin), dans le supplément «Espace européen», les points de vue d'un journaliste et d'un professeur danois sur le traité de Maastricht.

ITALIE

Le gouvernement va renforcer la législation anti-Mafia

Le gouvernement italien a annoncé, vendredi 29 mai, une série de mesures pour renforcer la législation anti-Mafia. Selon le ministre de la justice, M. Claudio Martelli, il faut qu'il soit *«clair que l'assassinat du juge Falcone, de son épouse et de trois hommes d'escorte* [sera] *pour la Mafia la plus mauvaise affaire de son histoire»*.

Le gouvernement envisage, notamment, de prolonger de six mois à un an le délai des enquêtes préliminaires pour délits de Mafia. Les forces de police devraient disposer d'une plus large autonomie pour conduire leurs enquêtes. Une révision des garanties accordées aux «repentis», pour inciter d'autres membres de la Mafia à collaborer avec la justice, est également à l'étude, ainsi qu'une modification des normes pour les enquêtes sur les patrimoines. Une première série de décrets-lois devrait être présentée lors du prochain conseil des ministres.

Un autre scandale à Milan

L'Italie continue, d'autre part, d'être agitée par les scandales. Sept personnes, dont le chef du groupe socialiste au Conseil régional de Lombardie, M. Michele Colucci, ont été arrêtées à Milan dans la nuit de jeudi à vendredi, pour escroquerie dans une affaire de cours de formation professionnelle organisés par la région de Lombardie à partir de 1985, et financés par la CEE pour quelque 210 milliards de lires (environ 1 milliard de francs).

Selon les enquêteurs, certains de ces cours n'auraient jamais eu lieu, les listes contenaient de nombreux noms d'élèves qui n'ont jamais fréquenté ces cours, des enseignants qui n'ont jamais signé les livres de comptes assurant qu'ils avaient été payés... Ancien conseiller régional chargé de la formation professionnelle puis des services sociaux, M. Colucci a été également cité dans la précédente affaire milanaise de pots-de-vin versés par des entreprises pour obtenir des contrats.

Enfin, M. Achille Occhetto, chef du Parti démocratique de la gauche (PDS, ex-communiste), est revenu, jeudi à la télévision, sur ce scandale des pots-de-vin, dans lequel sont impliqués des élus de plusieurs formations politiques, dont le PDS. *«Milan pèse sur notre conscience. J'ai honte mais je ne veux pas être le seul Italien à avoir honte»*, a dit M. Occhetto, en faisant allusion aux démocrates-chrétiens et aux socialistes. *«Nous allons limoger des responsables. Nous avons besoin de moins de professionnels et de plus de bénévoles pour gérer un parti aux effectifs en baisse, et nous aurons un parti propre»*, a annoncé M. Occhetto. – *(AFP, Reuter.)*

□ **BELGIQUE : arrêt de la grève de la faim des policiers de Liège.** – La police de Liège a mis fin, vendredi 29 mai, à des protestations sous forme de grèves de la faim tournantes, organisées depuis la fin du mois d'avril pour soutenir leurs revendications salariales (*le Monde* du 14 mai). Les 680 membres de la police liégeoise sont parvenus à un accord avec la municipalité sur une hausse de 4,36 % de leurs salaires, assortie d'une augmentation de 12 000 francs belges (environ 2 100 francs) de leur prime annuelle d'habillement. Treize policiers ont été hospitalisés pendant ces cinq semaines de mouvement. – *(Reuter.)*

EUROPE

GÉORGIE : une rencontre avec le nouveau numéro un à Tbilissi

M. Chevardnadze entend maintenir l'Ossétie du Sud au sein de la République

A la tête, depuis le 10 mars dernier, de sa Géorgie natale, M. Edouard Chevardnadze a fait, devant un petit groupe de journalistes français, vendredi 29 mai, à Tbilissi, le bilan de ses premières semaines d'exercice du pouvoir.

TBILISSI

de notre envoyé spécial

L'ancien ministre des affaires étrangères de M. Mikhaïl Gorbatchev s'est installé provisoirement à l'Institut d'histoire contemporaine, car les locaux du gouvernement ont brûlé lors des durs combats de rue qui ont précédé l'éviction, début janvier, du président Gamsakhourdia. Les traces de ces affrontements sont encore visibles sur l'avenue Roustaveli, la principale artère de la capitale. C'est à l'arme lourde que l'opposition démocratique est venue à bout des hommes de M. Gamsakhourdia, retranchés dans les sous-sols du Parlement, et les vieux immeubles rococo faisant face au bâtiment ne sont plus qu'un amas de décombres noircis.

M. Chevardnadze est aujourd'hui au pouvoir depuis deux mois et demi. Le plus important à ses yeux est la fin de l'isolement dont souffrait la Géorgie, sous la férule nationaliste et xénophobe de M. Gamsakhourdia. Le secrétaire d'Etat américain, M. James Baker, lui a rendu visite les 25 et 26 mai. M. Roland Dumas est attendu dans les prochaines semaines. *« Il était vital, pour nous, d'être reconnus par la communauté internationale. Nous avons établi des relations diplomatiques avec les principaux pays occidentaux, dont la France, et nous avons pu entrer dans les grandes organisations économiques internationales. Cela devrait nous permettre d'obtenir les crédits sans lesquels nous risquons tout simplement la famine... »*

L'espoir du président du Conseil d'Etat géorgien (tel est son titre officiel, en attendant les élections prévues pour le 11 octobre) est de constituer, grâce à ces crédits, des stocks alimentaires suffisants pour avoir six mois de réserves. Les denrées seront mises en vente à des prix élevés, mais il y aura au moins de la farine, du lait et du beurre dans les magasins.

Certes, le Conseil d'Etat n'a pas été élu. *« Mais il vaut quand même mieux qu'une junte militaire. »* La date et les modalités des élections ont été fixées. Les partis – nombreux en Géorgie – ont commencé à apprendre à dialoguer. L'ordre public continue de poser des problèmes. *« Nous avons quatorze organisations armées. Ce n'est pas une situation normale. »* Un décret a été promulgué qui vise à intégrer toutes les milices apparues ces dernières années au sein d'une armée nationale géorgienne encore à créer. *« Celle-ci ne sera jamais utilisée dans les affaires intérieures. »* C'est le rôle de la police et, dans les cas graves, des *« forces intérieures »*, peu nombreuses, elles aussi à constituer.

« Ce conflit absurde doit cesser »

Le conflit avec l'Ossétie du Sud (*le Monde* du 30 mai) ? La situation s'est brusquement détériorée à la suite de cet *« acte barbare »* qu'a été, le 20 mai, l'assassinat par des miliciens géorgiens de trente-six femmes et enfants ossètes dans un convoi de réfugiés. Par représailles, les Ossètes du Nord ont coupé le gazoduc qui approvisionne en gaz naturel la Géorgie et l'Arménie. Les dernières réserves de mazout s'épuisent, et bientôt des boulangeries ne pourront faire cuire le pain. *« Ce conflit absurde doit cesser. »*

Pas question pour autant, de rendre aux Ossètes du Sud, minorité ethnique de cent mille personnes, le statut d'autonomie au sein de la République géorgienne que leur a enlevé le président Gamsakhourdia. *« Ce n'est pas d'actualité. »* M. Chevardnadze a une proposition concrète : que les troupes ex-soviétiques encore basées à Tskhinvali, la capitale de l'Ossétie du Sud, soient chargées d'observer la réalité du cessez-le-feu proclamé le jeudi 28 mai, mais qu'aucune des deux parties ne respecte jusqu'ici. Sur le fond de cette affaire, M. Chevardnadze a les mêmes convictions que l'immense majorité de ses compatriotes. Il n'est pas question que les cent mille Ossètes du Sud soient réunifiés avec les six cent mille Ossètes du Nord et ainsi rattachés à la Russie, à laquelle appartiennent ces derniers. *« Tant qu'un Géorgien vivra, cela ne se fera pas. »*

Est-ce que son retour en Géorgie, où il fut le premier secrétaire du PC, de 1972 à 1985, a été facile ? *« Il y a beaucoup d'anciens dissidents qui siègent au Conseil d'Etat. Certains y siègent avec moi. Certains ont été emprisonnés lorsque j'étais premier secrétaire. Tout cela est dépassé. »* Comment expliquer que les Géorgiens aient massivement élu, en octobre 1990, en la personne de M. Zviad Gamsakhourdia, un président mégalomane qui les a conduits au bord de la guerre civile ? *« Notre démocratie est très jeune. Notre culture politique est récente. »* A-t-il encore des contacts avec M. Gorbatchev ? *« On se téléphone de temps en temps. Il m'a appelé à son retour des Etats-Unis. »* De quoi ont-ils parlé ? *« De l'amour »*, répond M. Chevardnadze dans un grand éclat de rire.

DOMINIQUE DHOMBRES

□ **M. Jacques Delors à Moscou.** – Le président de la commission européenne est arrivé, vendredi 29 mai, à Moscou où il doit examiner avec les autorités russes un projet d'accord entre la CEE et la Russie. – *(AFP, Itar-Tass.)*

□ **NAKHITCHEVAN : intervention du CICR.** – Le Comité international de la Croix-Rouge (CICR) a évacué les corps de dix-sept combattants du Nakhitchevan, enclave azerbaïdjanaise à la frontière de l'Arménie, de l'Iran et de la Turquie. Un porte-parole du CICR a indiqué que l'organisation humanitaire avait obtenu deux trêves, les 27 et 28 mai, pour récupérer ces corps sur la ligne de front entre forces arméniennes et azerbaïdjanaises. Trente mille personnes, soit 10 % de la population, ont été déplacées par les combats. – *(AFP.)*

LOIN DES CAPITALES

La légende des Cosaques ressuscite sur le Dniestr

DOUBOSSARY (Moldavie)

de notre envoyé spécial

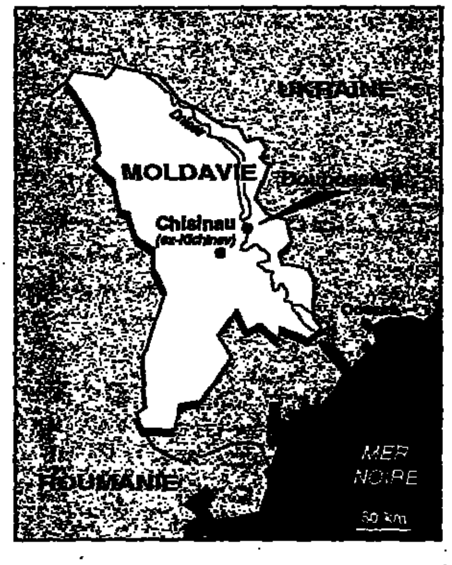
DES vieilles armoires, ils ont sorti les *tcherkeska*, leurs grandes redingotes aux cartouchières sur la poitrine. *Dans les greniers, ils ont déniché les chachka*, les larges sabres légèrement recourbés de leurs ancêtres. Ils ont *dépoussiéré* les *papakha*, leurs haut bonnets de fourrure. De leurs mémoires ont surgi les exploits guerriers de leurs aïeux.

Le soir, saouls, l'allure martiale et un peu fière, ils chantent les refrains enseignés par leur mère. Ils sont là, venus des confins méridionaux de la Russie, des rives du Don, du Kouban, de leur exil en Sibérie. Les voilà, en Moldavie, comme surgis d'un roman de Tolstoï, les petits-fils des paysans-soldats du tsar, les infatigables et glorieux défenseurs des *lointaines marches de la Russie éternelle. Ici,* à Doubossary, au front, sur le fleuve, avec les Russes de l'est de Moldavie qui se battent *contre les Moldaves. Contre une* kalachnikov et un paquet de roubles, ils sont venus mourir. Pour que revive la légende de leurs grands-pères. Les Cosaques sont sur le Dniestr.

Ils se sont précipités, raconte Oleg, un jeune Cosaque d'Irkoutsk (Sibérie), pour *« sauver les Slaves en danger »* de l'est de la Moldavie, *ces Russes* et *ces Ukrainiens qui* peuplent majoritairement la rive est du Dniestr et qui craignent que les Moldaves ne les *entraînent en Roumanie. « C'est mon devoir de Cosaque. »* Oleg a accouru parce qu'il a lu *« qu'on avait besoin de nous »*, que la Moldavie, annexée par l'URSS en 1940 et aujourd'hui indépendante, *« était aux mains des bandits roumains »*. Sa femme, sa *« petite âme »* comme disent les Cosaques, a pleuré. *« Avant, nous devions servir le tsar et la patrie. Maintenant, même s'il n'y a plus de tsar, la Russie,* explique-t-il, *est toujours là. »*

Ils ne chargent plus, sabre au clair, sur leurs chevaux blancs, mais lancent leurs assauts sauvages en blindé, le fusil-mitrailleur à la main. Mais quand l'*un d'entre eux tombe,* il y a toujours, raconte Volodia, un Cosaque de vingt-trois ans, *« un cheval qui suit son cercueil jusqu'à la tombe »*. Depuis peu, à Doubossary, les Cosaques ont échangé leurs habits traditionnels, un peu *dépareillés, contre* de plus discrets treillis. Ils se cachent. Officiellement, *ils sont repartis.* Après que la Moldavie eut, longuement, crié à une nouvelle ingérence de la Russie, un accord est intervenu pour leur départ.

« Ils sont repartis, affirme un haut responsable russophone, *car ils ont eu ce qu'ils voulaient : faire connaître leur mouvement, avoir des armes en trophée et une formation militaire. »* Il n'en resterait que *« vingt ou trente »*, selon les autorités du Dniestr, qui affirment avoir payé, sous contrat, les hommes 3 000 roubles par mois et leurs officiers, 5 000, *« même si l'argent les intéresse peu »*.



« On nous poursuit. Nous sommes là illégalement », explique l'un d'eux, vêtu de vert, qui dit se battre *« pour pas un kopek »* et qui donne, amusé, un nom fantaisiste. Combien sont-ils encore ? *« Cela n'a pas d'importance »*, répond-t-il. Est-il vraiment cosaque ? *« Il n'a pas de moustache, il est trop jeune. Mais un Cosaque sans moustache n'est pas un vrai Cosaque »*, intervient, lissant la sienne, un grand-père de cinquante-deux ans, venu *« lutter pour le peuple et l'honneur »*. *« Ils se sont camouflés parmi la garde russophone »*, estime, *dans les tranchées adverses*, un commandant moldave. Ses combattants n'ont écrit qu'un slogan sur leurs fortifications : *« Mort aux Cosaques »*. Certains sont morts en effet, personne ne sait combien.

Oleg, lui, s'en va. Il est déçu. Les autorités russophones *« nous empêchent de traverser le Dniestr »*. *« Sinon,* assure-t-il, *nous en aurions fini depuis longtemps. »* Il rentre à Irkoutsk, où, avec ses amis, il a fait renaître les traditions cosaques. Dans la seule région du Don, ils seraient plus de dix mille à militer pour leur mouvement renaissant. *« Nous avons nos détachements qui patrouillent,* explique Oleg, *pour assurer l'ordre. »*

L'ordre cosaque. Lorsque l'un d'entre eux fut arrêté par la police locale pour avoir « agressé » une fille, ils l'ont libéré. *« Pour lui donner,* poursuit-il sans émotion, *cent coups de fouet sur la place publique. »*

Les Cosaques du Don, du Kouban et de toute la Russie quittent le Dniestr. Peut-être *se cachent-ils ? Comment savoir, « ils n'obéissent qu'à leurs chefs »,* leurs *atamans,* leurs *essaouls* (grades traditionnels des cosaques), avouait un général de l'ex-armée *soviétique* stationné dans le Dniestr. Mais, pour les Russes et les Ukrainiens de Moldavie, *« l'esprit cosaque »* est resté : *« Il faut être né dans nos familles pour le comprendre »*, jette l'un d'eux. « Alexandre » s'est découvert *« cosaque de la mer Noire »*. Il sort des tranchées où flotte son drapeau, blanc à croix bleue : *« Nous avons vu de vrais amis. Ils nous ont aidés à faire renaître nos traditions. C'est à nous de lutter maintenant. »*

A Doubossary, Vlad, venu du Kouban, affirme vouloir *« rester jusqu'à la fin »*. Pour sonner le tocsin. Si la guerre, interrompue par un simple cessez-le-feu, reprend, alors, dit-il, *« tout le Don, le Kouban, le Terek se lèveront »*. Sur la rive moldave, les restaurants *bruissent de récits, – fantastiques, effrayants,* admiratifs – de Cosaques *tués sans bouger,* de beuveries et d'horreurs. Ecrasés par les bolcheviques pour avoir combattu aux *côtés* des blancs tsaristes, ressuscités une première fois parce que Staline avait déclaré la Russie éternelle en péril face à Hitler, les Cosaques ont fait revivre, sur le Dniestr de l'Union *décomposée,* leur fabuleuse légende. Et, aussi, le spectre de la vieille Russie.

JEAN-BAPTISTE NAUDET

AMÉRIQUES

ÉTATS-UNIS : le débat sur l'éducation

Le président de l'université Yale a démissionné pour créer un réseau national d'écoles privées

WASHINGTON

correspondance

L'annonce de la démission de M. Benno Schmidt, qui quitte ses fonctions de président de la prestigieuse université *Yale* pour prendre la tête d'une entreprise commerciale visant à créer un système national privé d'éducation, provoque des remous dans les milieux *universitaires. M. Schmidt* a accepté de diriger le projet Edison, imaginé par M. Christopher Whittle, homme d'affaires engagé dans la commercialisation de l'éducation, aux yeux *duquel les élèves et* étudiants sont surtout des consommateurs potentiels.

Il s'agit, d'ici à l'automne 1996, de construire et d'ouvrir deux cents écoles (maternelles, primaires, secondaires) qui recevront cent cinquante mille élèves. L'objectif est d'ouvrir *mille écoles dans* la prochaine décennie. Ce projet rejoint les intentions du gouvernement Bush, estimant que seule la concurrence *permettra d'améliorer* la qualité des écoles publiques.

Dans l'immédiat, M. Whittle dispose seulement de *60 millions de* dollars, fournis par les quatre grands groupes industriels et financiers associés au projet. Reste à trouver quelque 2,3 milliards de dollars. Les bénéfices escomptés sont élevés : 700 millions de dollars pour la première année des opérations portant *sur* deux cents écoles. Mais comment faire des bénéfices alors que, pour attirer les « clients », les écoles du projet Edison coûteront moins cher que les *écoles publiques ? M. Whittle* envisage de réduire la bureaucratie, de diminuer le nombre des enseignants (leurs traitements seront améliorés), de faire appel au volontariat, d'accroître le travail personnel des élèves, qui disposeront d'ordinateurs et de magnétoscopes, et de demander à ces derniers d'exécuter des menus travaux comme le nettoyage des locaux de l'école.

Beaucoup d'éducateurs redoutent l'effet négatif de cette commercialisation, du lien établi entre le profit et l'éducation. Une mauvaise année financière obligera-t-elle une *école à fermer ses portes ? Est-ce* qu'une compression des bénéfices entraînera une baisse de la qualité de l'enseignement ? Jusqu'à nouvel ordre, ces questions restent sans réponse.

HENRI PIERRE

□ **M. Ross Perot fait campagne par satellite.** – Le milliardaire texan Ross Perot, qui devrait annoncer sa candidature indépendante à la Maison Blanche dans les prochains jours, a inauguré, vendredi 29 mai, en Floride, sa *campagne par satellite.* Grâce à cette technique, M. Perot s'adressera en même temps, lors de son meeting à Orlando, à des auditoires réunis dans cinq autres Etats : Ohio, Alabama, Kansas, Wyoming et Idaho. – *(AFP.)*

CHILI : devant le Parlement

Le chef de l'Etat propose l'abandon des dernières restrictions à la démocratie

Le Parlement chilien doit débattre, à partir du lundi 1er juin, des modifications constitutionnelles proposées par le président Aylwin pour parachever le retour à la démocratie, notamment l'abolition de l'inamovibilité des commandants en chef des différentes armes.

SANTIAGO-DU-CHILI

correspondance

La période de transition entre le régime militaire et la démocratie est-elle terminée ? A entendre le président Aylwin, le doute n'est pas permis : *« La transition est (...) le passage de l'Etat policier à l'Etat de droit (...), de la coexistence basée sur la force et la terreur à la cohabitation pacifique : tout cela, nous l'avons atteint. »* Il faut croire, cependant, que la tâche n'est pas complètement achevée *puisque* le chef de l'Etat chilien a soumis aux parlementaires neuf propositions de réformes constitutionnelles. Trois de ces projets s'attaquent au cœur même du *système mis en* place par la Constitution de 1980, élaborée sous le régime militaire, avec l'idée que la présidence serait exercée par le général Pinochet jusqu'en 1997.

Cette Constitution prévoit deux mécanismes de blocage de la représentation populaire. Le système électoral « binominal » limite *de facto* l'influence de la majorité politique. Par ce mode de scrutin, deux candidats sont élus par circonscription, et les deux tiers des voix sont nécessaires pour qu'une liste emporte les deux sièges. *Dans le cas* contraire, le candidat de la liste arrivée en seconde position est élu avec le candidat de la liste arrivée en tête. De sorte que, dans chaque circonscription, un candidat élu avec 35 % des voix accède au Parlement avec un concurrent ayant obtenu 65 % des suffrages.

Le blocage des sénateurs

Le *régime militaire* entendait ainsi « équilibrer » la représentation entre les partis opposés au général Pinochet, nettement majoritaires, et les partis qui lui *étaient favorables. La manœuvre* échoua au niveau du Parlement, elle réussit au niveau du Sénat. D'autant que l'institution de sénateurs désignés a encore renforcé la *représentation* des partisans du général Pinochet au sein de la Chambre haute. Le gouvernement du président Aylwin a donc été contraint, pour les *questions importantes, de rechercher* un consensus avec au moins un des partis de droite. Cela a bien évidemment limité le nombre des réformes entreprises depuis le changement de régime.

L'introduction du scrutin à la proportionnelle et la suppression des *sénateurs* désignés ont donc pour objet de démocratiser la Constitution de 1980. Un troisième projet de réforme entend rétablir la suprématie du pouvoir civil sur le pouvoir militaire, en mettant fin notamment à l'inamovibilité des commandants en chef des armées. *« Ce mécanisme limite l'autorité du chef de l'Etat par un pouvoir de fait, ce qui, dans des circonstances déterminées, pourrait amener la force à prévaloir sur le droit »*, a souligné le président Aylwin. Bien que la réforme proposée ne s'applique pas aux commandants actuellement en poste (le général Pinochet est toujours commandant en chef de l'armée de terre), l'un des *deux partis de la droite chilienne* s'est déclaré franchement opposé à ce projet.

Démocratie complète ou *démocratie toujours sous surveillance :* les parlementaires devront choisir. La tâche du président Aylwin pour obtenir une majorité sera peut-être facilitée par les résultats des élections municipales du 28 juin, première consultation nationale depuis les élections présidentielle et législatives de 1989.

BRUNO ADRIAN

DIPLOMATIE

Réunion à Washington des cinq principaux exportateurs

Peu de progrès dans les discussions sur le contrôle des ventes d'armes

Les cinq principaux exportateurs d'armes du monde se sont engagés à ne pas vendre ni aider au développement d'armes *nucléaires, chimiques* ou *biologiques*, a annoncé, vendredi 29 mai, un responsable du département d'Etat.

Les Etats-Unis, la Russie, la Chine, la France et la Grande-Bretagne *se sont réunis* à Washington pour deux jours dans le cadre d'un effort, entamé il y a un an, pour contrôler les ventes d'armes dans le monde et qui a déjà donné lieu à deux réunions, à Paris et Londres.

Le responsable du département d'Etat a reconnu que la réunion de Washington n'avait pas apporté de *« grandes nouveautés »*. A la question de savoir si cet accord interdisait aux Etats-Unis de faire quoi que ce soit qui ne leur était pas déjà interdit, il a répondu *« non »*.

Il a indiqué que des premières informations sur les exportations d'armes vers le Moyen-Orient avaient été échangées, comme cela avait été décidé à la conférence de Londres. Trois participants l'ont fait vendredi pour leurs ventes en 1991. Les deux autres, qu'il n'a pas voulu nommer, doivent l'avoir fait avant la fin du mois de juin.

Les cinq Grands se sont mis d'accord pour harmoniser leurs méthodes de contrôle des exportations et créer des procédures d'échanges d'informations sur les transferts vers le Moyen-Orient. Ils doivent se retrouver à Moscou à une date non fixée. – *(AFP.)*

ASIE

CAMBODGE : la moitié du contingent a débarqué à Sihanoukville

Les « casques bleus » français à pied d'œuvre pour une mission difficile

SIHANOUKVILLE

de notre envoyé spécial

Il y a quelques mois à peine, le port s'appelait encore *Kompong-Som*. Il vient tout juste d'être rebaptisé, par le prince en personne, et se nomme désormais Sihanoukville. C'est là que la moitié du contingent français de l'APRONUC (Autorité provisoire des Nations unies au Cambodge) a débarqué, vendredi 29 mai. Dans la touffeur d'une saison sèche qui s'étire en attendant la mousson, quatre cent cinquante « paras » ont mis pied à terre devant le général Michel Loridon, numéro deux de l'APRONUC, et le colonel Irastorza, commandant le bataillon français.

Après un « voyage de rêve » – avion charter pour touristes, centre hôtelier de luxe près de la plage thaïlandaise de Pattaya, puis bateau de croisière, – les unités françaises ont pris contact avec une réalité plus rude, dans ce port bourdonnant d'activité. Le 3 juin, *le bataillon entier – huit cent* soixante-dix hommes – se déploiera dans la zone 6 – une région allant de la frontière thaïlandaise aux portes du Vietnam, sur un arc de cercle de plus de 300 kilomètres. En zone 4, au nord-est du pays, quelques-uns feront de la figuration pendant un mois, en attendant l'arrivée du contingent uruguayen, en retard comme tant d'autres choses dans ce programme de paix de l'ONU.

Pour quatre unités de la 11e division parachutiste, il s'agit d'un « retour en Indochine » : y avaient en effet servi – y compris, pour certains, à Dien-Bien-Phu – les 6e et 8e régiments de parachutistes d'infanterie de marine (RPIMa), le 1er régiment de chasseurs parachutistes (RCP) et le 17e régiment de génie parachutiste (RGP). *Un tiers* de ces soldats sont des appelés volontaires, envoyés sur le terrain pour la première fois. Mais ce passé indochinois, auquel certains aiment à se référer, est déjà lointain.

Au sein de l'APRONUC, la mission des Français, arrivés parmi les premiers – après les Indonésiens et les Malaisiens, voisins, – sera, selon les termes du colonel Irastorza, de *« ramener à la paix des gens qui ne savent plus ce que cela veut dire »*, mais qui, pour la plupart, ne rêvent que de cela. Il faudra être prêt pour le 13 juin, date à laquelle débuteront officiellement *le cantonnement et le désarmement* de 70 % des forces en présence. On semble pourtant être loin du compte.

Les réticences des Khmers rouges

Les contingents arrivent lentement. En outre, il faut organiser la collaboration entre militaires et spécialistes du monde entier – des pilotes « civils » russes d'hélicoptères aux bâtisseurs chinois, en passant par des soldats pakistanais ou canadiens. Surtout, il faut faire face aux réticences des factions cambodgiennes, en particulier des Khmers rouges. Ainsi, le contingent néerlandais *n'a toujours pas* été autorisé par ces derniers à pénétrer dans la zone de Pailin, qui lui est assignée par l'ONU. Cette unité a dû rebrousser chemin aux abords de cette région riche en pierres précieuses, où bien des généraux se sont enrichis dans le trafic avec la Thaïlande.

Dans la zone 6, le contact n'a toujours pas pû être établi avec les Khmers rouges. Fortes de quelques centaines d'hommes, leurs troupes sont basées dans la montagne près de la ville de Kampot. C'est, par ailleurs, pour répondre aux objections des hommes de M. Pol Pot – qui refusaient que débute le désarmement avant que la frontière avec le Vietnam soit bouclée par les « casques bleus » – que l'APRONUC a décidé de confier temporairement les quatre provinces reculées de la zone 4 aux Français. Ainsi leur présence, déjà réduite par rapport aux besoins d'un pays *en guerre depuis vingt-deux ans*, apparaît plus que symbolique, presque dérisoire tant elle dépend, pour réussir, de la bonne volonté de chacun – et surtout des Khmers rouges.

Certains ici se montrent optimistes : l'opération n'a pas mal débuté, et la situation s'est déjà améliorée – sans même comparer avec *les actions de l'ONU* en Yougoslavie. D'autres, pourtant, craignent un dérapage, en raison notamment de l'insuffisance des moyens mis en œuvre, même s'il *s'agit là de la plus importante mission* de l'histoire des Nations unies. La riposte à une bavure ou à une provocation serait malaisée.

PATRICE DE BEER

□ **AFGHANISTAN : une roquette a touché l'avion du président.** – L'avion transportant le président par intérim de l'Afghanistan, M. Sibghatullah Modjaddedi, a essuyé des tirs de roquettes, vendredi 29 mai. *Blessé par l'explosion d'un de ces engins « à quelques mètres de l'appareil »*, le pilote a toutefois réussi à se poser sur l'aérodrome de Kaboul. La milice ouzbèke du général Dostom, responsable de la sécurité autour de l'aéroport de la capitale, a mis en cause le mouvement de M. Hekmatyar, son ennemi islamiste. – *(AFP, AP.)*

□ **PHILIPPINES : M. Fidel Ramos se proclame vainqueur des élections.** – Sans attendre les résultats définitifs des élections du 11 mai, M. Fidel Ramos s'est *proclamé vainqueur, le samedi* 30 mai, alors que près de 80 % des quelque 25 millions de bulletins sont dépouillés. L'ancien chef de la police du dictateur Ferdinand Marcos, devenu ministre de la défense du nouveau régime démocratique, avait le soutien de la présidente Aquino. Il compte environ 800 000 voix d'avance sur Mme Myriam Santiago, qui a centré sa campagne sur une dénonciation de la corruption. M. Eduardo Cojuangco, ami et partenaire en *affaires des Marcos, est en troisième position. – (AFP, AP, Reuter.)*

□ **THAILANDE : l'opposition revendique le pouvoir.** – La tension restait vive, samedi *30 mai*, à Bangkok, où l'on craint un coup d'Etat après les menaces voilées proférées, la veille, par l'armée à l'encontre du mouvement démocratique. Dans ces conditions, le président du Parlement a décidé, vendredi, de reporter sa décision de proposer le général en retraite Somboon Rahong comme successeur de M. Suchinda Krapayoon au poste de premier ministre. L'opposition a rejeté cette nomination, *prétendant désormais détenir la* majorité au Parlement depuis le ralliement *« d'au moins quinze députés »* de la coalition promilitaire. – *(Reuter, UPI.)*

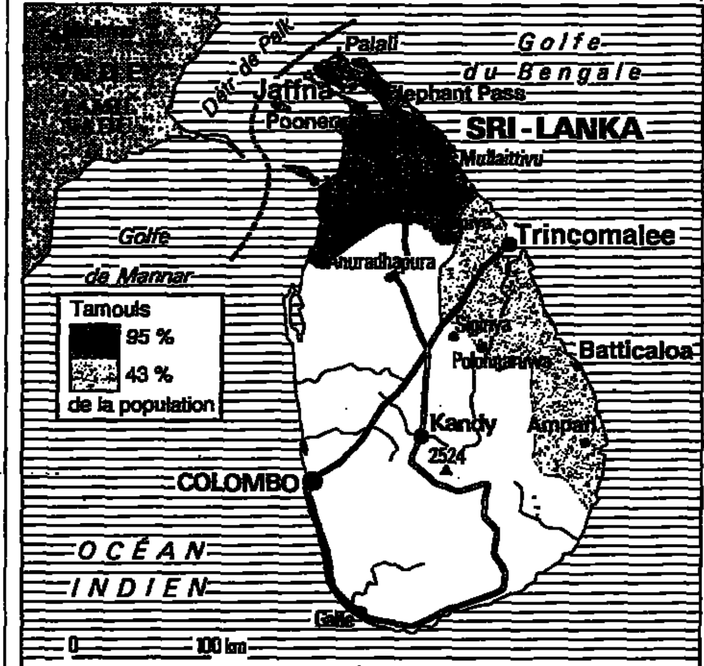
La « guerre oubliée » du Sri-Lanka

Suite de la première page

Trente mois plus tard, le dernier des soldats de New-Delhi rembarquait piteusement : à contre-cœur, l'Inde avait cédé à la *demande de M. Premadasa*, n'ayant réglé aucun problème et ayant perdu deux mille hommes contre les Tigres.

Aujourd'hui, le Sri-Lanka vit *une situation étrange (2). Dans le* Nord, il existe déjà une entité tamoule autonome recouvrant l'essentiel de la province septentrionale, avec, pour capitale, Jaffna, deuxième ville de l'île. Les forces de Colombo n'y occupent que quelques enclaves : la base *aérienne de Palali ; huit îles face* à Jaffna ; la langue de terre de Poonerym, point de départ, naguère, du seul ferry vers Jaffna ; et Elephant-Pass, unique accès routier à la capitale du *« pays tamoul »*. Depuis l'automne, cette situation est figée : l'armée a peu lancé d'opérations « pointues », sinon pour disputer aux Tigres le Weli-Oya, zone du Nord-Est où sont installés des camps des LTTE et où se tien*drait M. Prabhakaran lui-même.*

Dans cette *« drôle de guerre »* conventionnelle, les populations



demeurées sur place (3) souffrent du blocus imposé par Colombo sur certains produits *« stratégiques »* (des instruments chirurgicaux aux piles électriques...) et vivent dans la crainte permanente de l'assaut. A Jaffna, *certains quartiers ont été dévastés* par les batailles de 1987 et 1990. La ville, naguère riante et animée, est méconnaissable : privée d'électricité et d'eau courante, on n'y voit plus circuler, faute d'essence, que des bicyclettes. Aucune grave carence alimentaire *ou autre n'y est pourtant signalée* : la campagne fournit à plein ses récoltes. Pour ne pas trop *s'aliéner la population*, l'armée laisse passer les produits nécessaires à la vie quotidienne, à l'exception notable de médicaments tels que les antibiotiques. Enfin, la Croix-Rouge internationale est autorisée à débarquer chaque mois 8 000 tonnes de produits divers. *Le gouvernement*, désireux de maintenir la fiction de son contrôle sur le Nord, envoie même à Jaffna, toujours *via* la Croix-Rouge, les traitements des fonctionnaires. Détail piquant : il finance ainsi en partie la guerre menée contre lui, puisque les LTTE prélèvent un impôt sur ces versements.

Dans la province de l'Est, la situation est très différente. Après la rupture par les LTTE, le 10 juin 1990, d'une trêve d'un an, l'armée a mis peu de temps à *lui reprendre le contrôle* des villes, Amparai, Batticaloa et Trincomalee, ainsi que des petites localités et des grands axes de circulation. Comme l'ont dénoncé maintes instances internationales, cette reconquête s'est accompagnée – de part et d'autre, mais surtout de la part des militaires – de graves violations des droits de l'homme : disparition de civils et exécutions sommaires notamment. Les combattants tamouls, très aguerris, se sont dès lors réfugiés dans leurs camps de la *« jungle »*, d'où ils harcèlent les soldats sri-lankais installés à l'orée des villages et aux carrefours. Tous les matins, les militaires doivent déminer les routes. Les rebelles pratiquent eux aussi une politique de terreur : outre, naturellement, les *Cinghalais, leurs victimes désignées* sont des villageois musulmans, assassinés par centaines, de façon souvent atroce ; ces hommes, qui parlent tamoul mais refusent l'empire des LTTE, sont tenus pour *« traîtres »* par les Tigres.

Des centaines de milliers de réfugiés

Bien que les récoltes aient, pour la première fois depuis 1990, été effectuées cette année dans l'Est, les civils sont très touchés par cette guérilla, en particulier les paysans, qui n'osent plus guère se déplacer, ne serait-ce que pour aller se faire soigner en ville. Plusieurs centaines de milliers d'habitants se sont réfugiés vers le sud, notamment à Colombo, où ils grossissent la troupe des vendeurs à la sauvette et des mendiants. Les *violations des droits de l'homme* par les forces de l'ordre ont décru depuis un an, en partie en raison des pressions internationales.

Tout en manifestant une réelle combativité, les LTTE ont perdu du terrain. Le mouvement, qui recrute sur une base de deux millions de personnes environ et qui a perdu près de sept mille combattants en deux ans, s'essouffle. Ses guerriers sont de plus en plus *souvent des adolescents et, pour* près d'un quart, de jeunes femmes. La conscription est présentée par les *LTTE* comme une ardente obligation. Nombre de familles, qui n'entendent pas sacrifier leurs enfants, émigrent avec eux, les plus aisées notamment. L'ampleur de cet exode est attestée par le fait que soixante mille Tamouls du Sri-Lanka *vivent aujourd'hui en France.* Selon des informations officieuses, les Tigres ne seraient pas plus de sept mille cinq cents. Un dur endoctrinement aidant, ces combattants sont très déterminés : la remise à chacun d'une capsule de cyanure pour se suicider plutôt que d'être pris constitue la prise de toge virile pour les guérilleros.

Les Tigres sont surtout concentrés dans le Nord, pour défendre le *« périmètre sacré » de Jaffna*. Leurs commandos ont sur leur adversaire l'avantage d'une rusticité et d'une mobilité supérieures, dérivées de leur connaissance *du terrain. Ils ont*, par exemple, créé une unité de trois cent cinquante « Tigres de mer », spécialisés dans le débarquement des armes. Celles-ci viennent soit du sous-continent indien à bord d'embarcations ultrarapides permettant d'échapper à la marine de Delhi, soit de cargos s'immobilisant hors des eaux territoriales.

La principale raison de l'affaiblissement des Tigres est autre. Leur cause, d'abord bien accueillie à l'étranger après le pogrom de juillet *1983* où des centaines de Sri-Lankais de religion hindoue avaient péri, y est devenue moins populaire, en Europe notamment : des actes barbares des *LTTE* ont indigné l'opinion, en particulier les massacres d'adversaires *tamouls auxquels ils se* sont livrés. La surveillance qu'ils exercent sur leurs compatriotes émigrés, aux fins de la collecte de *« l'impôt patriotique »*, inquiète les pays occidentaux. Mais l'erreur majeure des Tigres a sans aucun doute été l'assassinat, en mai 1991, de Rajiv Gandhi. Cette action leur a valu la vive hostilité de l'Inde, longtemps leur protectrice mais qui vient de *déclarer les LTTE hors la loi.*

Les autorités de Colombo semblent hésitantes. Fin 1991 d'abord, puis en février, tout semblait prêt pour une *« offensive finale »* contre Jaffna. Pourquoi n'a-t-elle pas eu lieu ? Certains observateurs estiment que les *forces armées ont alors mené* une *« guerre psychologique »*, afin de jauger les réactions internationales à une telle entreprise. D'autres mettent cette hésitation sur le compte de divisions au sein du pouvoir. Il existe au Sri-Lanka comme ailleurs des *« colombes »* et des *« faucons »*. Les forces armées elles-mêmes sont partagées : le général Kobbekaduwa, commandant du front nord, au contact de l'ennemi, est ainsi très réservé sur l'opportunité d'un assaut. La population sri-lankaise, quant à elle, est lasse, toutes ethnies confondues. L'exaspération, voire la haine, qui avait saisi Cinghalais et musulmans lorsque les LTTE avaient relancé la guerre en *juin 1990, a fait place à la résignation.* Des missions de paix ont été menées ces derniers mois par des personnalités religieuses, notamment des bouddhistes – geste important du fait que les *bikkus* (bonzes) sont souvent considérés comme l'avant-garde du *nationalisme cinghalais.*

Pressions et ouverture

L'immense majorité des Sri-Lankais souhaite le succès de la commission parlementaire de paix. *« C'est la seule façon d'éviter la désintégration de la nation et la poursuite du massacre de nos soldats et de tant de jeunes gens dévoués à une cause »*, nous déclare M. Moonesinge. Selon cet influent député de l'opposition (SLFP) qui préside la commission, ses travaux devraient aboutir en juin. Mais nul ne croit qu'ils contraindront les LTTE à la négociation. Quoi qu'il en soit, l'opposition, emmenée par l'ancien premier ministre, Mme Sirimavo Bandaranaike, penche pour la fermeté, ne voulant pas laisser le président empocher le bénéfice d'un sursaut nationaliste.

Beaucoup dépend donc de M. Premadasa. Le chef de l'Etat n'avait guère été, en tant que premier ministre dans les années 80, un adversaire implacable des rebelles tamouls. Devenu président en 1989, il a aussitôt entamé des négociations avec les LTTE. Il ne s'est pas opposé, fin 1989, à l'établissement du pouvoir LTTE sur tout le Nord-Est. Et il n'a jamais mis les Tigres hors la loi. M. Premadasa n'est donc pas un *« faucon »*. En fait, sa politique a toujours entendu combiner pressions et ouverture à la négociation. Certains signes laissent néanmoins à penser qu'il aurait récemment *opté pour la ligne dure, poussé* peut-être par de graves difficultés de politique intérieure. Ainsi les commandants des trois armes ont reçu feu vert, début avril, pour mener les offensives à leur façon. Un récent et substantiel renforcement des moyens en matériel *suggère aussi que les « faucons »* dominent. L'offensive contre Jaffna pourrait avoir lieu avant *l'été.*

JEAN-PIERRE CLERC

(2) Sur 17 millions de Sri-Lankais, les Cinghalais, presque tous bouddhistes, sont 12,5 millions ; les musulmans, un peu plus de 1 million : les Tamouls, presque tous hindous, représentent plus de 3 millions de personnes ; ils se partagent entre 2 millions d'entre eux dits *« de Jaffna »*, installés de temps immémoriaux dans l'île, et 1 million d'origine indienne plus récente, vivant au centre de Ceylan, où ils travaillent dans les plantations de thé. *Les chrétiens sont 1,2 million.*

(3) Plus d'un demi-million de Tamouls ont émigré, pour l'essentiel en Europe de l'Ouest et dans des pays du Golfe.

A TRAVERS LE MONDE

BURKINA

Ecrasante victoire du parti présidentiel aux législatives

L'Organisation pour la démocratie *populaire-Mouvement du travail* (ODP-MT, que dirige le président Blaise Compaoré) a remporté 78 sièges parlementaires sur 107, lors des élections législatives du dimanche 24 mai. Ces résultats officiels, annoncés, vendredi 29 mai à Ouagadougou, par la commission *nationale d'organisation des élections*, représentent une écrasante victoire pour les partisans du chef de l'Etat, dont la légitimité avait été, un moment, ébranlée.

Les partis de l'opposition ne disposeront que de 23 sièges, dont 12 pour la Convention nationale des patriotes progressistes-Parti social démocrate (CNPP/PSD) de M. Pierre Tapsoba. *Ce dernier* a dénoncé des *« fraudes »*, les listes électorales ayant été, selon lui, manipulées, afin d'en exclure les opposants. En revanche, les observateurs étrangers (*Africains*, *Français* et Allemands) ont estimé que le scrutin s'était déroulé dans des conditions *« satisfaisantes »*. Autre ombre au tableau, indiscutable celle-là : le très *faible taux de participation* (33,8 %). – *(AFP.)*

ÉTATS-UNIS

Le débat sur la mort du président Kennedy relancé

Dix jours après l'affirmation par des médecins légistes que le président John Kennedy avait bien été assassiné de dos par une seule personne, des techniciens de la Navy ont contredit, vendredi 29 mai, cette version *officielle* en soutenant qu'il avait aussi été touché de face.

Lors d'une conférence de presse à *New-York*, trois techniciens de la Navy, dont un photographe qui a pris des clichés de l'autopsie et un homme qui avait effectué des radios du corps, ont affirmé que *les photos et radios présentées* jusqu'ici avaient été maquillées.

Selon les trois hommes – MM. Jerrol Custer, Paul O'Connor et Floyd Riebe, – les photos de la tête du président montrant l'arrière du crâne intact ont été retouchées *pour cacher* un trou qui aurait été provoqué par une balle entrant de face. Ce maquillage aurait été effectué pour coller à *la* version officielle, qui veut que le président Kennedy ait été assassiné, le 22 novembre 1963, par le seul Lee Harvey Oswald, qui l'a atteint *depuis l'arrière, affirment* les hommes de la Navy. – *(AFP.)*

RWANDA

Amorce de dialogue entre gouvernement et rebelles

Les premiers contacts officiels entre les partis politiques membres du nouveau gouvernement de coalition et les rebelles du Front patriotique rwandais (FPR) ont eu lieu, *vendredi 29 mai*, à *Bruxelles*, a-t-on appris auprès du FPR. Des responsables du Mouvement démocratique républicain (MDR), du Parti social-démocrate (PSD) et du Parti libéral (PL) ont eu une entrevue avec une délégation du FPR, conduite par son président, le colonel Kanyarengwe. Ces entretiens ont porté, notamment, sur la préparation des discussions qui doivent s'ouvrir en juin, à Paris, *sous l'égide* de la France, entre le gouvernement et le FPR.

Paralysé depuis un an et demi par la guerre civile, le Rwanda est toujours en proie aux violences politiques. Kigali a ainsi été le *théâtre, jeudi et vendredi, de manifestations* sanglantes, qui ont fait au moins un mort et plusieurs *blessés*. Selon d'autres informations, non confirmées, le bilan oscillerait entre cinq et sept morts. Au cours d'une marche organisée par les partisans du président *Juvenal Habyarimana, de jeunes* manifestants, souvent armés de bâtons, de pierres et de machettes, ont attaqué des personnalités de l'opposition ou des biens leur appartenant, déclenchant des affrontements dans les rues de la capitale. – *(AFP.)*

SOUDAN

Des milliers de civils fuyant les combats se réfugient au Kenya

Plus de 22 500 civils soudanais, *dont quelque 12 500 enfants*, fuyant les combats dans le sud de leur pays, sont arrivés, vendredi 29 mai, au Kenya. Ce nouvel afflux, annoncé par le Haut-Commissariat *pour les réfugiés* auprès des Nations unies (HCR), porte à plus de 280 000 le nombre total des réfugiés – soudanais, mais aussi éthiopiens et somaliens – qui ont réussi *à gagner le Kenya au cours de ces* derniers mois. L'afflux soudain de ces Soudanais fait suite à l'annonce de la *prise de la ville de Kapoeta*, jusque-là aux mains des rebelles *sudistes, par les troupes de Khartoum.*

Le HCR, *qui a débloqué 500 000* dollars des fonds d'urgence pour faire face à cette nouvelle vague de réfugiés, a lancé, en vain, il y a deux semaines, un appel à l'aide internationale *pour financer l'accueil de ces* populations. Selon les estimations du HCR, les réfugiés somaliens et éthiopiens arrivent *désormais* au Kenya au rythme de 1 000 à 2 000 *personnes par jour*, la plupart dans *un état de malnutrition et de déshydration* avancé. – *(AFP.)*

AFRIQUE

□ ***ÉTHIOPIE : levée du couvre-feu instauré il y a dix-sept ans.*** – Les habitants d'Addis-Abeba ont fêté, dans la nuit du vendredi 29 au samedi 30 mai, la levée du couvre-feu, qui était en vigueur dans le pays depuis dix-sept ans. Les boîtes de nuit de la capitale sont restées ouvertes jusqu'à l'aube, tandis que, dans les rues, des groupes de musiciens célébraient l'événement. Le couvre-feu a été levé *jeudi, un an jour pour jour après la* chute du régime Menguistu. – *(AFP, Reuter.)*

POLITIQUE

Un avis du Conseil d'Etat

Les couples de fonctionnaires ne peuvent cumuler les suppléments familiaux de traitement

En vertu de la loi du 13 juillet 1983 les fonctionnaires ont droit à une rémunération comprenant, en cas d'enfants à charge, un supplément familial de traitement (1). A la suite d'une décision dans laquelle le Conseil d'Etat avait admis que rien n'interdit, en l'absence d'une disposition législative expresse, qu'un agent public cumule ce supplément familial de traitement avec un avantage analogue détenu par son conjoint lorsque celui-ci travaille dans le secteur privé, de nombreux couples de fonctionnaires avaient revendiqué pour eux-mêmes le bénéfice de ce cumul, sans l'obtenir (*le Monde* du 16 mars).

Deux tribunaux administratifs, ceux de Grenoble et de Nancy, confrontés à de nombreuses demandes de recours, avaient donc saisi en appel le Conseil d'Etat pour lui demander de trancher la question alors que les syndicats de la fonction publique réclamaient le bénéfice de prestations rétroactives pour un montant de l'ordre de huit milliards de francs. Un million de fonctionnaires étaient directement concernés.

La haute juridiction administrative a tranché cet imbroglio, vendredi 29 mai, en estimant que dans les ménages de fonctionnaires les accessoires de traitement accordés du fait des enfants en charge ne peuvent se cumuler. Le bénéfice du supplément familial ne peut être accordé qu'une fois au titre d'un même enfant.

De l'avis du Conseil d'Etat ce principe *«trouve sa source dans la loi du 14 septembre 1941, premier embryon d'un statut général des fonctionnaires, dont l'article 97 excluait expressément le cumul de tels avantages pour les ménages de fonctionnaires»* et si cet article a été *«abrogé par l'ordonnance du 9 août 1944 relative au rétablissement de la légalité républicaine sur le territoire continental»* il a *«été ensuite rétabli par l'ordonnance du 6 janvier 1945»* et *«est resté en vigueur jusqu'à son abrogation explicite par la loi du 26 juillet 1991 (...) qui s'est bornée à rappeler une règle ancienne et n'a rien changé au droit applicable»*.

Le Conseil d'Etat a précisé que cette règle du non-cumul du supplément familial de traitement doit s'appliquer non seulement aux fonctionnaires des administrations de l'Etat mais également à ceux des collectivités locales et des établissements hospitaliers couverts par le statut de 1983, ainsi qu'aux militaires de carrière, aux magistrats et aux agents non titulaires de la fonction publique de l'Etat et de la fonction publique territoriale dont le traitement est fixé par référence au traitement des fonctionnaires.

(1) Calculée en fonction du nombre d'enfants, cette composante du traitement des agents de l'Etat est allouée en plus de la rémunération dite pour «service fait» et vient s'ajouter à diverses autres indemnités. D'un montant de 15 F par mois pour le premier enfant elle passe rapidement à une moyenne mensuelle de 402 F pour le second puis de 986 F pour le troisième. Au-delà, cette moyenne mensuelle s'établit à 694 F.

Annonçant son retrait du comité directeur

M. Allègre regrette que le PS soit «en panne d'idées»

M. Claude Allègre, ancien conseiller spécial de M. Lionel Jospin lorsque celui-ci était ministre de l'éducation nationale, annonce, dans un entretien au *Point* daté du 30 mai, qu'il a *«décidé de démissionner»* du bureau exécutif du Parti socialiste. *«Je veux retrouver ma pleine liberté d'intellectuel»*, affirme-t-il, en précisant qu'il ne se représentera pas au comité directeur du PS lors du prochain congrès de Bordeaux en juillet.

Comparant *«avec un certain recul»* le bilan de M. Giscard d'Estaing et celui des socialistes, M. Allègre note que ces derniers, s'ils *«ont mieux réussi sur le plan économique»*, *«n'ont pas fait la différence dans le domaine social»*. *«Sous Giscard, les chômeurs étaient indemnisés à 90 %, les travailleurs sont entrés dans les conseils d'administration des entreprises, les prisons ont été pour la première fois réformées, le vote à dix-huit ans a été instauré, Mme Simone Veil a fait la loi sur l'IVG*, souligne M. Allègre. *La gauche a amené la retraite à soixante ans, la cinquième semaine de congés payés, l'impôt sur les grandes fortunes, le RMI, les mesures sur l'éducation nationale.»* Selon l'ancien collaborateur de M. Jospin, *«la comparaison n'est pas assez contrastée»*.

M. Allègre estime que le PS est *«en panne d'idées»* et que le nouveau programme du parti *«est de l'eau tiède»*. *«L'expression de «modernisation du PS» m'agace»*, précise-t-il, ajoutant que *«le monolithisme aujourd'hui recherché conduira à l'éclatement du parti»*. Commentant, enfin, la démission du gouvernement de M. Bernard Tapie, M. Allègre se déclare *«choqué par le mélange des affaires et de la politique»*, mais précise qu'il est *«stupéfié par le manque de décence de certains socialistes qui, après avoir porté aux nues M. Tapie, lui ont brutalement tourné le dos»*.

Il y a trente-cinq ans, le Parlement débattait du traité de Rome

Quand les députés progressistes exhortaient la France à refuser le «saut dans l'inconnu» de l'Europe...

Il y aura bientôt trente-cinq ans, le 24 juillet 1957, l'Assemblée nationale adoptait définitivement le traité de Rome, qui marquait la naissance de la Communauté économique européenne. Référence permanente dans l'actuel *débat parlementaire sur le projet de loi* constitutionnel préalable à la ratification du traité de Maastricht, les accords de 1957 avaient été négociés, au nom de la France, par M. Maurice Faure, alors secrétaire d'Etat aux affaires étrangères. Eclipsée par les préoccupations algériennes, la ratification du traité de Rome n'avait pas donné *lieu aux débats passionnés et aux déchirements suscités trois ans plus tôt par le projet de* Communauté européenne de défense (CED). Si les divisions apparues, tant à gauche qu'à droite, à propos de Maastricht, évoquent davantage la querelle de la CED, on retrouve dans les arguments avancés par les adversaires de la ratification les mêmes craintes que celles exprimées par les parlementaires en 1957.

Heureusement, il y avait l'Algérie! M. Maurice Faure reconnaît aujourd'hui, avec un brin de cynisme, que le conflit algérien qui mobilisait l'opinion publique, il y a trente-cinq ans, lui a *«opportunément»* permis de mener à bien les négociations sur le traité de Rome avec ses cinq partenaires européens. Après le refus de la France de ratifier la CED et alors que les plaies ouvertes par ce débat dans tous les groupes politiques étaient encore vives, le gouvernement avait tout à craindre d'un nouveau débat européen. L'enjeu était de taille : *«Il fallait repartir, rattraper le fil rompu par la CED»*, se souvient M. Faure. Le secrétaire d'Etat aux affaires étrangères savait que la première maladresse, la moindre surenchère, pouvaient être fatales à une ratification par la France.

Janvier 1957. Après plusieurs mois de négociations, le gouvernement de Guy Mollet a prudemment accepté de répondre aux interpellations des députés sur les enjeux du futur traité. Le débat est virulent. Aux côtés de Jacques Duclos qui, au nom des communistes, dénonce *«l'Europe vaticane, centre de bellicisme actif»* et met en garde les *«frénétiques de la relance européenne»* contre la montée de l'inquiétude dans le pays, on trouve, même chez les modérés, de fortes réticences à l'égard d'un traité qui risque de mettre en péril l'agriculture française et de compromettre le développement économique de l'outre-mer. Dans un ordre du jour voté par 322 voix contre 207, l'Assemblée nationale fixe un cadre précis au gouvernement pour la suite des négociations.

C'est muni de ce «mandat impératif» que M. Faure retrouve, dans le château bruxellois de Val-Duchesse, ses homologues allemand, italien, belge, néerlandais et luxembourgeois. *«Notre but était de tout faire pour ne pas renouveler la CED*, raconte-t-il. *L'obsession, c'était que la France ratifie et, symboliquement, en premier.»* A plusieurs reprises, le ministre français demande à ses partenaires de modérer leurs exigences, *«de ne pas trop en faire»* pour ne pas froisser la susceptibilité hexagonale.

La confiance qui s'est progressivement instaurée entre les six chancelleries aplanit les difficultés. *«Il y avait entre nous une unité de vue totale sur la construction européenne. Nous étions devenus des amis. Beaucoup de choses se réglaient dans le chambranle d'une fenêtre, la confiance était absolue*, confie M. Faure. *Mais nous n'étions que six pays, très homogènes, et surtout... il n'y avait pas la Grande-Bretagne!»*

Le secrétaire d'Etat aux affaires étrangères obtient satisfaction sur les deux points symboliques : la politique agricole commune et l'intégration de l'outre-mer à la CEE. *«C'est la France qui menait le débat, l'Allemagne suivait. Le traité était un marché non exprimé : favorable à la politique agricole française et favorable à la politique industrielle allemande.»*

Le traité est signé le 23 mars. De retour devant l'Assemblée nationale, M. Faure va devoir convaincre les députés de la justesse et de l'équilibre du traité. Les craintes à l'égard d'une Allemagne qui a déjà largement reconstruit son potentiel industriel sont loin d'être dissipées, et la nouvelle politique agricole commune définie par les Six ne rassure pas tous les parlementaires, en dépit du soutien qu'elle a reçu de la majorité des organisations professionnelles. Le débat sur la ratification s'ouvre le 1er juillet. Dans son discours, M. Faure met en garde les députés tentés par le repli hexagonal : *«Nous vivons aujourd'hui sur une fiction qui consiste à dire : il y a quatre Grands dans le monde. Eh bien! il n'y a pas quatre Grands, il y en a deux : l'Amérique et la Russie. Il y en aura un troisième à la fin du siècle : la Chine. Il dépend de nous qu'il y en ait un quatrième : l'Europe.»*

«Inutile, dangereux et inopportun»

S'il obtient le soutien explicite de M. Valéry Giscard d'Estaing (groupe des indépendants et paysans d'action sociale) qui, à la tribune du Palais-Bourbon, appelle déjà de ses vœux, au-delà de la construction d'une entité économique, une unité politique européenne, ainsi que celui des socialistes, du Rassemblement des gauches républicaines et encore celui de l'Union démocratique et socialiste de la résistance (UDSR) de M. François Mitterrand, M. Faure ne parvient pas pour autant à convaincre la totalité du groupe radical et radical-socialiste auquel il appartient.

Parmi les orateurs résolument hostiles à la ratification, deux voix fortes s'élèvent : celle de Pierre Cot, membre des Républicains progressistes – et... père de l'un des députés socialistes les plus européens du Parlement de Strasbourg, M. Jean-Pierre Cot – et celle de Pierre Mendès France. *«Le gouvernement nous propose de faire un saut dans l'inconnu et de le faire avec un mauvais parachute!»*, s'exclame Pierre Cot. *«Le marché commun est à la fois inutile, dangereux et inopportun»*, poursuit-il, avant d'alerter ses collègues, *«dans leur conscience de Français»*, sur le risque d'*«invasion pacifique»* de leur pays par une Allemagne omnipuissante. *«Nous pourrons voir dans nos villes, à la tête de nos usines (...), à la fois des techniciens allemands et, pour s'occuper de leurs affaires, des conseillers juridiques, des comptables, ou des architectes allemands pour construire leurs maisons.»* Ce qui sortira du marché commun, prédit l'orateur, *«sera l'Europe des grands industriels, des Konzern, de ces cartels dont les industriels allemands, et notamment ceux de la Ruhr, depuis près de trois quarts de siècle, connaissent magnifiquement le maniement»*.

Pierre Mendès France, ancien président du conseil, refuse lui aussi de donner *«un chèque en blanc»* au gouvernement, en ratifiant un traité qui, selon lui, dessert les intérêts français. *«Le principe même du marché commun favorise la mobilité, le brassage continuel de la main d'œuvre. La zone très industrialisée du Rhin offrira de hauts salaires et attirera la main d'œuvre la meilleure, la plus qualifiée, qui pourra être prélevée en France, en Italie, ou ailleurs. Dans le même temps, on pourra voir d'autres ouvriers (des Italiens par exemple), chômeurs ou menacés de chômage (...), chercher à s'employer le moins mal possible et accepter en France les salaires qui y prévaudront. (...) Ce double mouvement de main-d'œuvre (...) entraînera par conséquent la baisse du niveau de vie dans notre pays»*. A cette vallée du Rhin industrieuse et prospère, Pierre Mendès France oppose l'appauvrissement des régions du sud de la Loire ou de la Bretagne, qui *«n'attireront pas les investissements ou même (...) perdront certains établissements industriels. (...) La main-d'œuvre excédentaire, on lui offrira (...) de s'expatrier, d'aller travailler en Allemagne ou ailleurs»*.

«Un discours tragique...»

Par 340 voix contre 236, le projet de loi autorisant la ratification du traité est adopté le 9 juillet. Parmi les opposants, se retrouvent côte à côte Maurice Thorez, Edouard Daladier, Charles Hernu, Jacques Soustelle, Pierre Mendès France et... Roland Dumas, l'actuel ministre des affaires étrangères, alors député apparenté UDSR. Les «pour» regroupent François Mitterrand, Gaston Defferre, René Pleven, Antoine Pinay, Pierre Pflimlin, Jean-Louis Tixier-Vignancour, Valéry Giscard d'Estaing, Robert Schuman et Maurice Schumann. Ce dernier, aujourd'hui sénateur RPR, est résolument hostile au traité de Maastricht.

Devenu membre du Conseil constitutionnel, M. Faure a été nommé, en mars 1992, rapporteur du traité de Maastricht devant la haute juridiction. Ses deux cartons de notes rédigées pendant la durée des négociations du traité de Rome et le débat parlementaire, qui ont disparu au cours de l'un de ses déménagements, lui ont manqué. Il s'est toutefois replongé dans le *Journal officiel* : *«J'ai relu le discours de Mendès. C'est un discours tragique, qui annonce la catastrophe. Il n'y a pas une phrase qui résiste aujourd'hui à l'analyse.»* Les partisans du traité ont-ils fait preuve, eux, de davantage de clairvoyance? *«Nous aussi*, reconnaît M. Faure, *nous nous sommes trompés sur l'enjeu du traité. Jean Monnet pensait que la Communauté européenne se ferait autour de l'énergie et accordait plus d'importance à Euratom, signé au même moment, qu'au traité de Rome. Mais Euratom n'a eu aucun avenir.»*

Quant au secrétaire d'Etat chargé des affaires étrangères, se doutait-il que le traité qu'il avait négocié engageait si durablement la construction européenne? *«Quand nous l'avons signé, nous étions convaincus de l'importance du traité de Rome. Après l'échec de la CED, nous avions rouvert la voie. C'était le sens de l'Histoire. Mais nous ne pensions vraiment pas qu'il serait encore, trente ans plus tard, la référence permanente de l'Europe.»*

GILLES PARIS et PASCALE ROBERT-DIARD

LIVRES POLITIQUES

Le domaine contesté

DANS la très gaullienne hiérarchie des valeurs qui caractérise encore l'esprit et le fonctionnement de la Ve République, la politique extérieure et la défense sont sous la responsabilité directe du chef de l'Etat. Ces deux champs d'action qui, plus que d'autres, sont censés établir le rang de la France dans le monde, appartiennent, selon une pratique déterminée par l'usage plus que par la Constitution, au domaine dit *«réservé»* du président. Les successeurs du général de Gaulle ont sur ce point respecté l'héritage, quand bien même ils en avaient critiqué la validité, ce qui est surtout vrai de M. Mitterrand. Le fond, comme la forme, a été protégé puisque, pour l'essentiel, la politique extérieure et le système de défense imposés, non sans mal, par le fondateur de la Cinquième ont, peu à peu, surmonté les réserves et les oppositions initiales pour devenir l'objet d'un consensus que les présidents successifs ont géré jalousement.

Le général de Gaulle avait touché juste : la notion si particulière de *«rang»*, dans une hiérarchisation des nations très subjective par rapport à d'autres critères de classement, continue de flatter la fierté nationale et donne à croire que la France (son influence, le respect qu'elle inspire, le rôle qu'elle joue) détient le pouvoir d'être un peu plus que ce qu'elle est. Il y a dans la potion magique un mélange de nostalgie historique, de narcissisme culturel, de volontarisme et de prétention, de particularisme et de messianisme. Toujours est-il que la France se voudrait à part, un peu au-dessus des pays auxquels elle est comparable. Comme on sait, il est difficile de tenir son rang quand les moyens sont mesurés. Les successeurs du général de Gaulle ont fait de leur mieux, sans encourir les foudres de leurs concitoyens, les oppositions qu'ils ont affrontées portant sur des désaccords internes, d'ordre économique ou social le plus souvent.

Or, au moment où renaît, avec la ratification du traité de Maastricht, le vieux débat sur la part de *souveraineté nationale* qu'il convient de sacrifier à la construction européenne, d'autres formes de contestation globale visent la gestion présidentielle de la diplomatie française. Deux exemples charpentés de cette attitude critique, qui rompt avec le consensus ambiant (si l'on excepte les reproches ponctuels), nous sont donnés avec les essais d'un journaliste, Alain Genestar, qui publie *les Péchés du prince*, et d'un diplomate, Jacques Jessel, auteur de *la Double Défaite de Mitterrand*. Dans les deux cas, il s'agit de démontrer que le président de la République a commis de grosses erreurs dans son appréciation des événements qui ont inquiété, et parfois changé, le monde, ces dernières années, et que ces fautes tiennent à la manière dont le pouvoir est exercé. Jacques Jessel limite son *«témoignage»* aux questions concernant l'Allemagne et les relations Est-Ouest, qu'il connaît bien, et Alain Genestar, après avoir procédé à des observations analogues sur le théâtre européen, élargit son examen critique à la guerre du Golfe.

Les deux auteurs concluent que la diplomatie française n'a pas mesuré à temps la profondeur des changements intervenus en Europe de l'Est et qu'elle n'a pas spontanément eu les réactions qui convenaient, qu'il s'agisse de la volonté réformiste de Gorbatchev, des aspirations qu'incarnait Eltsine, de la tentative de coup d'Etat à Moscou, de la chute du mur de Berlin et de l'irrépressible mouvement d'unification de l'Allemagne. A ces réquisitoires parallèles, Alain Genestar ajoute le décompte des illusions, des contradictions et des velléités qui, selon lui, ont marqué l'engagement de la France dans la coalition contre l'Irak. Les deux ouvrages sont intéressants par les retours documentés qu'ils opèrent sur le déroulement de ces différentes crises. Sans oublier qu'elles procèdent d'un parti pris critique, les démarches suivies dans *la Double Défaite de Mitterrand* et *les Péchés du prince* mettent sérieusement en cause la cohérence et la lucidité d'une diplomatie qui supporte mal d'être contestée.

L'analyse de la politique extérieure permet à Alain Genestar de mettre à nu *«les tics et les travers du système mitterrandien»*. Il reproche au Prince de pécher par orgueil et de croire *«qu'il suffit de ne pas donner son aval aux événements pour que tout s'arrête»*. Il lui attribue une vision immobiliste de l'histoire, qui privilégie l'ordre plutôt que le mouvement, et une propension à se jouer des Etats comme il le fait des partis politiques dans l'Hexagone. Jacques Jessel, qui a la nostalgie du gaullisme, s'interroge sur les raisons de ce qu'il considère comme un gâchis. Il met en cause l'âge du capitaine, les divisions du parti au pouvoir, la politisation de l'administration et, surtout, la détérioration de l'outil diplomatique. A ses yeux, le Quai d'Orsay, chamboulé et mis au pas, *«a cessé de jouer ce rôle de sonnette d'alarme, qu'on ne lui demande plus de jouer»*.

Les raisons psychologiques ou partisanes avancées par nos deux contestataires ne suffisent pas, toutefois, à rendre compte des ratés dans la gestion du fameux domaine réservé. Quels que soient les tics et péchés propres à M. Mitterrand, dont on célébrait la clairvoyance et la fermeté lorsqu'il prenait position dans la crise des missiles européens ou sur la défense des droits de l'homme, et qui est toujours reconnu comme un fervent européen, ils n'ont rien d'exceptionnel : ses prédécesseurs s'investissaient tout aussi subjectivement dans l'action diplomatique, au risque de commettre certaines erreurs. Le général de Gaulle était avancé en âge lorsqu'il revint au pouvoir et Georges Pompidou fut frappé par la maladie avant de l'être par la vieillesse. Enfin, que l'on sache, le parti gaulliste ne s'est pas privé en son temps d'occuper sa place dans l'Etat!

Le vrai travers du domaine réservé est, précisément, de l'être trop. Si le gouvernement, derrière le premier ministre, détermine et conduit la politique de la nation, ce n'est certainement pas en matière diplomatique ou stratégique. Le Parlement n'est guère mieux loti : il est informé et ne peut guère faire pression qu'à travers le vote de crédits ou de traités. Au pire, un ministre pouvait se démettre, un député voter la censure, mais c'était presque un crime de lèse majesté tant il paraissait acquis que, dans ce domaine, l'autorité suprême avait un crédit d'infaillibilité, et l'héritage la force d'un dogme. Ce qui reste de faculté de contrôle, au Parlement, de possibilité de consultation auprès des leaders des grands courants d'opinion, ne compense pas le caractère personnalisé et sacralisé de l'apanage présidentiel. A la personnalisation et à la sacralisation, correspondent l'accoutumance à la déresponsabilisation et à la déférence, toutes deux piètres conseillères.

Dès lors, au lieu d'un vrai débat sur les motivations de l'acte politique, surtout si la nécessité du secret s'en mêle, on n'en obtient qu'une caricature, réduite à l'observation de ses effets dans l'opinion (la popularité du président est-elle en hausse? ou en baisse?, comment se classe la France dans telle crise qui secoue le monde?). La Ve République a souvent fonctionné selon ce schéma : le président s'étant expliqué publiquement, la cause était entendue. Une succession d'événements inattendus et de première importance (la guerre du Golfe, l'implosion de l'URSS, la recomposition de l'Europe de l'Est, la réunification de l'Allemagne), les interrogations sur la nouvelle avancée de la CEE, sont venues bousculer cette routine et, en excitant les curiosités, en suscitant quelques inquiétudes, elles ont accru le besoin d'information et libéré la controverse, au risque d'une inhabituelle intrusion dans le domaine réservé. Ce n'est pas plus mal.

ANDRÉ LAURENS

► *Les Péchés du Prince*, d'Alain Genestar. Grasset, 222 pages, 95 F.

► *La Double Défaite de Mitterrand*, de Jacques Jessel. Albin-Michel, 210 pages, 89 F.

MÉDECINE

Selon un rapport de l'IGAS

L'hôpital de Nevers connaît de graves difficultés financières

Principal employeur public du département de la Nièvre (800 lits, 1 300 agents, *300 millions de francs de budget*), l'hôpital général de Nevers est en mauvaise santé. Certains fournisseurs ne sont plus payés depuis des mois. *La Nouvelle République du Centre-Ouest* dévoilait récemment quelques-unes des principales difficultés budgétaires de cet établissement, dont le conseil d'administration est présidé par le premier ministre en personne, M. Pierre Bérégovoy, en tant que maire de Nevers.

Ce sont les fournisseurs de l'hôpital qui, las d'attendre le règlement de leurs factures, ont alerté les médias. Déjà, en décembre dernier, M. Raymond Thurier, PDG de la société de charcuterie Deslandes et Thurier, de Chambray-lès-Tours (Indre-et-Loire), avait écrit une longue lettre à M. Pierre Bérégovoy, alors ministre de l'économie et des finances, pour lui expliquer que le centre hospitalier de Nevers n'avait réglé aucune facture depuis qu'il avait obtenu le marché des établissements de la Nièvre le 1er mars 1991. *« L'autorité de tutelle m'a expliqué « avoir un problème avec Nevers » et avoir « pris des décisions pour mettre en place une amélioration de la trésorerie »*, écrivait-il.

Début avril, M. Bérégovoy quittait le Quai de Bercy pour l'hôtel Matignon, sans avoir répondu à M. Thurier. Dans une lettre du 12 mai, l'industriel exposait une nouvelle fois ses difficultés au préfet de la Nièvre. *« Titulaire d'un marché de viande de porc fraîche pour les hôpitaux de la Nièvre, j'ai livré ceux-ci du 1er mars au 31 décembre 1991. Je n'ai pas réussi à obtenir quoi que ce soit de l'hôpital de Nevers et de son satellite, le centre de diabétologie de Pougues-les-Eaux. »* Au total, les créances s'élevaient à un peu plus de 200 000 F.

« Pas d'exploitation politique »

Plusieurs autres PME de la Nièvre ou de l'Allier connaissent des difficultés équivalentes de règlement, de même que l'URSSAF et que le fournisseur d'eau, filiale de la CGE. Les problèmes de trésorerie de l'établissement avaient été évoqués lors d'un conseil municipal en date du 23 mars 1991. M. Bérégovoy expliquait alors que la situation lui semblait résulter *« de l'intervention de mutations, d'engagements de travaux, de réalisations d'embauches, tout cela à l'initiative du directeur à qui tout paraissait se conformer à l'intérêt de l'hôpital sans que les financements appropriés aient été engagés »*. Ne voulant incriminer *« ni l'ancien, ni le nouveau directeur »*, le maire de Nevers dénonçait l'absence de vigilance de la tutelle et notait *« le climat de compétition intermédicale qui fait que lorsqu'un médecin ou un service obtient quelque chose, un autre le demande »*. Il souhaitait, par ailleurs, qu'il n'y ait pas *« d'exploitation politique de cette affaire »*. En 1991, la tutelle *décidait une dotation supplémentaire* dérogatoire de 6 millions de francs, tout en souhaitant expressément qu'un plan de redressement soit mis en œuvre. Pour M. Didier Bouland, directeur de cabinet de M. Bérégovoy à la mairie de Nevers, la cause principale des difficultés de cet hôpital général réside dans la sous-évaluation faite, il y a quelques années déjà, du taux directeur et dans le retard à l'application du taux journalier.

Mais de nombreux médecins hospitaliers accusent le directeur actuel, choisi par M. Bérégovoy, d'être à l'origine de tous les maux, et notamment du très mauvais climat régnant dans un hôpital public où de nombreux services ne seraient plus en mesure d'effectuer les soins diagnostiques et thérapeutiques.

Aux termes d'un rapport demandé à l'IGAS (Inspection générale des affaires sociales) par *M. Jean-Louis Bianco lorsqu'il* était ministre des affaires sociales et à l'intégration, il apparaît que rien, d'un point de vue budgétaire, n'est en voie de règlement, une nouvelle « aide » de 16 millions de francs semblant aujourd'hui nécessaire. Si ce rapport est encore *« dans une phase contradictoire »*, on indique de bonne source que, devant cette *« fuite en avant »*, M. André Serrurier, l'actuel directeur, aujourd'hui en congé annuel, sera rapidement amené à quitter Nevers.

JEAN-YVES NAU

DÉFENSE

Un régiment de guerre électronique à Haguenau

« Grandes oreilles » contre « cerveaux »

Le 54e régiment de transmissions (RT), à Haguenau *(Bas-Rhin)*, a reçu tous ses équipements pour la guerre électronique. Il est, avec le 44e RT de Landau, en Allemagne, *l'outil du commandement* pour intercepter et *brouiller des communications*, et dresser ainsi, par ses *écoutes*, la carte d'un dispositif adverse sur le terrain.

HAGUENAU

de notre envoyé spécial

On les appelle « les grandes oreilles » ou encore « les maîtres de l'électron », mais leur adversaire principal est le « cerveau » de l'adversaire sur le champ de bataille, c'est-à-dire les émissions de toutes sortes qu'un PC envoie à ses unités. Ce sont les transmetteurs de la guerre électronique, *en charge de tirer profit* de toutes les indiscrétions de leur vis-à-vis, en écoutant ses signaux, puis en les interprétant, et en charge aussi de le contrer, en brouillant ses communications, en trompant ses radars, voire en modifiant subrepticement la trajectoire de ses missiles.

A Haguenau (Bas-Rhin), où le général Amédée Monchal, chef d'état-major de l'armée de terres, *s'est rendu* vendredi 29 mai à l'occasion du cinquantenaire de la création de l'arme des transmissions, le 54e RT vient de recevoir le dernier cri de ses matériels de la guerre électronique. Les 900 hommes de cette unité – dont près de 70 *sont des officiers* et 330 des sous-officiers en raison de la technicité de l'arme – sont prêts, à bord de leurs 400 véhicules de tous types à déployer ce qu'on appelle le système de guerre électronique de l'avant.

Dans une zone jusqu'à 100 kilomètres au-delà de la *ligne des contacts*, cette formation est en mesure d'écouter, si *elles sont en clair, ou de* décrypter si elles ont été codées, les émissions adverses pour identifier l'ensemble du dispositif qui lui fait face. C'est la recherche électronique du renseignement. Elle peut aussi contrer, par le *brouillage, les liaisons* radio d'un adversaire dans le but d'altérer *sa capacité à organiser les mouvements* de ses forces et, donc, *réussir* à le neutraliser. C'est la contre-mesure électronique.

Entre 1 200 millions et 1 650 millions de francs

Selon le colonel Jacques Doireau, qui commande le 54e RT, le coût du système (y compris les dépenses d'études, recherche et développement) est évalué à *1 200 millions* de francs. Des sources parlementaires l'estiment à 1 650 *millions* de francs.

Un second régiment, le *44e RT, a un rôle plus stratégique* pour intercepter et localiser de très loin, grâce à ses moyens fixes et mobiles qui travaillent en haute fréquence. Il est cantonné à Landau, en Allemagne, au sein du corps d'armée français d'outre-Rhin. Il devrait regagner la *France en 1994-1995 pour tenir* garnison, probablement, à Mutzig (Bas-Rhin). Ce sera sans doute l'occasion pour le commandement de rééquilibrer les missions de ces deux régiments.

« L'arme des transmissions, a expliqué le général Monchal, *est en pleine expansion. En dix ans, l'ensemble de l'armée de terre perdait près de 17 % de ses effectifs. Mais l'émergence de la guerre électronique s'est traduite par le fait que les effectifs qui lui sont consacrés ont augmenté, eux, de 70 %. »*

Durant la guerre du Golfe, on a *compté* 800 transmetteurs dans la division « Daguet ». Encore convient-il de noter que la Force d'action rapide (FAR), mobilisée contre l'Irak, n'a qu'une unité d'appui de guerre électronique, à la différence de la 1re armée, de qui relèvent ces deux régiments. La guerre électronique réunit aujourd'hui plus de 2 000 personnes – sur les 23 000 dans *les transmissions – dont un tiers* assure une veille permanente, en dehors des périodes de conflit ou de crise dans des stations-frontières où les personnels ont été formés pour comprendre les langues d'Europe de l'Est. *« Dès le temps de paix, on travaille dans le réel »*, confie un sous-officier du 54e RT, qui parle le russe, lorsque sa camarade de *régiment avoue, elle, pratiquer le* tchèque.

JACQUES ISNARD

RELIGIONS

Le silence transféré

Suite de la première page

Ganagobie revit. Le vingt et unième siècle, que Malraux pronostiquait comme un nouvel âge « religieux », approche. Près de Paris, une *cathédrale* aux rondeurs futuristes sort de terre. Ici, entre Manosque et Sisteron, dans les odeurs que savouraient Giono, Pagnol et les autres, c'est un monastère médiéval qu'on ressuscite. A la Révolution pourtant, il fut laissé pour mort, ruiné, rasé, en friche pendant plus d'un siècle. Aujourd'hui, grâce à un cocktail inédit de foi et de mécénat, à l'argent des Bouygues, Lafarge, et au génie des fils de Saint-Benoît, Ganagobie offre un espace de pierre et de prière, un lien, à l'image de ce monastère exhumé de ses *fondations millénaires*, entre tradition et modernité.

Le clocher de l'église à la toiture de lauzes teinte la fin de l'office. Devant l'autel, les bénédictins se plient une dernière fois, referment leur livre d'heures et quittent, un à un, leur rangée de stalles. Dans un silence de mort, au milieu d'une forêt de piliers qui ceint le cloître, on entend le bruit traînant du pas des vieux moines, râpant la dalle.

Une page d'histoire

A l'entrée du réfectoire, le Père *abbé*, Michel Pascal, lave, d'une cruche en étain, les mains du visiteur. C'est la première fois que la communauté mange au complet dans son nouveau site de Ganagobie, mais aucune émotion ne paraît. Et, comme si de rien n'était, devant des moines attablés, la large serviette blanche sous le menton, le Père Léon Chesnay reprend *recto tono* la lecture du chapitre du *De Gaulle* de Lacouture qu'il avait laissé à Hautecombe. C'est une autre page d'histoire qui, ici, vient d'être tournée, et, dans l'abbaye de Hautecombe, *les pleureuses du statuaire* funéraire s'en souviennent encore. Sans bruit, le départ des moines ne s'est pas fait sans déchirement. On ne quitte pas impunément un tel lieu, fondé il y a huit siècles, à la verticale du lac du Bourget, par les *héritiers de Saint-Bernard*, élu comme sépulture par les comtes de Savoie, les rois de Sardaigne et d'Italie, et comme « sanctuaire » de la Contre-Réforme par François de Sales, l'évêque voisin de Genève. Les pleureuses de l'abbaye se *souviennent de l'arrivée, en 1922*, de cette communauté bénédictine créée à la fin du siècle dernier par Dom Guéranger, exilée au début du suivant par les lois anticléricales, errant de site en site en Italie, avant de se réfugier en Savoie. Cistercienne, *l'abbaye de Hautecombe* devenait bénédictine. *Aujourd'hui*, l'évêque du lieu l'a confiée à une communauté charismatique, celle du Chemin neuf.



Mais les pleureuses se souvien*nent aussi qu*'à Hautecombe, la vie n'était plus possible pour des moines qui ont fait vœu de silence. Dans un tel lieu béni des dieux, comment poursuivre ce face-à-face régulier, infini, invisible avec Dieu ? Deux cent cinquante mille visiteurs se pressent chaque année à Hautecombe, attirés par la splendeur du site et la renommée de l'abbaye. A ses pieds, des bateaux-*mouches* font le va-et-vient, et des barques de pêcheurs, des yachts de baigneurs, parfois dans le plus simple appareil, y élisent domicile. En 1983, meurt le dernier roi d'Italie, Humbert III. Il est enterré à Hautecombe, les nostalgiques de la monarchie italienne défilent en Savoie. La décision douloureuse du départ fut prise en chapitre le 22 juillet 1987. Dom Michel Pascal se souvient de nuits de tortures, *d'exercices de Saint-Ignace librement* consentis pour savoir *« où est la volonté de Dieu »*. L'abbaye n'est-elle pas devenue musée, plutôt qu'église ? Ne vient-on pas voir les moines comme *« des pachydermes de zoo, voire comme des fossiles »*. La question hante la communauté : comment accueillir des visiteurs, tout en préservant son authenticité monastique ? *Les* murmures, les révoltes, sont restés intérieurs et personne n'est demeuré. Saint-Benoît, qui n'était pas un mystique échevelé, n'aurait pas désavoué le choix de revenir aux sources méditerranéennes de Ganagobie, de quitter le confort de Hautecombe assuré par le tourisme pour un avenir plus risqué, que de nouveaux ateliers (parfumerie, confiserie, voire maroquinerie, etc.) *déjà tentent de construire.*

Lire Teilhard en cachette

L'avenir d'une communauté dépend moins des lieux que de ses hommes. Pour Saint-Benoît, la *« stabilité »*, l'un des trois vœux religieux, veut dire fidélité. Fidèle comme Marc Lacan, le frère du grand psychanalyste, qui, après soixante-trois ans de vie monastique à Hautecombe, a fait sans broncher le voyage de Ganagobie. Avec un enthousiasme juvénile, cet octogénaire parle de sa passion – l'exégèse, – puis du concile, de l'Eglise, du Père de Lubac dont il était l'intime. De Teilhard de Chardin, dont il lisait les livres (mis par Rome à l'index) en cachette à la bibliothèque. De son frère Jacques aussi : *« Sa formation chrétienne était profonde et dans ses séminaires, il parlait de Pascal et de Thérèse d'Avila. Ma vocation religieuse l'a bouleversé, mais nous avons toujours été en relation. L'unique but de sa vie, à lui aussi, était de chercher la vérité. »*

Chez Achille Mestre, l'itinéraire est différent. Sa vocation est plutôt celle du jeune homme riche. Agrégé de droit public, vice-doyen d'une faculté parisienne, il a servi dans des cabinets ministériels. A quarante-cinq ans, il vient de se faire moine et d'être ordonné *prêtre. Repli ? Isolement ?* Il rit de bon cœur : *« Si on vient au monastère pour fuir le monde, on ne tient pas longtemps. On y vient pour suivre le Christ. Ici, il n'y a rien d'autre pour se raccrocher. Tous les soirs, c'est le grand silence. »*

Autre profil de moine moderne, sans lien avec la caricature des publicités de pâtes ou de camembert, celui d'Hugues Minguet, sorti de la banque et des affaires. Il frôle comme amoureusement les volumes de la collection sans prix (une Bible du douzième, une grammaire hébraïque du seizième, des *enluminures et... soixante-dix mille* ouvrages) qui vient aussi de déménager de Hautecombe à Ganagobie. Un homme de son temps aussi. C'est lui, avec le Père abbé, qui a réuni, pour lancer l'opération mécénat (1), les concours de chefs d'entreprise ou d'amis de l'abbaye, comme Michel Giraud, Pierre Laffitte, *Jacques Rigaud*, Roger Fauroux, Georges Duby, André Frossard, et tant de simples particuliers. Cent trente entreprises ont répondu à l'appel du comité de parrainage pour des fonds supérieurs à 5 000 F chacune.

Ouvriers ou ingénieurs, fils de militaires ou d'agriculteurs, ces *moines croient tout à la fois à la* patine du temps et à la modernité de la vie monastique. Ils disent que des tabous se libèrent, que passe le temps des drogues de toute nature et qu'après les sauts à l'élastique dans le vide ou les traversées de champs de braises qu'affectionnent les adeptes du « nouvel âge » mystico-ésotérique, point une nouvelle ère spirituelle. Ils en voient pour preuves les questions de sens et d'éthique que viennent leur poser les hommes d'affaires, les entrepreneurs, *les jeunes qui s'arrêtaient* hier à Hautecombe et le feront demain à Ganagobie. Il reste à construire une porterie, une hôtellerie, mais déjà est créé un Centre entreprises, avec une unité, et demain des séminaires, de recherche.

Un jour débarqua, à Hautecombe, un jeune « punk » qui avait découvert la foi dans un vieux grenier, où il venait de dénicher l'*Histoire d'une âme* de Thérèse de Lisieux. Il dévora le livre et fit quelques mois au noviciat. Ainsi va la vie au monastère. Comme pour faire des pas de danse, on y apprend à se retourner, pour mieux avancer. A Hautecombe commence l'office de vêpres, mais le lac, encore, est éclaboussé de soleil.

HENRI TINCQ

(1) *Le Monde* du 15 juin 1990. L'investissement pour la restauration du prieuré de Ganagobie représente une somme de 45 millions de francs, dont il reste à *10 millions* à couvrir. Pour tous renseignements : Prieuré de Ganagobie, 04310 Peyruis. Tél. : 92-68-00-04. Ou Association Saint-Mayeul, 8, rue Récamier, 75007 Paris. Tél. : 42-65-19-18.

A Rome

Canonisation de Claude La Colombière un mystique du dix-septième siècle

Le pape devait canoniser, *dimanche* 31 mai à Rome, le Père Claude La Colombière (1641-1682), un jésuite qui exerça, au dix-septième siècle, une *influence intellectuelle* et spirituelle, à Paris, dans la *région lyonnaise et à Londres.*

Dès son plus jeune âge, le Père Claude La Colombière baigne dans une atmosphère de grande culture. Son père, notaire royal à Saint-Symphorien-d'Ozon (Rhône), le confie à neuf ans au collège des jésuites de Lyon, celui de la Très Sainte Trinité, qui jouit *alors d'une* réputation européenne. Le 15 octobre *1658, à dix-sept* ans, il entre au noviciat de la Compagnie de Jésus en Avignon et, après quelques années de professorat, il est envoyé à Paris pour y faire ses quatre ans d'études théologiques (1666-1670). Quelle aubaine pour le jeune et brillant humaniste : à *Paris*, les jésuites sont engagés dans toutes les luttes intellectuelles de l'époque ! Il devient même précepteur des *fils* de Colbert. Or le ministre aime réunir *en son hôtel* particulier des hommes de lettres et des savants, et il n'est pas rare que le précepteur soit invité à ces réunions.

Ordonné prêtre en avril 1669, La Colombière rentre en *1670* à Lyon, où il enseigne la rhétorique. Mais, quatre ans *plus tard, il se retire*, pour sa dernière année de formation, dont le moment fort est la retraite de trente jours selon les exercices spirituels de saint Ignace. Des notes quotidiennes qu'il laisse alors, on découvre, sous les dehors *brillants de l'humaniste, des qualités* d'esprit et de cœur.

Sa religion n'a rien d'un formalisme. Sa relation à Dieu est un *« cœur à cœur »*, une intimité avec Jésus-Christ, le *« seul véritable ami »*. Rien ne doit y porter ombrage. *C'est « le pur amour »* dont on parle tant à l'époque, l'absolu des grands mystiques, la liberté intérieure radicale pour ne vivre qu'au *« goût de Dieu »*.

A Paray-le-Monial, on lui confie le soin de juger les apparitions et *messages de Marguerite-Marie* Alacoque, à qui l'on doit le culte du Sacré-Cœur. Il reconnaît l'authenticité divine de ces phénomènes mystiques. Dix-huit mois plus tard, il est envoyé à Londres en qualité de « prédicateur » de la duchesse d'York, *dans cette Angleterre farouchement* anti-papiste. En août 1678, *se déclenche* la « terreur papiste » : au début, Claude n'est pas inquiété. Mais, dans la nuit du 13 au 14 novembre, il est arrêté et jeté dans l'horrible prison de King's Bench. Il évite de justesse le martyre, mais un décret royal le bannit.

C'est un homme à la santé minée par la phtisie qui rentre à Lyon le *11 mars 1679*. Pendant deux ans, il va traîner sa vie entre Lyon, Saint-*Symphorien* et Paray-le-Monial. C'est là qu'il meurt, en février 1682, laissant un catalogue moins de vertus à imiter que d'orientations de vie. Autant, dit-il, *« il faut être saint pour faire des saints »*, autant il faut être homme pour faire des hommes des saints.

ANDRÉ RAVIER, jésuite

هكذا من الأصل

SOCIÉTÉ

Transmis par le juge Van Ruymbeke dans l'affaire de la SAGES

Sept dossiers d'élus socialistes sont bloqués au parquet de Rennes

Sept dossiers, concernant les relations d'élus socialistes avec la SAGES, le bureau d'études dirigé par M. Michel Reyt, sont bloqués depuis deux semaines au parquet général de Rennes, attendant selon toute vraisemblance le feu vert du ministère de la justice pour pouvoir être transmis aux procureurs concernés.

Ces sept dossiers ont été transmis au parquet général de Rennes par le conseiller Renaud Van Ruymbeke dans le cadre des procédures en vigueur qui obligent un magistrat instructeur à interrompre momentanément son instruction dès qu'apparaît le nom d'un élu susceptible d'être inculpé, afin que soit désignée la juridiction compétente s'agissant de personnes « protégées ». Cette démarche, obligatoire sous peine de nullité de la procédure, ne préjuge pas du sort final réservé par l'instruction aux personnes en cause. Cette fois, il s'agit cependant de *« faits nouveaux »* découverts par le magistrat rennais et qui sont en dehors de sa saisine originelle.

La Loire-Atlantique sur la sellette

M. Van Ruymbeke, qui enquête sur le financement des partis politiques dans la Sarthe (affaires Urba et SAGES) et en Loire-Atlantique (affaire Trager), a donc buté sur sept noms d'élus socialistes, dont l'un est, par ailleurs, membre du gouvernement. Il s'agit de MM. Jean-Pierre Sueur, maire d'Orléans et secrétaire d'Etat aux collectivités locales ; Jean-Yves Le Drian, maire de Lorient et ancien secrétaire d'Etat à la mer ; Jean-Marc Ayrault, maire de Nantes et député de Loire-Atlantique ; Jacques Floch, maire de Rezé et député de Loire-Atlantique ; André Pinçon, maire de Laval (Mayenne) ; Guy Briantais, maire de Courcouronnes (Essonne) ; Gérard Letailleur, maire de Petit-Couronne (Seine-Maritime) ; enfin d'un adjoint au maire de Le Teil (Ardèche).

Les noms de ces élus apparaissent dans les dossiers saisis dans le cadre de l'enquête sur la SAGES, ce bureau d'études proche du PS dont le directeur, M. Michel Reyt, a été incarcéré fin février par le juge Van Ruymbeke pour trafic d'influence. Il semble que M. Van Ruymbeke aurait veillé, en les transmettant, à distinguer, comme l'a recommandé récemment le ministre de la justice (*le Monde* du 22 mai), *« les situations relevant de pratiques irrégulières de financement des partis politiques de celles faisant apparaître un enrichissement personnel. »* Il y aurait été aidé par M. Reyt qui, silencieux pendant plus de deux mois, a commencé à se confier au juge rennais en avril.

Les socialistes de Loire-Atlantique que semblent particulièrement sur la sellette puisque MM. Ayrault et Floch ont déjà fait l'objet d'une requête similaire de M. Van Ruymbeke dans le cadre d'un des volets de l'affaire Trager (*le Monde* du 30 avril), tandis que M. Floch est inculpé dans un autre volet de la même affaire Trager par un juge d'instruction d'Angers (*le Monde* du 7 février).

Ces sept dossiers placent le gouvernement devant un dilemme. Permettre leur transmission, c'est courir le risque que les procureurs compétents déclenchent à leur tour des procédures susceptibles d'aboutir à l'inculpation des élus concernés. Outre les retombées politiques, ce serait encourager le juge Van Ruymbeke, dont on sait qu'il ne manque pas de noms d'élus dans ses dossiers, à poursuivre son *« bombardement »* tous azimuts.

Mais les garder sous le boisseau, serait, inversement, enlever tout crédit à la politique du nouveau garde des sceaux qui, il y a peu, demandait aux procureurs de faire preuve de *« célérité »* et de *« fermeté »* dans le traitement des affaires de financement illicites des partis et d'enrichissement des élus. Plus ces sept dossiers resteront immobilisés, plus M. Michel Vauzelle risque de se voir suspecté, au sein de la magistrature, de tenir un *« double langage »*.

ROLAND-PIERRE PARINGAUX

REPÈRES

SCIENCES

Les frères Bogdanov condamnés

Les frères Igor et Grischka Bogdanov ont été condamnés par la cour d'appel de Paris, le 26 mai, pour leurs emprunts au livre de l'astrophysicien Trinh Xuan Thuan, *la Mélodie secrète*, paru aux éditions Fayard. Dans son arrêt, la cour d'appel confirme l'ordonnance de référé rendue le 16 août 1991 qui enjoignait aux frères Bogdanov, auteurs avec le philosophe Jean Guitton du livre à succès *Dieu et la science*, publié par les éditions Grasset, de verser 50 000 francs aux éditions Fayard (*le Monde* du 23 août 1991). Me Georges-Alexandre Pros, conseil des éditions Fayard, a en outre obtenu de la cour d'appel la condamnation des deux vulgarisateurs scientifiques à payer 15 000 F sur le fondement de l'article 77 du nouveau code de procédure civile.

NUCLÉAIRE

Découverte à Moscou de plusieurs sites radioactifs

Plusieurs sites radioactifs, qui représenteraient au total six cents points de contamination, ont été découverts dans le centre et la proche banlieue de Moscou au cours des dix dernières années, ont affirmé des chercheurs russes, jeudi 28 mai, lors d'une table ronde sur l'environnement à laquelle participaient des experts d'une douzaine de pays.

Evguéni Dokouchaïev, physicien spécialiste de la radioactivité au comité d'Etat russe de géologie, a précisé que certains de ces sites (dont deux se trouvent dans le parc Gorki) présentent un réel danger. La plupart d'entre eux ont été « désactivés », mais certains doivent encore être nettoyés, a affirmé cependant un porte-parole du ministère russe de l'environnement. – *(AFP.)*

RECHERCHE

L'Institut Pasteur de Lyon pourrait être débaptisé

Considérant que l'Institut Pasteur de Lyon, cantonné *« dans une activité essentielle d'analyse médicale privée et de commercialisation de produits, contraire à la mission pastorienne de recherche et portant atteinte au nom de Pasteur »*, M. Marcel Boiteux, président de l'Institut Pasteur de Paris, a engagé une procédure pour obtenir le retrait de l'appellation délivrée à l'association lyonnaise en 1954. Dans une lettre adressée à M. Michel Robetel, président de Pasteur-Lyon, M. Boiteux relève *l'« évolution regrettable »* de cet établissement, et fait état de *« manquements »* et de *« violations »* à la convention signée entre les deux parties en 1989.

Cette décision est la conséquence de l'éviction brutale, le 14 février, du directeur, M. Jacques Thèze, nommé en 1989 pour redresser la situation délicate de l'Institut lyonnais qui emploie cinq cents personnes. Son plan, incluant la suppression de cent quinze emplois afin de retrouver l'équilibre financier, misait sur le développement de la recherche par l'installation de nouveaux laboratoires. Avec l'accord du maire de Lyon, cette logique a été interrompue par les instances locales, essentiellement à la suite de fortes réticences internes. Faute d'un accord amiable avant le 3 juillet, le contentieux devrait être porté devant le ministre de l'intérieur. – *(De notre bureau régional.)*

MOTS CROISÉS

PROBLÈME No 5791

HORIZONTALEMENT

I. *La dégénérescence des espèces.* Manquait d'espace vital. – II. Affection largement partagée. Une personne qui divague. – III. Noircit. Un ballot bien emballé. En rouge. – IV. Provisions peu nourrissantes. Equipai. – V. Produit par le « tapin ». Figure mythologique. Pour Cléopâtre, c'était quelque chose de sacré. Compte courant. – VI. La bière les nourrit tant bien que mal. Quel dommage ! – VII. Il est presque toujours à la fenêtre. Hurlé par un instructeur militaire. Champ de véroniques. – VIII. Enlever une bricole. Sifflement prolongé. – IX. Elles vibrent quand, par exemple, la foule entonne *la Marseillaise*. D'un auxiliaire. – X. Matricide. Assemblée. – XI. Lance... flammes. Ne ressemble pas du tout à une buse. Quartier de Vienne. – XII. Yves, pour ses amis. Un appel « déroutant ». Sac à main. – XIII. Regardas de très près. Eut à l'œil. – XIV. Abréviation. Dans les cinq premiers. – XV. Les grands froids. Courses de cycles.

VERTICALEMENT

1. Facilite le retour à la terre. Est exposé à tous les vents. – 2. N'est pas le moindre charme de la pêche. Il procède par extinction. – 3. Occupe une haute situation. Choix délibéré. Fait des singeries. – 4. Relatif à la première personne. Elément d'un gratin. – 5. Pas large s'il s'agit d'une faveur. En Italie *(Graphie admise)*. Marque d'opposition. – 6. Toujours en queue dans l'omnium. Habilement joués. Manière de se lever. – 7. Dépourvu d'os. N'ont nul besoin d'un chaperon. Pronom. – 8. Signale maints accidents de la circulation. Reçoivent souvent plus de cent balles par jour. Crédit partiel. – 9. Un endroit du tonnerre. Une vache ou un chameau. – 10. Fait partie du paysage biterrois. Congé épelé. Jetés sur des planches. En France. – 11. Orientation. Il vaut bien un « bravo ». Saint. – 12. Façon de se montrer. On s'y met rarement de bonne grâce. – 13. Pronom peu royal. Un point sur une carte. Tribu. – 14. Donne un coup de balai. Marc ou Jean. – 15. Travail écrasant. « Fonds » pour culottes.

Solution du problème no 5790

Horizontalement

I. Vestiaire. – II. Etourneau. – III. Noise. Nie. – IV. Gué. Nais. – V. Er. Be. S.O.S. – VI. Antée. S.N.E. – VII. Néon. Ee. – VIII. Carnation. – IX. Eusèbe. – X. Esclave. – XI. Dos. Hus.

Verticalement

1. Vengeance. – 2. Etourneau. – 3. Soie. Torses. – 4. Tus. Bennes. – 5. Irénée. A.B.C. – 6. An. Etel. – 7. Iénisséi. – 8. Raison. Vu. – 9. Eue. Séantes.

GUY BROUTY

SPORTS

ROLAND GARROS PARIS

TENNIS : les Internationaux de France

Roland-Garros, terre américaine

Ivan Lendl a été éliminé, vendredi 29 mai, dès le deuxième tour des Internationaux de France à Roland-Garros, au terme d'un match-marathon contre le Brésilien Jaime Oncins. Stefan Edberg a dû ferrailler pendant cinq sets pour venir à bout de l'Argentin Gabriel Markus. Les têtes de série américaines, Jim Courier, Pete Sampras et André Agassi, se sont qualifiées pour les huitièmes de finale, comme l'Espagnol Carlos Costa, l'un des outsiders du tournoi. Rude journée pour les dames, en revanche : Mary-Jose Fernandez et Manuela Maleeva-Fragnière, têtes de série numéros 6 et 8, ont prématurément quitté la terre battue parisienne.

Auréolé d'un parfum d'enfance, le premier ne peut quitter ce sourire ébahi, courir avec cette sorte de nonchalance et montrer que tout est possible avec élégance. Le second a la carrure d'un joueur de base-ball, le visage sans émotion et cogne à la perfection. Le troisième, les cuisses moulées de fluo, la tête coiffée comme une gitane, crie, crache et gesticule dans une danse qui lui donne toute sa puissance. Les Américains sont à Paris. Sampras, Courier, Agassi forment un triangle étoilé – sans oublier Chang également qualifié – qui se resserre et plane sur Roland-Garros après la sortie des vétérans McEnroe, Lendl et Connors, celui-ci restant bien ironique sur cette nouvelle génération condamnée selon lui par la fâcheuse tendance à *« gagner de l'argent avant de gagner les matches »*.

Courier, le roi, et ses dauphins menaçants. L'enfant modèle de la middle classe barbecue, héros rouquin, sage et dévoué à sa famille, entouré de deux de ces fils d'immigrés (Sampras le Grec et Agassi l'Iranien) si bien américanisés. Le roi et ses anciens copains, devenus aujourd'hui des rivaux, tous les trois confirmant clairement qu'ils sont prétendants au trophée du tournoi.

« Trop d'argent en jeu »

Sampras, visage catastrophé de la finale de la Coupe Davis, a retrouvé cette grâce un peu énigmatique, mi-sourire, mi-bouche bée, la démarche chaloupée, un soupçon de léthargie et de mélancolie, l'impression aussi d'être toujours ailleurs, ce qui lui a valu un jour ce commentaire assassin de John McEnroe : *« Ce type est froid comme un concombre. »* Sampras, timide et posé, s'est réconcilié cette année avec la terre battue, éliminant ses adversaires en trois sets, dont le Français Rodolphe Gilbert vendredi. Sampras ou le style fluide, une sorte de talent inné s'épanouissant naturellement au risque d'être un tantinet fainéant. *« Quand je me regarde à la télé, ça me semble tellement facile. »* Même s'il corrige aujourd'hui cette image de dilettante : *« Il y a quelques années, j'avais effectivement un talent qui me permettait de ne pas trop travailler. Cela m'a amené jusqu'au 80e rang mondial. Mais ensuite j'ai beaucoup travaillé ma condition physique avec mon entraîneur. »*

Classé aujourd'hui 10e à l'ATP, Sampras regarde son ami Jim Courier avec un brin d'envie, de nostalgie aussi : *« Je n'ai jamais vu quelqu'un travailler autant que lui. Après un match, il s'entraîne pendant une heure ou bien il va courir. C'est cela qui paie. Il est tellement fort qu'il peut courir tant qu'il veut. Quand j'ai vu qu'il est devenu no 1, cela m'a ouvert les yeux sur le fait qu'on pouvait travailler beaucoup plus sans être forcément blessé. J'étais plutôt du style à faire un bon match suivi d'un mauvais alors qu'il arrivait, lui, à jouer tous les jours. Nous sommes un peu moins amis qu'avant, lorsque nous étions tous les deux dans les 80es places. L'ambiance est très compétitive entre les dix premiers. Il y a trop d'argent en jeu. C'est dommage. »*

Jim Courier, lui, ne semble pas avoir d'états d'âme. Vainqueur l'année dernière à Roland-Garros, le numéro un mondial gère son ascension vers le deuxième titre avec la confiance du « taureau », comme le surnomme son entraîneur, un taureau froid et furieux à qui rien ne résisterait, pas même les grandes pointures, tels Muster ou Mancini, qui se sont déjà présentées à lui : *« Je suis content de m'en être tiré sans trop de fatigue, je me sens frais, c'est une bonne chose. »* Face à Mancini, Courier a été égal à lui-même, mécaniquement régulier dans sa frappe de boxeur, une sorte de puissance déferlante, mais réglée comme une image de synthèse, apparemment sans débordements possibles, ni risque d'erreur.

Rien à voir avec son ancien compagnon de chambre André Agassi, du temps où les deux teenagers étaient pensionnaires à l'école du gourou Nick Bollettieri. On imagine mal d'ailleurs comme les deux jeunes gens ont pu être amis : *« Oh, nous avions à l'époque des contentieux de gamins, ça n'allait pas plus loin »*, précise Courier. Hormis leur frappe de balle hargneuse, sur laquelle ils mettent une énergie totale, tout semble séparer le bon élève appliqué, sérieux et discret du flamboyant hippy du tennis, amateur de hamburgers, d'interviews, de belles voitures et de montagnes russes. Agassi, qui disputa la finale de Roland-Garros l'année dernière devant Courier, doit sa renaissance à... Pete Sampras, en avril dernier contre lequel il gagna le tournoi d'Atlanta.

Entre les deux épreuves, une série de contre-performances le faisant dégringoler du 4e au 61e rang au classement ATP et menaçant son avenir au sein même du tennis professionnel. Agassi semble avoir retrouvé la forme, il le dit et il le montre. Devant le Croate Goran Prpic, après un set hasardeux, l'homme au bandana semblait vouloir se battre sur chaque point. Une performance à Roland-Garros apparaît vitale à l'idole des teenagers, à moins qu'il ne se contente de gérer son image et les 20 millions de dollars qu'un contrat avec Donnay lui assure sur dix ans. Il paraît que Pete Sampras et Jim Courier sont assez effarés de voir évoluer ainsi leur compatriote.

DOMINIQUE LE GUILLEDOUX

Carlos Costa, en finesse

« Il ne manquait plus que la musique », s'est exclamé Agusti Pujol, le président de la Fédération espagnole de tennis, à l'issue de la rencontre. L'un de ses poulains, Carlos Costa, venait de l'emporter de fort belle manière face au Sud-Africain Wayne Ferreira. De la musique ? Pour accompagner un tennis d'une grande pureté : gestes coulés, mouvements amples, coup droit et revers déroulés en majesté, balle ramenée dans le court par un coup de poignet très sec – un coup de griffe – et plantée dans des angles impossibles. Cette patte de chat est la botte secrète de ce Catalan aux yeux clairs : un vrai ballet de plaisir. De la musique ? Comme à la corrida où les fanfares suivent, admiratives, les véroniques d'un matador habile. Hypnotisé par tant de grâce, Ferreira laissait filer les jeux sans piper mot.

« Tout pourra arriver »

A vingt-quatre ans, Carlos Costa est arrivé à Roland-Garros nimbé d'une gloire toute neuve. Il y a tout juste un an, trois ans après avoir commencé sur le circuit professionnel, il était classé 151e mondial. Illustre inconnu, il devait ferrailler dur dans les qualifications afin d'obtenir un ticket pour Roland-Garros, avant d'être défait au troisième tour par Michael Stich. Petit joueur obscur, il enchaînait les tournois pour grappiller quelques points et quelques dollars dans les premiers tours et s'engouffrait dans un avion pour aller cachetonner ailleurs.

Cette année, Carlos Costa, rentré dans le club des dix meilleurs joueurs, est tête de série numéro 9 et millionnaire. Pourtant, il a bien failli laisser tomber la raquette il y a quelques mois. Il se jugeait trop mauvais, incapable de soutenir son échange. C'est un ami, le joueur Jordi Arrese, qui l'a dissuadé de prendre cette retraite anticipée. Il l'a convaincu que son service foudroyant (entre 185 et 195 km/h), sa confiance à toute épreuve et surtout son coup de patte pouvaient faire trembler les plus grands.

D'accord, a dit Costa. Mais si je ne suis pas dans les cent premiers dans un an, je raccroche. Entraîné par Roberto Vizcaino, il a bachoté son service et son coup droit. Le travail a payé. Vainqueur à Estoril, à Barcelone, finaliste à Madrid et à Rome, demi-finaliste à Hambourg, Carlos Costa accroche petit à petit les vedettes du tennis mondial à son tableau de chasse : Sergi Bruguera, Emilio Sanchez, Alberto Mancini, Petr Korda ou André Agassi. Seul Jim Courier et Stefan Edberg, les deux premiers mondiaux, sont parvenus à lire et détourner la trajectoire de ses balles toujours placées justes.

Mais voilà. Fort de cet impressionnant palmarès, Carlos Costa est fatigué. Il a en effet enchaîné les tournois, pensant que ses apparitions seraient éphémères. Depuis le 5 avril, il a disputé vingt-neuf matches sans pouvoir souffler vraiment. *« Si je passe quelques tours à Roland-Garros, j'oublierai que je suis crevé*, disait-il avant d'entamer le tournoi. *Après, je suis convaincu que tout pourra arriver. »*

BÉNÉDICTE MATHIEU

Les résultats du vendredi 29 mai

SIMPLES MESSIEURS

(Deuxième tour)

Troisième quart du tableau

M. Chang (E-U, no 5) b. M. Gorriz (Esp) 6-3, 2-6, 6-3, 6-0 ; N. Kulti (Suè) b. M. Zillner (All) 4-6, 6-1, 2-6, 7-6, 6-2 ; D. Perez (Ur) b. D. Nargiso (It) 4-6, 6-3, 6-7, 7-5, 8-6 ; A. Krickstein (E-U, 13) b. M. Washington (E-U) 4-6, 5-7, 6-4, 7-6, 6-3.

Quatrième quart du tableau

D. Prinosil (All) b. J. Tarango (E-U) 7-6, 1-6, 4-6, 7-6, 6-2 ; J. Oncis (Bré) b. I. Lendl (Tch, no 11) 3-6, 3-6, 6-3, 6-2, 8-6 ; A. Cherkasov (CEI) b. R. Azar (Arg) 5-7, 7-6, 6-1, 6-2 ; S. Edberg (Suè, no 2) b. G. Markus (Arg) 4-6, 7-6, 7-5, 4-6, 6-4.

(Troisième tour)

Premier quart du tableau

J. Courier (E-U, no 1) b. A. Mancini (Ita), 6-4, 6-2, 6-0 ; A. Medvedev (Ukr) b. T. Woodbridge (Aus) 7-6, 6-2, 6-1 ; C. Costa (Esp, no 9) b. G. Schaller (Aut), 2-6, 6-2, 6-2, 6-2 ; G. Ivanisevic (Cro, no 8) b. M. Larsson (Suè) 6-7, 6-3, 6-1, 3-6, 9-7.

Deuxième quart du tableau

P. Sampras (E-U, no 3) b. R. Gilbert (Fra) 6-3, 6-2, 6-3 ; C. Steeb (All) b. A. Volkov (CEI, no 14) 6-2, 6-4, 6-2 ; A. Agassi (EU, no 11) b. G. Prpic (Cro) 2-6, 6-4, 6-1, 7-6 ; E. Sanchez (Esp) b. B. Wuyts (Bel), 6-0, 6-4, 7-6.

SIMPLES DAMES

(Deuxième tour)

Premier quart du tableau

K. Habsudova (Tch.) b. N. Van Lottum (Fra.), 7-5, 6-1.

Deuxième quart du tableau

L. Ferrando (Ita) b. B. Bowes (E-U) 6-4, 6-4.

(Troisième tour)

Troisième quart du tableau

M. Bollegraf (P-B) b. M. Maleeva-Fragnière (Sui, no 8) 7-5, 6-2 ; N. Tauziat (Fra, no 12) b. S. Wasserman (Bel) 6-4, 6-3 ; K. Date (Jap, no 14) b. M. Endo (Jap) 6-3, 6-2 ; A. Sanchez-Vicario (Esp, no 4) b. J. Wiesner (Aut), 6-3, 6-2.

Quatrième quart du tableau

S. Hack (All) b. M.-J. Fernandez (E-U, 6) 7-6, 6-2 ; N. Zvereva (CEI) b. M. Maleeva (Bul) 6-4, 6-4 ; J. Novotna (Tch, 10) b. B. Schultz (P-B) 6-3, 6-4 ; S. Graf (All, no 2) b. A. Coetzer (R S-A) 6-2, 6-1.

(Entre parenthèses, la nationalité des joueurs et joueuses et, éventuellement, leur rang parmi les têtes de série.)

ARCHITECTURE

« Le Beaubourg du Danube »

Mme Catherine Tasca, secrétaire d'Etat à la francophonie a inauguré le nouvel Institut français en Hongrie

BUDAPEST

de notre correspondant

D'entrée de jeu, le nouvel Institut français en Hongrie, inauguré lundi 25 mai, bat deux records : c'est l'un des plus grands établissements culturels français à travers le monde et c'est aussi le seul qui sera inauguré cette année. Autre particularité : il se trouve dans le plus petit pays d'Europe centrale qui est sans doute le moins francophone.

L'ouverture du bâtiment devait coïncider avec le début du Festival de printemps de Budapest, parrainé cette année par la France, mais a dû être retardée à cause des élections régionales dans l'Hexagone. Ce projet n'est pas directement lié aux récents changements politiques mais remonte à 1982. Situation rarissime, la France possédait un terrain vague en plein cœur de Budapest qui abritait jadis la Légation française détruite pendant la guerre.

Même si un institut français est présent en Hongrie depuis 1947, il s'est longtemps contenté d'une activité confidentielle et n'a donc pas cherché à s'agrandir en utilisant ce terrain, transformé en court de tennis pour le personnel de l'ambassade. Dirigés par l'architecte Georges Maurios *(voir encadré)*, les travaux de l'institut ont duré quatre ans et représentent un investissement de l'ordre de 80 millions de francs pour le ministère des affaires étrangères. Le style de l'édifice, situé sur le bord du Danube, à deux pas du centre-ville, alimente encore de nombreuses controverses mais a suscité un grand intérêt, notamment de la part de la télévision, qui a consacré deux émissions d'une demi-heure au projet et diffusées à une heure de grande écoute.

Un « avantage en nature »

Moins intime mais sûrement plus fonctionnel que l'ancien bâtiment, le nouvel institut, doté d'un budget de fonctionnement de l'ordre de 8 millions de francs et de quinze salariés, passe pour le fleuron des établissements culturels français à l'étranger et a déjà été surnommé « le Beaubourg du Danube ». Grâce à sa superficie, les cours de langues peuvent être multipliés par deux, et l'institut est désormais en mesure d'élargir l'ensemble de ses activités avec l'installation d'un auditorium de deux cent vingt places, d'une bibliothèque sur trois étages, d'une téléthèque, d'une salle d'exposition et de danse et d'un « Café viennois » en préparation. *« Il se passera quelque chose tous les soirs »*, se félicite le directeur, Alain Lombard.

Pourquoi un tel intérêt pour Budapest ? La France a bénéficié d'un *« avantage en nature »* en possédant déjà un important terrain. Et la Hongrie était le seul pays socialiste d'Europe où un tel projet était envisageable dès 1982. Depuis le changement de régime, l'enjeu n'est plus le même. Soucieux de prendre leurs marques, l'Institut français tout comme le British Council et le Gœthe Institut de Budapest ont tous élargi leurs activités pour répondre à une sensible augmentation de la demande.

YVES-MICHEL RIOLS

J.-M. MONTHIERS

L'éclectisme redécouvert

BUDAPEST

de notre envoyé spécial

En rupture avec des habitudes visuelles peu portées sur la modernité, le bâtiment qu'a construit Georges Maurios pour l'Institut français ne peut que susciter la surprise. Comme tous les pays d'Europe de l'Est, la Hongrie avait fait rentrer dans le rang ses avant-gardes architecturales, pourtant florissantes au début du siècle, débordantes d'une imagination qui trouvait à se loger dans deux veines principales, le style sécession d'importation viennoise, et ce qu'on appelle justement le style éclectique parce qu'il est difficile d'y retrouver ses petits. Enfin, depuis environ deux décennies, a émergé un style organique et gentiment fantastique, puisant son inspiration dans la nature, s'exprimant dans le bois et l'ardoise, et dont un bon exemple représente actuellement la Hongrie à l'exposition de Séville. Mal en point, le vieux Budapest était cependant à peu près intact, à un ou deux hôtels internationaux près, et sans lesdits hôtels, les rives du Danube auraient gardé la plus somptueuse des virginités.

C'est dans ce contexte qu'intervient le travail de Maurios, première œuvre architecturale de Budapest qui soit issue des courants contemporains, autrement dit qui échappe au style international. En vérité, le bâtiment, pour emprunter son vocabulaire aux tendances françaises les plus vibrionnantes, entrecroisant les matériaux – verre, métal ou pierre – et les formes – cube rigoureux, rondeur aimable à défaut d'être coquine, triangle aggressif – est d'une « normalité » à toute épreuve, avec son gabarit haussmannien, son expressivité trapue. Il retrouve par des voies détournées mais élégantes les temps glorieux de la sécession et de l'éclectisme. Surtout, il est d'une belle civilité sur les rives du fleuve, au pied de la colline de Buda, car il se fond dans les couleurs et les formes de la ville.

Ce n'est sans doute pas un pur chef-d'œuvre, ne serait-ce que parce que l'intérieur a souffert d'un programme hésitant qui frôle parfois le contradictoire, et parce que l'architecte, plus hongrois que les Hongrois eux-mêmes, y a accumulé les détails éclectiques, les passages, les recoins, toutes sortes d'originalités individuellement sympathiques, mais qui finissent par être entêtantes. Cependant, il y a de beaux et forts moments, une digne inspiration, qui méritent un coup de chapeau poli mais sincère.

FRÉDÉRIC EDELMANN

MUSIQUES

Le pari de Sapho

Pour chanter Oum Kalsoum il faut bien du courage

SAPHO
au Théâtre de la Ville

Le 6 février 1975, le monde arabe enterrait son astre : Oum Kalsoum, chanteuse, mais bien plus qu'une chanteuse. Peut-on aujourd'hui, sans frôler le désastre absolu, reprendre son répertoire, même lorsque, comme Sapho, l'on a grandi au Maroc, avec une culture arabe en bruit de fond ? De la grande voix égyptienne, la jeune Sapho retiendra, imprimée sur une mémoire diffuse, des bribes, des sons échappés d'une fenêtre, d'une boutique où la radio laissait filtrer les accents modulés de la voix du « rossignol du Caire ».

Sur son dernier album *la Traversée du désir*, Sapho juxtaposait huit minutes et demi d'*el Atlal*, un des plus célèbres parmi les poèmes chantés par Oum Kalsoum, et quarante-cinq secondes du standard français *Parlez-moi d'amour*. Histoire de faire mentir ceux pour qui ces *« objets de culture et de culte »* sont destinés à être *« embaumés, intouchables sur leur autel, tués une seconde fois »*. Ainsi décida-t-elle de monter, au beau milieu de la tournée qui promène son actuel spectacle de music-hall, un récital autour d'*el Atlal* (*les Ruines*, poème d'Ibrahim Nagui et musique de Riad El Soumbati), la chanson qu'Oum Kalsoum pouvait étirer sans dommage une heure et demie durant, et que Sapho ramène à trois quarts d'heure au Théâtre de la Ville.

Rongée par le trac

Sapho ne bénéficiait d'aucun des savoir-faire indispensables à l'interprétation de cette mélodie conçue au Caire : ni l'arabe adéquat, ni la connaissance des modes sans lesquels la musique arabe perd son âme, ni les techniques vocales à base de modulation souple, d'arrêts brusques et de langueurs suppliciantes. Le joueur de *khanoun* Elie Elachcar, qui l'accompagne en scène ainsi que neuf autres musiciens en nœud papillon (violons luth, flûte, contrebasse et percussions), se chargea de les lui enseigner. *« J'ai*, explique Sapho, *énormément travaillé pendant deux mois. »* Ce qui est peu, comparé aux années de souffrance nécessaires à l'émergence d'un talent dans un art aussi exigeant que celui du chant au Proche-Orient.

Le pari était donc extrêmemen risqué. Si risqué qu'il compensait à l'avance toutes les approximations prévues. Sapho entrait donc en scène rongée par le trac. Elle le montrait même, l'affiche. Presque fragile dans un décor sachant éviter le faste (un tissu étalé à terre dans un savant désordre de plis rappelant les dunes du désert), en voilette et habillée de robes bien plus extravagantes que les mauves et les verts d'Oum Kalsoum, Sapho avait un début difficile. L'attaque manquait de tranchant, de précision. Sapho commettait de petites erreurs significatives. Par exemple, en montant d'emblée sur scène pour y lire la traduction du poème (*« Mon amour, j'ai visité ta demeure, les minutes me brûlent comme braise, dans mon sang... »*). Elle ôtait ainsi le plaisir ambigu de l'attente, ces demi-heures de lente introduction où l'égérie du Raïs trônait comme une reine muette et concentrée.

On pouvait craindre de Sapho qu'elle ne s'abandonne à son penchant naturel pour la séduction. Mais la chanteuse française a su rester dans le registre du sobre. Au fil du spectacle – de la chanson, – elle a su se libérer petit à petit du poids de l'héritage, parfaire les limites de sa voix, emballer la salle, tous fans de Sapho ou curieux d'Oum Kalsoum. Elle a répété à l'envi le claquement des syllabes, les descentes et les remontées de rythmes, les glissades de la mélodie et les frémissements de la gorge. Mais, entre elle et l'Egypte d'il y a cinquante ans, le fossé culturel est grand : il l'empêche de se servir des mots comme des poignards, de décocher des flèches assassines aux dictateurs (de son cœur). Ou encore d'accéder à cet art de *« répéter sans fin les mêmes phrases sur les mêmes airs, mais jamais de la même façon »* qui, dit-on, rendait jalouse la femme de Nasser. Mais rendons hommage à Sapho, qui est entrée dans le jeu dangereux qu'elle s'était imposée par défi, sans exubérance tapageuse. C'est si rare !

VÉRONIQUE MORTAIGNE

▶ **Théâtre de la Ville, le 30 mai à 20 h 30. Tél. : 42-74-22-77.**

La pop oblique de Dominique Dalcan

Dominique Dalcan finira sa première tournée par son premier concert parisien, à l'Espace européen, le 1er juin. Il s'y produira sous son nom. Pour l'instant il a assuré la première partie de Kent. On est vaguement surpris de voir un musicien qu'on imaginait comme un rat de studio se lancer sur la route avec un seul album (*Entre l'étoile et le carré*, Crammed-BMG) à son actif. Ce disque, sorti à l'automne dernier, révélait un anglophile qui chante le plus souvent en français, un musicien en quête *« de la pop song parfaite »* qui n'hésite pas à dérouter l'auditeur à force d'artifices technologiques. En évitant les rites obligatoires du rock (premier groupe, concerts dans les MJC), Dominique Dalcan, enfant de la banlieue parisienne, est le dernier rejeton d'une longue tradition de solitaires qui voyagent aux marges du rock français, de Manset à Jean-Louis Murat en passant par Etienne Daho.

En décembre dernier, aux Transmusicales de Rennes, Dalcan faisait ses débuts sur scène avec un groupe de rock qui a vécu le temps de deux concerts. Depuis, il a joué en solo et – pour la tournée avec Kent – réuni une formation acoustique (guitare, violoncelle, contrebasse et percussions). Dominique Dalcan découvre les joies de la musique en collectivité, de *« n'être plus uniquement conditionné par [ses] envies »*. Il se défend de n'être qu'un technicien et, de concerts solos en performances acoustiques, cherche à convaincre le public que *« ses chansons tiennent debout toutes seules »*, sans machines ni effets spéciaux.

Au panthéon de Dominique Dalcan, on trouve aussi bien Martyn Bates, l'ancien chanteur d'Eyless In Gaza – une de ces figures anglaises obscures que les Français aiment à s'approprier – que Burt Bacharach, compositeur de Marlène Dietrich, ou Dionne Warwick, comme pour définir l'espace étroit et infranchissable qui sépare la musique de Dominique Dalcan du Top 50.

THOMAS SOTINEL

▶ **Lundi 1er juin à 20 heures. Espace européen, 3, rue Biot, Paris (17e).**

DESIGN

La réserve surnaturelle

Claude et François-Xavier Lalanne rendent hommage à la nature
Une nature qui imite l'art

LES LALANNE
à la galerie J.-G. Mitterrand

Un an après leur grande rétrospective au château de Chenonceaux, Claude et François-Xavier Lalanne exposent un ensemble de sculptures, certaines célèbres, d'autres plus nouvelles. Grandeur nature, un âne attelé en bronze semble attendre son maître imaginaire. En fait, on pénètre dans un monde poétique, où la nature, débarrassée des mauvaises herbes, des guêpes et tout ce qui l'éloigne de l'homme, redevient une muse pour le rêveur. Les chouettes sont de marbre et ouvrent de grands yeux ronds tracés dans la pierre. Une peau de crocodile de bronze – un trompe-l'œil – semble endormie sur un tabouret de style. Une grue lumineuse se pavane en vitrine, tandis qu'un singe vert se tient là, avec l'air fixe d'un gardien qu'on réveille. Une souris se promène sur une console ; et la maîtrise de la technique épouse la fantaisie de l'expression, avec une rare légèreté. La mémoire se concentre dans la main. Comme si pour atteindre ces évidences, un cheval volant, un singe attablé, un taureau en trois dimensions. – sorti d'un de ces panneaux qu'on trouve dans les bonnes boucheries, – un homme à la tête de choux (collection Gainsbourg), il avait fallu, à force de travail, retrouver la vérité première : la sensation.

C'est en 1956 que les Lalanne ont commencé leur travail commun, présentant dès 1964, leur premier rhinocéros-bureau en tôle de laiton, et d'autres objets à vivre, sous le titre *Zoophytes*. De lit-œuf en couverts-feuillages (pour Dali), de bar-sauterelle en hippopotame-bibliothèque, ce couple de maîtres ferronniers s'applique à couler des rêves dans le métal, les rendant plus familiers que la réalité elle-même, à l'image de ces moutons qui ne bêlent jamais.

La tradition sensible

Leurs univers se distinguent clairement à travers leurs références, leurs échelles. Dans ces portes de jardin en bronze dont les grilles sont des branches d'arbre, dans les courbes, les tours et les détours de ce miroir, Claude Lalanne rend constamment hommage à la nature fantastique de l'art nouveau, de Majorelle ou de Guimard, sans jamais la parodier. François-Xavier Lalanne oppose à ce trait stylisé des formes plus monumentales ou symboliques, que frôlent des références invisibles, ensemble de choses vues et aimées. Ne fut-il pas gardien de musée dans les salles égyptiennes et assyriennes ? Et voisin de Brancusi et de Tinguely, lorsqu'il occupait l'un des ateliers de l'impasse Ronsin, à Montparnasse ? Mais l'œil ne s'encombre pas de discours. Il perpétue naturellement la tradition sensible.

En marge de tous les mouvements revendiqués, de toutes les théories, ils ont su rester fidèles à un certain esprit issu de cette bohème surréalisante des années 60, qui savait s'amuser dans les dîners cannibales de Daniel Spoerri (à la Eat Art Gallery de Düsseldorf) et attirer les collectionneurs chez Alexandre Iolas ou chez Castelli. Leur grand talent est de donner l'illusion qu'ils créent des formes comme on fait un jeu de mots. Loin des paysagistes studieux, et les sculpteurs animaliers, ils sont du côté de Wilde : *« Ce n'est pas l'art qui imite la nature, mais la nature qui imite l'art. »*

LAURENCE BENAÏM

▶ ***Les Portes du jardin.* J. G. M. Galerie. 8 bis, rue Jacques-Callot. 75006 Paris. Tél. : 42-26-12-05. Jusqu'au 25 juillet.**

A lire : *Les Lalanne*, de Robert Rosemblum, Skira éd.

Revue de détail

Le Grand Palais accueillera dans un an une exposition réunissant près de mille objets

« Design du XIXe au XXIe siècle » : tel est le titre de la grande exposition qui se tiendra au Grand Palais, du 10 mai au 10 juillet 1993 et dont le projet a été annoncé par M. François Barré, délégué aux arts plastiques, lors d'une conférence de presse, le 26 mai, au ministère de la culture. A travers cent cinquante ans de design, près de mille objets – du siège Thonet à la montre Swatch en passant par les belles américaines – seront mis en scène dans cette *« exposition bilan et perspective »* conçue, comme *« la traversée du millénaire »*.

Le commissaire de la manifestation est Sylvain Dubuisson, quarante-six ans, architecte, designer, créateur de l'année au Salon du meuble 1990, Grand Prix national de la création industrielle 1990, et qui a acquis une véritable notoriété, au cours de la dernière décennie, à travers ses objets aux titres poétiques (lampe « Beaucoup de bruit pour rien », chaise « L'aube et le temps qu'elle dure ») et ses espaces d'accueil (Musée historique des tissus de Lyon, préfecture de Besançon). A ses côtés, Marianne Barzilay, philosophe, bibliothécaire et journaliste, responsable de plusieurs expositions, qui vont des « Motifs d'Auvers » (centenaire de Vincent Van Gogh), aux « Ecrans modèles » (Festival des arts électroniques de Rennes).

L'exposition du Grand Palais s'articulera en deux grandes parties : la première traitera des objets et de leur évolution, la seconde de leur représentation. La scénographie a été confiée à François Seigneur, l'un des auteurs du pavillon de la France à Séville : deux passerelles d'aéroport, un plateau de 150 mètres de long, un échafaudage géant et sa forêt de poteaux galvanisés, donnent la mesure d'une mise en scène spectaculaire que devrait compléter une sonorisation (enregistrements, bruits de la ville, etc.).

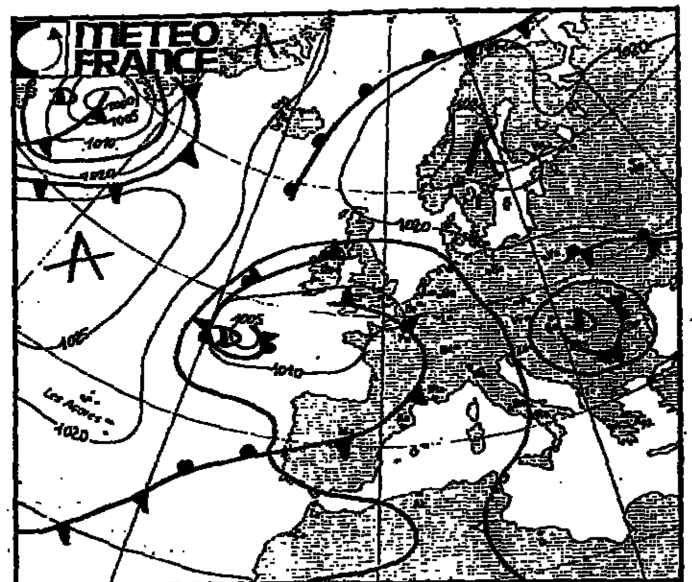
Le budget de cette manifestation est de 30 millions de francs ; 16 millions de francs seront attribués par le ministère de la culture, le reste devrait être assuré par des partenaires industriels (des accords ont déjà été signés avec Renault, SNECMA, Thyssen), deux cent mille visiteurs sont attendus.

L. B.

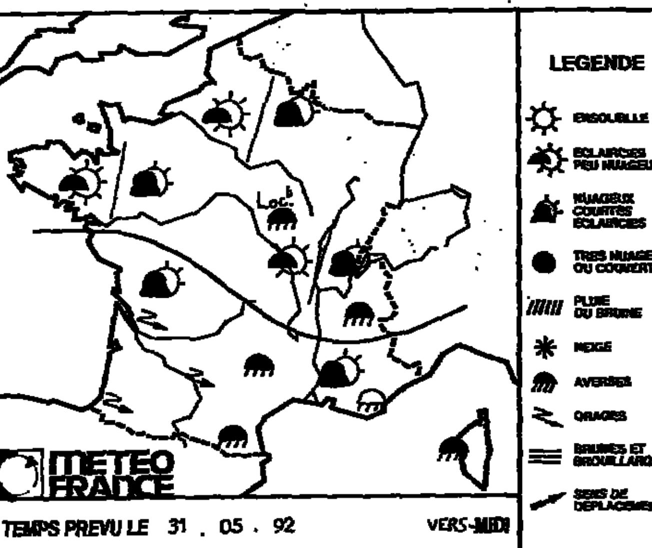
□ *Une mort très douce* ne trouve pas preneur. – Le manuscrit de l'ouvrage de Simone de Beauvoir, *Une mort très douce*, qui relate la mort de sa mère, n'a pas trouvé preneur jeudi 28 mai, au cours d'une vente aux enchères organisée par Sotheby's à Londres. La dernière offre n'a atteint que 5 200 livres (environ 52 000 F) alors que l'ouvrage, retiré de la vente, avait été estimé entre 6 000 et 8 000 livres. En revanche, l'édition originale du *Deuxième Sexe* a été vendue au cours de la même vente pour 1 650 livres (environ 16 500 F).

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 30 MAI 1992 A 0 HEURE TUC



PRÉVISIONS POUR LE 31 MAI 1992



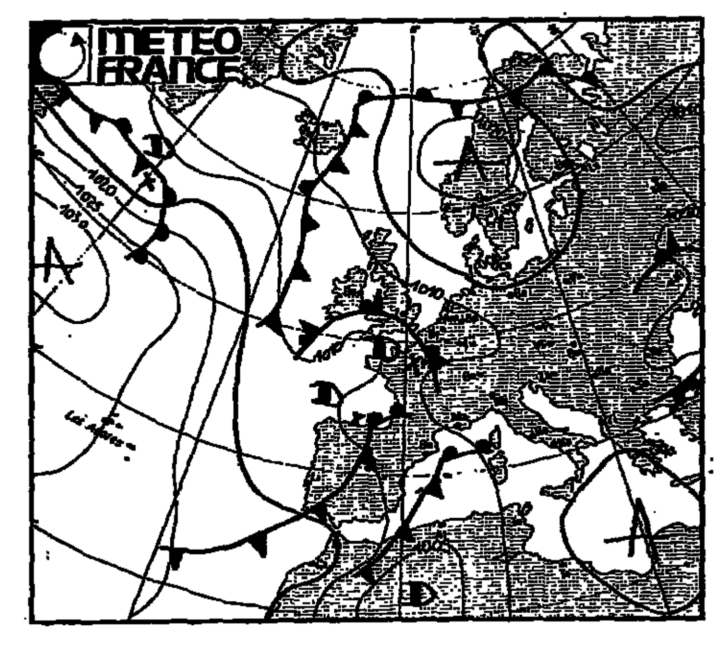
Dimanche : temps orageux. – De l'air chaud, instable et humide remonte d'Espagne et de Méditerranée. Dans le Midi, le ciel restera donc très nuageux à couvert du soir au matin. Il pleuvra faiblement dès le matin, les pluies se renforceront en cours de journée et pourront même prendre un caractère orageux dans l'après-midi. Seules les régions protégées par les Pyrénées seront relativement épargnées, bénéficiant de belles éclaircies grâce à l'effet de foehn.

Cette zone pluvio-orageuse remontera vers le Nord, elle atteindra la Loire en soirée. Mais les régions plus septentrionales, bien que plus ensoleillées, ne seront pas épargnées par les averses et les orages en soirée. Les averses pourraient même se déclencher dès le matin sur les régions proches de la Manche où des nuages, nombreux et menaçants, accentueront la sensation de fraîcheur.

Les températures minimales seront comprises entre 10 degrés et 12 degrés au Nord du 45e parallèle. Elles seront plus élevées au Sud, pouvant même atteindre 16 degrés près de la Méditerranée.

Les maxima seront partout proches de 24 degrés sauf sur la face nord-ouest de l'Hexagone où le thermomètre aura du mal à dépasser la graduation des 20 degrés.

PRÉVISIONS POUR LE 1er JUIN 1992 A 0 HEURE TUC



TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé le 30-5-92

Valeurs extrêmes relevées entre le 29-5-1992 à 18 heures TUC et le 30-5-1992 à 6 heures TUC

FRANCE			
AJACCIO	24	16	N
BIARRITZ	25	14	N
BORDEAUX	21	14	N
BOURGES	22	12	D
BREST	18	12	N
CAEN	19	10	C
CHERBOURG	19	10	N
CLERMONT-FER.	24	12	N
DIJON	23	14	N
GRENOBLE	22	15	D
LILLE	18	14	N
LIMOGES	20	11	B
LYON	22	13	N
MARSEILLE	24	18	C
NANCY	19	12	N
NANTES	20	12	N
NICE	22	17	C
PARIS-MONTS.	23	16	N
PAU	23	14	C
PERPIGNAN	24	17	C
RENNES	21	12	C
ST-ETIENNE	24	12	C
STRASBOURG	16	11	C
TOULOUSE	25	16	C
TOURS	22	10	N
POINTE-A-PITRE	32	26	D

ÉTRANGER			
ALGER	29	17	N
AMSTERDAM	26	14	D
ATHÈNES	24	16	N
BANGKOK	35	28	N
BARCELONE	21	18	C
BELGRADE	21	14	P
BERLIN	23	11	D
BRUXELLES	17	11	N
COPENHAGUE	24	13	D
DAKAR	–	–	–
DJERBA	34	18	D
GENÈVE	19	15	C
HONGKONG	–	–	–
ISTANBUL	21	13	D
JÉRUSALEM	28	15	N
LE CAIRE	31	19	N
LISBONNE	18	12	N
LONDRES	20	13	C
LOS ANGELES	22	16	N
LUXEMBOURG	15	11	N
MADRID	18	13	D
MARRAKECH	28	15	D
MEXICO	22	13	B
MILAN	23	17	C
MONTRÉAL	18	6	C
MOSCOU	22	10	D
NAIROBI	23	15	N
NEW-DELHI	–	–	–
NEW-YORK	21	12	D
OSLO	–	–	–
PALMA-DE-MAJ.	24	16	C
PÉKIN	31	19	D
RIO-DE-JANEIRO	–	–	–
ROME	22	18	C
SINGAPOUR	34	25	C
STOCKHOLM	24	8	D
SYDNEY	–	–	–
TOKYO	23	17	N
TUNIS	32	19	N
VARSOVIE	18	11	N
VENISE	21	17	C
VIENNE	18	9	D

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

TUC = temps universel coordonné, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

TÉLÉVISION

Samedi 30 mai

TF 1

20.50 Variétés : Surprise sur prise.
22.30 Magazine : *Ushuaïa.*
23.35 Magazine : Formule sport.
0.55 *Journal et Météo.*

A 3

20.50 Magazine : La Nuit des héros.
22.40 Sport : Côté court.
23.00 Magazine : Double jeu.
0.15 Journal et Météo.

FR 3

20.45 Feuilleton : Edouard et ses filles.
21.40 *Théâtre :* Le Médecin malgré lui.
23.00 *Journal et Météo.*
23.20 Traverses.
0.10 Magazine : *L'Heure du golf.*

CANAL PLUS

20.30 Téléfime : *Sabine, j'imagine.*
22.00 Documentaire : Marie Sara, torero.
22.45 *Flash d'informations.*
22.50 Corrida de l'alternative de Marie Sara.
23.40 *Le Journal du cinéma.*
23.45 Cinéma : L'Ambulance. ■
1.15 Cinéma : Série noire. ■■■

M 6

20.40 Téléfilm : Femme flic à New-York.
22.20 Téléfilm : Le Dernier Ninja.
0.00 Musique : Flashback.
0.30 Six minutes d'informations.

ARTE

20.00 ARTE : Première ! *Soirée d'ouverture.*
22.00 Musique : Michael Nyman's Songbook.
22.50 Magazine : Mégamix.

Dimanche 31 mai

TF 1

13.20 Série : Hooker.
14.15 Série : Rick Hunter, inspecteur choc.
15.15 Sport : F1 à la Une.
17.40 Divertissement : Vidéo gag.
18.05 Magazine : Téléfoot.
18.55 *Loto sportif.*
19.05 Magazine : 7 sur 7.
20.00 Journal, Tiercé, Météo *et Tapis vert.*
20.50 Cinéma : *L'Evadé d'Alcatraz.* ■
22.50 Magazine : Ciné dimanche.
22.55 *Cinéma : Le tueur* était presque parfait. ■■
0.40 Journal et Météo.

A 2

13.20 Sport : Tennis.
18.50 Magazine : *Stade 2.*
19.50 1, 2, 3. Théâtre.
19.59 Journal, *Journal des courses* et Météo.
20.50 ▶ Série : Le Lyonnais.
22.25 Sport : Côté court.
22.40 Magazine : *Bouillon de culture.*
0.05 Journal et Météo.

FR 3

13.00 Sport : Tennis.
15.30 Tiercé.
15.45 Sport : Tennis (suite).
18.00 *C'est Lulo !*
19.00 Le 19-20 de l'information. De 19.12 à 19.35, le journal de la région. Grand Témoin : Marie-Christine Blandin.
20.05 Divertissement : *Téléchat.*
20.10 Série : Benny Hill.
20.45 Divertissement : Elle va rire la mama...
22.05 Magazine : Le Divan.
22.30 *Journal et Météo.*
22.50 Cinéma : Wonder Bar. ■■ (v.o.).
0.10 *Court métrage :* Three Cheers for the Girl.

CANAL PLUS

14.00 Téléfilm : Pleure pas ma belle.
15.35 *Magazine : 24 heures.*
16.35 Documentaire : La solitude des mères guépards.
17.05 Dessin animé : Les Simpson.
17.25 Cascades *et cascadeurs n° 9.*
17.55 Le Journal du cinéma.
18.00 Cinéma : *Les Tortues Ninja.* ■

— *En clair jusqu'à 20.30* —

19.30 Flash d'informations.
19.35 Ça cartoon.
20.20 Magazine : Dis Jérôme ?
20.25 Magazine : *L'Equipe du dimanche.*
20.30 Cinéma : La Porteur de serviette. ■■
21.55 Flash d'informations.
22.05 L'Equipe du dimanche.
0.05 Cinéma : Et Dieu créa la femme. ■
1.40 Téléfilm : *Le Coup du sac.*

M 6

13.55 Série : L'Incroyable Hulk.
14.45 Variétés : *Multitop.*
16.15 Série : Clair de lune.
17.05 Série : Le Saint.
18.00 Série : *Espion modèle.*
19.00 Série : Les Routes du paradis.
19.54 *Six minutes d'informations,* Météo.
20.00 Série : Madame est servie.
20.30 Magazine : Sport 6.
20.35 Météo des plages.
20.40 Téléfilm : Le Trésor des Sudistes.
22.25 *Magazine : Culture pub.*
22.55 Cinéma : Caligula et Messaline. ■
0.40 *Six minutes d'informations.*

ARTE

20.45 Documentaire : Dostoïevski et Saint-Pétersbourg.
20.58 Cinéma : Vingt-six jours *dans la vie* de Dostoïevski. ■■
22.20 Documentaire : Saint-Pétersbourg, février 1992.
22.45 *Court métrage : La Place.*
23.15 Documentaire : Saint-Pétersbourg, un patrimoine en danger.
23.35 Documentaire : La Danse *à Saint-Pétersbourg.*
23.45 Ballet : Le Corsaire.

□ *18e* **Forum de l'aventure.** – Le Forum de l'Aventure aura lieu le 3 juin à 20 h 30 dans le grand *auditorium* du Palais des Congrès, porte Maillot à Paris. Lors de cette manifestation, organisée par la Guilde européenne du Raid et parrainée par la Fondation Elf, seront *projetés pour la première fois,* en présence de leurs auteurs, les trois films suivants : *Seul,* de Laurent de Bartillat, sur la traversée du Pacifique de Gérard d'Aboville, qui recevra à cette occasion la Toison d'or de l'aventurier de l'année; *Objectif Canopée,* de Karel Prokop, sur la dernière expédition scientifique du *Radeau des cimes* au-dessus de la forêt tropicale camerounaise et *la Mémoire des brumes,* de Luc-Henri Fage et Arnoult Seveau, sur une expédition en Nouvelle-Guinée. Réservations : Fnac et Guilde *européenne du Raid, 11, rue de* Vaugirard, 75006 Paris, tél. : *43-26-97-52.*

LÉGION D'HONNEUR

***Le Journal officiel* du 28 mai 1992 publie un décret portant promotion et nomination dans l'ordre national de la Légion d'honneur.**

DÉFENSE

Est nommé *chevalier* :

Raphaël Chapalain, enseigne de vaisseau de 1re classe, tué *« dans l'accomplissement de son devoir ».*

ANCIENS COMBATTANTS ET VICTIMES DE GUERRE

Sont promus *officiers* :

MM. Elie Boisson, membre du comité national et président départemental de l'UNC/UNC-AFN; Georges Sabonudier, président d'un comité de la Fédération nationale *des anciens combattants en Algérie,* Maroc et Tunisie; Claude Savary, membre d'un bureau départemental de la Fédération nationale des combattants prisonniers de guerre et combattants d'Algérie, Tunisie et Maroc.

Sont nommés *chevaliers* :

MM. Mohamed Akermi, gardien de la flamme à l'Arc de triomphe; Roger Aufié, vice-président national de l'Union fédérale des associations françaises d'anciens combattants et victimes de guerre; Michel Bénard, président départemental de la Fédération nationale des combattants prisonniers de guerre et combattants d'Algérie, Tunisie et Maroc; Marc Bibes, membre du bureau *national de la* Fédération nationale des anciens combattants en Algérie, Maroc et Tunisie; Paul Clary, conseiller national et délégué régional de l'Association des combattants de l'Union française; Georges Doussin, président national de l'Association républicaine des anciens combattants et victimes de guerre; *Antonio Lopez et Mohammed* Seghiri, pensionnaires à l'Institution nationale des invalides.

CARNET DU Monde

Naissances

– **Lionel et Sandrine PISSARRO**

ont la joie d'annoncer la naissance de

Julia,

le 26 mai 1992.

7, square de Clignancourt,
75018 Paris.

Décès

– M. Marcel Bensaïd
Et ses enfants, Annie, Babette et Jean-Louis,
Ainsi que les petits-enfants,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de leur chère et regrettée épouse, *mère* et grand-mère,

Mme Yolande BENSAÏD,
née Demeule,

survenu le 29 mai 1992, à l'âge de soixante-douze ans.

Les obsèques auront lieu le lundi 1er juin, à 10 h 30, au cimetière parisien de Bagneux.

168, avenue Victor-Hugo,
75116 Paris.

– M. et Mme Alfred Solal,
M. Georges Joseph Bessis,
M. et Mme Lucien Bessis,
M. et Mme Roger Cohen,
ses enfants,
ses petits-enfants
et arrière-petits-enfants,
ont la grande tristesse de faire part du décès de

Mme Charles BESSIS,
née Nataf,

dans sa cent-unième année.

Les obsèques auront lieu, lundi *1er juin 1992, à 10 h 30, au cimetière* parisien de Bagneux.

– Son épouse,
Ses enfants,
Et ses petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Pierre EUDES,

survenu le 29 mai 1992, à l'âge de quatre-vingt-un ans.

La cérémonie religieuse aura lieu le mardi 2 juin, à 10 h 30, en l'église Saint-Médard, Paris-5e.

Mme Pierre Eudes,
8, *rue* Lagarde,
75005 Paris.

On nous prie d'annoncer le décès de

Antoine FOURT,
ingénieur civil des Mines,
directeur général honoraire
des mines de Blanzy,
chevalier de la Légion d'honneur,
officier de l'ordre du Mérite,

endormi dans la paix du Seigneur, le 29 mai 1992, dans sa *quatre-vingt-onzième* année et sa soixante-sixième *année de mariage.*

La messe de funérailles aura lieu le mardi 2 juin, à 9 heures, en l'église de Marnes-la-Coquette (Hauts-de-Seine), suivie de l'inhumation, dans l'intimité familiale, au cimetière de Garches (Hauts-de-Seine).

De la part de
Denise Fourt,
Ses enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants.

15, rue Henri-Fontaine,
92380 Garches.

– M. André Huet
et ses filles, Catherine et Isabelle,
ont l'immense chagrin d'annoncer le décès, le 24 mai 1992, de

Mme Danièle HUET-WEILLER,
professeur à l'université
Robert-Schuman de Strasbourg,
chevalier de l'ordre national du Mérite,
officier des Palmes académiques.

La défunte a légué son corps à des fins de recherche médicale.

3, rue des Arquebusiers,
67000 Strasbourg.

– Mme Guy Magnan,
son épouse,
Stéphane et Marie-Christine Magnan,
Gisèle Magnan-Dollé et Dominique Dollé,
Antoine et Virginie Magnan,
ses enfants,
Viviane, Olivier et Mathilde,
Manon et Paul,
Clara et Blandine,
ses petits-enfants,
Ses frères, son beau-frère, ses belles-sœurs,
Toute sa famille et tous ceux qui *l'ont tant soigné,*
ont la douleur de faire part de la mort de

M. Guy MAGNAN,

survenue le jour de l'Ascension, jeudi 28 mai 1992.

La cérémonie religieuse aura lieu dans la chapelle haute de Saint-Pierre de Neuilly (1, boulevard Jean-Mermoz), mardi 2 juin, à 11 heures.

Elle sera suivie de l'inhumation à Féricy (Seine-et-Marne).

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Mme Fernande Maye,
née Nassi,
son épouse,
Les docteurs Chantal et Guy Paradis,
M. et Mme *Bernard Maye,*
ses enfants,
Christophe et Céline Maye,
Sabine et Pierre Ollivier,
Jérôme et Sophie Paradis,
ses petits-enfants,
Ginette Maye,
sa belle-sœur, et son fils,
La famille Nassi-Spira,
ont la tristesse de faire part du décès du

docteur Roger MAYE,

le 27 mai 1992, dans sa quatre-vingt-unième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée le lundi 1er juin, à 11 heures, en l'église Saint-Martin de Meudon, 45, rue de la République, où l'on se réunira.
L'inhumation aura lieu au cimetière de Trivaux à Meudon.

36, rue de la République,
92190 Meudon.

– Le docteur et Mme Albert Dansac,
Leurs enfants, petits-enfants
et *arrière-petits-enfants,*
Mme Henri Dansac,
Mme Pierre Dansac
Et ses enfants,
Mme Catherine Scheid
Et sa famille,
Mme Annonciade Héritier
Et ses sœurs,
Et tous ceux qui l'ont aimée,
ont la tristesse de faire part du décès de

Mlle Charlotte MIGNÉ,
agrégée de l'Université,
chevalier de l'ordre du Mérite,

survenu le 23 mai 1992, dans sa *quatre-vingt-onzième année.*

L'inhumation a eu lieu au cimetière de Taussat-Lanton (Gironde).

Résidence Saint-Jean,
5, rue de Panleu,
02200 Soissons.
48, rue de Passy,
75016 Paris.
76, avenue du Kouter,
Bruxelles.
32, rue de La Rochefoucault,
75009 Paris.

– Jean Teitgen,
son mari,
Dominique et Christiane Teitgen,
Bruno et Hélène Teitgen,
Jacques et France Teitgen,
ses enfants,

Frédéric, Jean-Sébastien, François,
Clotilde et Jean-Philippe Cary
et Victor,
Emmanuel,
ses petits-enfants et arrière-petit-fils,

Ses frères et sœurs
Marc et Marie Billiet,
Simone et Gaston Vachia,
Jean et Marie-Françoise (†) Billiet,
Geneviève et René Ziller,
Pierre et Geneviève Billiet,
André et Christiane Billiet,
Louis-Marie et Marie-Louise Billiet,
Bernard (†) et Danielle Billiet,
leurs enfants et petits-enfants,

Ses beaux-frères et belles-sœurs
Pierre-Henri et Jeanne Teitgen,
Madeleine et François (†) Chambeyron,
Anne-Marie et Pierre (†) Chambeyron,
Monique et Yves Fournis,
Paul (†) et Hélène Teitgen,
François et Simone Teitgen,
Geneviève et Jacques Goux,
Michel (†) et Jacqueline Teitgen,
leurs enfants et petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

Colette TEITGEN,
née Billiet,

survenu le 27 mai 1992.

La cérémonie religieuse et l'inhumation ont eu lieu à Colombes lès-Vesoul (Haute-Saône) dans l'intimité familiale, le samedi 30 mai, à 14 heures.
Une messe à sa mémoire sera dite en la chapelle Saint-Martin de Porrès, rue Jacques-Hubert, Paris-17e, le jeudi 18 juin, à 19 heures.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Nos abonnés et nos actionnaires, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de bien vouloir nous communiquer leur numéro de référence.

Le Monde

HEURES LOCALES

L'autoroute de la discorde

En région Nord-Pas-de-Calais, les Verts continuent de demander un moratoire avant la réalisation de l'axe Boulogne-Amiens, malgré les protestations des autres élus

LILLE

de notre envoyée spéciale

« L'AUTOROUTE A16 sera bel et bien au rendez-vous du tunnel sous la Manche. C'est impératif. » Ces propos ne sont pas ceux de M. Jean-Louis Bianco, l'actuel ministre des transports, mais ceux de son prédécesseur, M. Michel Delebarre, en mai 1990, à l'occasion de l'inauguration du premier tronçon de la rocade littorale. Depuis, les dernières élections régionales en Nord-Pas-de-Calais ont bouleversé les cartes. Le jeu des alliances a voulu que le principe d'un moratoire soit décidé entre les Verts et les socialistes à propos de l'autoroute A16 (Calais-Boulogne-Amiens-Paris), qui doit desservir le tunnel sous la Manche, de même que pour l'autoroute A1 *bis* conçue pour décharger l'axe Paris-Lille encombré par le trafic des poids lourds.

La décision a suscité un véritable tollé de la part d'élus de tous bords, principalement pour l'A16. La partie frontière belge-Calais-Boulogne de cette liaison devrait être totalement achevée l'année prochaine, date de la mise en service du tunnel, sous forme d'une *liaison à caractéristique autoroutière gratuite* (LACRA). Les travaux ont commencé entre Amiens et L'Isle-Adam (Val-d'Oise). C'est la portion Boulogne-Amiens qui est remise en question. Confiée à la Société des autoroutes du nord et de l'est de la France (SANEF), la réalisation de cette section n'attend plus que la signature de la déclaration d'utilité publique (DUP) par le ministre de l'équipement.

La colère du maire d'Amiens

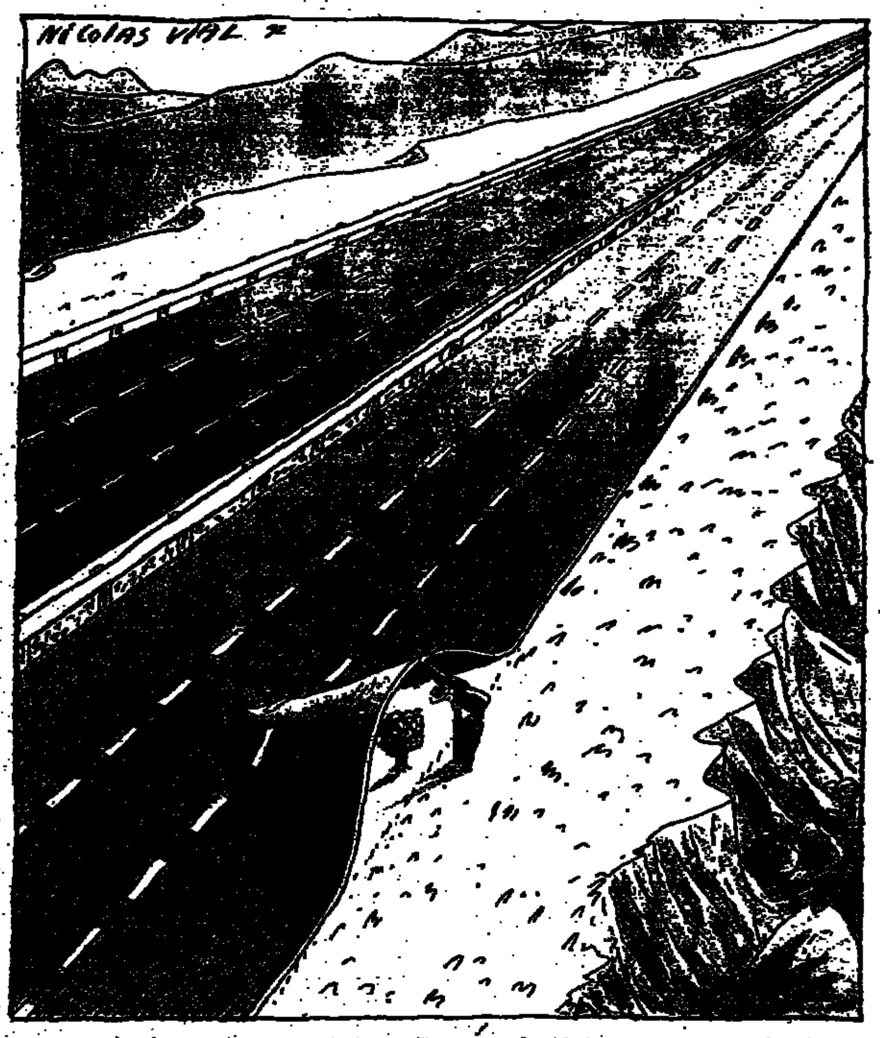
Dans les départements de la Somme et du Pas-de-Calais, les élus ont fait front commun. MM. Guy Lengagne (PS), député du Pas-de-Calais, Léonce Deprez (UDF-PSD), maire du Touquet, Gilles de Robien (UDF-PR), maire d'Amiens, ou encore Dominique Dupilet (PS), maire de Wimereux, ont manifesté leur opposition au projet de moratoire. Même le maire de Boulogne, M. Jean Muselet, qui figurait, lors des dernières élections régionales, sur la liste de Jean-Louis Borloo, partisan d'une voie express à la place de l'A16, a signifié son opposition.

Dans le Pas-de-Calais, frappé par le chômage, et la région d'Amiens, les espoirs de développement économique se sont cristallisés autour de l'A16. *« Il faut désenclaver Boulogne-sur-Mer*, martèle M. Guy Lengagne, l'ancien maire de la cité portuaire. *L'autoroute permettra de retenir une partie des touristes sur la Côte d'Opale et de créer un débouché sûr pour les industriels qui préfèrent le camion. Le projet de TGV Nord lié au tunnel va déjà nous valoir la suppression d'une bonne part de notre desserte ferroviaire vers Paris. Boulogne, premier centre européen de transformation du poisson, a besoin de l'autoroute. »*

Le credo est repris tout le long du littoral du Pas-de-Calais. M. Léonce Deprez, président de l'Association pour le développement de l'A16, a imaginé, avec la commune voisine d'Etaples et la chambre de commerce et d'industrie de Boulogne, un projet baptisé «Opalis», pour développer le bord de mer. A l'image de Sophia-Antipolis, Le Touquet-Etaples rebaptisé «Opalopolis» deviendrait l'un des *« pôles de développement d'activités touristiques et tertiaires mais aussi de technologies de pointe attirées par la qualité de l'environnement »*. Le maire d'Amiens, quant à lui, ne décolère pas.

L'autoroute A1 avait évité sa ville il y a une trentaine d'années ; plus récemment, le TGV-Nord ne lui a pas accordé de gare : deux absences qui expliquent son désir de bénéficier d'un grand équipement. Projet de zone tertiaire au sud de la ville, de zone industrielle et de bureaux à l'ouest le long de l'A16, étude d'un grand centre de logistique routier au nord : les cartons de la municipalité débordent. Virulent quand il dénonce *« l'accord scélérat »* du conseiller régional Delebarre *« en totale contradiction avec le ministre Delebarre et son programme autoroutier »*, M. Gilles de Robien adopte un ton plus conciliant pour convaincre la présidente du Nord-Pas-de-Calais, lui proposant de s'associer à toute démarche *« pour doter les autoroutes déjà programmées d'un nombre important de sorties »*.

Depuis leur arrivée à la présidence du conseil régional, les Verts ont abandonné leur discours «doctrinaire». *« Le projet d'A16 est écologiquement criminel et économiquement absurde »*, affirmaient-ils dans leur programme avant les élections, en réclamant son abandon pur et simple. *« Cette autoroute n'amènerait que des dommages : franchissement de l'Authie, de la Canche, percées dans le plateau du Sorrus le Grand (...), dans la forêt d'Hardelot, séparation irrémédiable entre le pays intérieur et la zone littorale, qui perdrait l'équilibre de sa faune et de sa flore au profit d'une urbanisation à vocation saisonnière (...) ; l'autoroute n'irrigue pas les territoires traversés, elle les stérilise »*.



Aujourd'hui, si les préférences des Verts continuent d'aller vers l'aménagement de la RN1 en voie express, ils se montrent moins intransigeants. *« On veut toujours organiser un débat sur l'A16, quitte à retarder la déclaration d'utilité*, explique Mme Marie-Christine Blandin. *Mais ce n'est pas forcément notre solution qui émergera du débat. »* Dernièrement, la présidente a déclaré qu'elle ne se coucherait pas devant les bulldozers pour empêcher les travaux. Et les Verts disposent de peu de moyens de pression pour imposer leur moratoire à l'Etat, seul décideur en la matière. La présidente évoque bien la possibilité de démissionner, ce qui *« risquerait de faire basculer la région à droite »*. *« Mais l'A16 vaut-elle bien la peine de claquer la porte ? »*, s'interroge-t-elle ensuite.

Jusqu'où M. Michel Delebarre est-il prêt à aller pour défendre la cause de ses alliés ? Pas très loin si l'on en croit son discours lors des Journées techniques de la route, vendredi 15 mai. *« Qui peut imaginer que le tunnel sous la Manche n'implique pas la réalisation d'une infrastructure suffisamment dimensionnée*, déclarait-il. *Pourquoi, pour autant, refuser tout débat dès lors qu'il a lieu dans les délais qu'auront à prendre en considération les ministres de l'équipement et de l'environnement, seuls habilités à arrêter la décision définitive. »* Aujourd'hui, le ministre se défend d'avoir souscrit à un moratoire d'un maximum de six ans, comme l'affirme la présidente de la région, et se déclare contre ces procédures qui *« remettent les choses* sine die ».

M. Jean-Louis Bianco a annoncé qu'il prendrait rapidement une décision sur l'A16. Si la déclaration d'utilité publique n'est pas prise d'ici le 13 août, les travaux seront reportés d'environ deux ans. Raison de plus pour que la décision soit prise dans les temps, mais «en douceur». Depuis plusieurs semaines, la direction des routes au ministère recense les avantages de l'autoroute A16 par rapport à une voie express. *« Avec une voie express, on ne pourra réutiliser que 40 % de la route nationale*, plaide M. Christian Leyrit, directeur des routes, *et l'on passe au plus près des habitations avec des nuisances fortes. »* L'expérience montre qu'il faut créer, de part et d'autre d'une voie express, des voies continues qui permettent aux riverains d'accéder aux échangeurs, assure le spécialiste. Dans le cas présent, la voie express nécessiterait beaucoup plus de terrain que l'autoroute. *« L'autoroute A16 serait environ 10 % plus chère que l'autre solution*, poursuit le directeur des routes. *Il faudrait entre quinze et vingt ans pour la financer par les régions et l'Etat ; l'autoroute, elle, sera payée par le péage. »*

L'impact du tunnel sous la Manche

En matière de choix, le financement prend parfois le pas sur les questions d'aménagement du territoire. Et si l'A16 est devenue autoroute en 1987, c'est peut-être pour des *questions financières et pour dédommager* Amiens, privée de TGV. *« On a détourné le plan transmanche »*, s'insurge M. Guy Hascoët, vice-président Vert, chargé des transports au conseil régional. En 1986, l'autoroute Boulogne-Amiens n'était pas au programme qui prévoyait de relier le tunnel au sud-ouest de la France et au nord de l'Europe.

Des *« aménagements partiels de capacité »* étaient prévus sur la RN1 (entre Boulogne et Amiens) et entre Abbeville et Rouen. Finalement, le comité interministériel d'aménagement du territoire d'avril 1987 a intégré les liaisons Boulogne-Abbeville-Amiens dans le schéma directeur autoroutier, comme le soulignait *récemment un rapport de la Cour des* comptes (*le Monde* du 20 mai). Pour sortir de l'impasse financière de la voie express, les Verts réclament un cadre légal nouveau et reprennent à leur compte la proposition de loi du député Philippe Vasseur (PR) : créer dans les régions une taxe sur l'énergie qui alimenterait un fonds régional d'infrastructures.

Les Verts pourraient bien perdre une manche – celle de l'A16, – mais sans perdre la partie. Prochainement, un groupe de travail sera mis en place pour l'élaboration d'un nouveau schéma régional des transports. Au programme : l'amélioration des liaisons entre les trains express régionaux et le futur TGV, le développement des transports fluvial et rail-route pour constituer – pourquoi pas ? – une alternative à l'A1 *bis*.

MARTINE LARONCHE

Droit au logement

LE drame des Maliens bivouaquant au pied du chateau de Vincennes, là même où Saint-Louis rendait la justice, illustre la situation ambiguë de bien des maires. Car si des Sahéliens campent aujourd'hui aux portes de la capitale c'est que, ni le premier magistrat (PC) de Fontenay-sous-Bois, ni le patron (RPR) de l'Hotel de Ville de Paris n'ont pu ou voulu les loger. Le premier a eu la malignité de déposer ses hôtes encombrants sur le paillasson du second qui se trouve aujourd'hui dans l'embarras.

La décentralisation a fait des maires des personnages tout-puissants sur leur territoire. Les citoyens l'on parfaitement compris. Il est donc normal que les habitants d'une commune, natifs ou immigrés, réclament à leur maire l'application du droit au logement. Hélas, l'édile a bien des pouvoirs mais pas celui de dénicher un abri ou de livrer un foyer clé en main à chacun de ses administrés.

La politique du logement social est entre les mains de l'Etat qui la finance. Son bras séculier sont les offices d'HLM, communaux pour des grandes villes, le plus souvent départementaux. Les municipalités ont parfois une place dans leur conseil d'administration et il leur arrive d'offrir des terrains aux bâtisseurs de logements sociaux. A la fois constructeurs et gestionnaires des grands ensembles, les sociétés HLM choisissent les locataires, en fonction de critères fixés par une réglementation nationale. En gros, la moitié des candidats sont à la discrétion des HLM et 30 % proposés par le préfet. Il ne reste que 20 % à la disposition des collectivités locales

Mais les organismes d'HLM ont aussi, qui le leur reprocherait, le souci d'équilibrer leurs comptes et donc d'éviter les impayés. Ils leur arrive aussi, c'est un secret de polichinelle, de faire la sourde oreille aux demandes des candidats ethniquement les plus typés. Ceux-ci se retournent alors vers la municipalité pour crier leur infortune. Soulignant le fossé existant entre pouvoirs réels et responsabilités politiques, un élu de banlieue réclamait récemment le droit pour les maires d'attribuer la totalité des logements sociaux. Compte tenu du soupçon de favoritisme qui pèse déjà sur les « petits féodaux » que sont devenus les édiles, le remède serait, à n'en pas douter, pire que le mal.

M. A.-R.

Bataille pour un musée

Le maire d'Arromanches et le président du comité du débarquement s'opposent à propos de l'héritage historique de la seconde guerre mondiale

CAEN

de notre correspondant

PORT de 407 habitants sur la côte normande, Arromanches vit toujours dans le souvenir du jour le plus long. Mais cet épisode de la seconde guerre mondiale est aujourd'hui synonyme de polémique dans la petite commune du Calvados. Objet de la discorde : le musée géré par le comité du débarquement. Face à la mer, à quelques encablures des restes des pontons, des salles d'exposition permettent de découvrir ou de retrouver l'histoire extraordinaire de Port Winston. En juin 1944, des jetées flottantes ont servi au débarquement de dizaines de milliers d'hommes et à la livraison de milliers de tonnes de matériel.

Après la guerre, Arromanches s'impose comme passage obligé pour les vétérans britanniques qui foulèrent les plages du Calvados lors de l'opération Overlord. A la veille du cinquantenaire du débarquement, le succès du musée se lit dans les chiffres : 400 000 visiteurs annuels, dont une bonne moitié d'étrangers, 7 millions de francs de recettes.

Mais cette réussite suscite bien des rivalités entre le maire de la commune et M. Raymond Triboulet, président du comité du débarquement. *« La gestion du musée est autocratique et calamiteuse. D'ailleurs, à quatre-vingt-cinq ans, on ne peut plus gérer »*, assure M. Jean-Paul Lecomte (div. d.), le premier magistrat d'Arromanches. L'ancien ministre du général de Gaulle lui répond sur le même ton : *« Ce garçon cherche le scandale. Il fait une erreur en s'attaquant à un vieux brave comme moi. Il ne m'épate pas. »*

Des alliés inattendus

Fort d'un acte de donation établi devant notaire en 1955, le maire d'Arromanches revendique la propriété pleine et entière du musée. *« La commune est seulement propriétaire*, réplique Raymond Triboulet. *Jusqu'en 2007, l'usufruit revient au comité du débarquement. Effectivement, en 1955, j'avais souhaité qu'une institution plus durable comme la commune soit partie prenante. Quelle erreur ! »* Révolté, il ajoute : *« Il y a des gens qui n'hésitent pas à vous dire : « Dépêchez-vous de mourir, j'ai besoin de vos sous ! »*

L'argent des visiteurs, M. Raymond Triboulet l'utilise pour *« gérer le musée où travaillent vingt personnes, célébrer dignement chaque 6 juin, aider le Mémorial de Gaulle à Bayeux ou le musée de Pegasus Bridge à Bénouville, déficitaire »*.

Elu maire d'Arromanches en 1983, le docteur Lecomte, quarante-deux ans, se réfugie derrière le droit. *« L'article 619 du code civil est très clair. Tout usufruit entre personnes morales ne peut excéder trente ans. Ce n'est pas une question de gros sous, c'est une simple affaire de droit civil »*, explique le maire qui vient de porter l'affaire devant le tribunal de grande instance de Caen.

Le droit pour le médecin, l'histoire pour le ministre. *« Le comité du débarquement, c'est moi qui l'ai créé le 22 mai 1945. J'ai alors rassemblé les maires de la côte, en voyant que personne ne se souciait de célébrer le 6 juin, une des plus glorieuses dates de notre histoire*, raconte le premier sous-préfet nommé par de Gaulle. *Il fallait bien gérer le territoire. J'étais un des seuls membres du comité de libération clandestine sur le Bessin. »*

Quarante-huit ans plus tard, M. Raymond Triboulet garde un moral de vainqueur. *« J'aurais préféré un bon arrangement à un mauvais procès. Mais juridiquement parlant, c'est gagné d'avance. »* Les alliés de 1992 sont même inattendus pour le ministre gaulliste : son successeur actuel au ministère des anciens combattants, le secrétaire d'Etat Louis Mexandeau, député socialiste de Caen, considère *« la prétention du maire d'Arromanches infondée et déplacée. Vouloir récupérer le musée pour des raisons purement mercantiles est un manque de pudeur »*.

Un autre personnage ne décolère pas : M. Patrick Moran, un Anglais de soixante-six ans. Né en Normandie, l'ancien participant à l'opération d'Omaha Beach livre aussi bataille contre le maire. *« S'il le faut, les vétérans britanniques ne viendront plus chez les commerçants d'Arromanches. »* Sans débarquement, Arromanches ne serait plus Arromanches.

JEAN-JACQUES LEROSIER

HEURES LOCALES

REPÈRES

HAUTE-NORMANDIE

Radioguidage pour les automobilistes rouennais

PRIS aux pièges des embarras de la circulation provoqués par la construction du métro-tramway, dont l'achèvement est prévu pour 1994, les automobilistes de l'agglomération de Rouen bénéficient d'un nouveau service de radioguidage. Intitulé Rapido, ce système d'alerte et d'information des conducteurs a été mis au point par le Syndicat intercommunal à vocation multiple (SIVOM) de l'agglomération rouennaise qui réalise le futur réseau de transport en commun.

A la suite d'une convention passée avec l'antenne locale de Radio France, trois journalistes de la station décentralisée ont été chargés de traquer tous les encombrements liés aux chantiers et autres points noirs d'une agglomération séparée par un fleuve. A eux de surveiller la fluidité du trafic ou de se renseigner auprès des conducteurs de bus pour prévenir les automobilistes et leur indiquer des itinéraires de dégagement.

Ils sont installés dans un studio indépendant de Radio France, qui a été aménagé dans un centre commercial de la Rive gauche, à proximité d'un espace permanent d'exposition et d'information du SIVOM. Leur travail ne se résume pas à des interventions sur l'antenne. Selon le principe d'une agence d'information, ils doivent, en temps réel, également servir les autres radios locales privées de l'agglomération qui souhaitent informer les automobilistes.

LIMOUSIN

Renaissance du musée de la porcelaine

LONGTEMPS succursale de Sèvres, le musée Adrien-Dubouché de Limoges révèle enfin ses trésors. Consacré pour l'essentiel à la porcelaine, mais aussi à la céramique (de l'Antiquité aux faïences nivernaises), cet établissement possède plus de 11 000 pièces, dont le tiers seulement est exposé. *« C'est la plus belle collection connue de céramiques du XIXe siècle »*, précise la conservatrice, Mme Chantal Meslin, qui, grâce à un crédit de 4 millions de francs de l'Etat, a entrepris la rénovation du musée.

Un pari difficile. Avec 2 400 mètres carrés de surface au sol, services administratifs compris, le musée Adrien-Dubouché est à l'étroit dans un ensemble architectural modern style qui abrite aussi l'Ecole des arts décoratifs. Cette école doit quitter le centre-ville pour le campus universitaire en 1994. Un déménagement qui va permettre le doublement de la surface disponible et surtout la création de salles d'expositions temporaires, d'un atelier photographique et d'une vidéothèque. Ce réveil a redonné un prestige au musée, auquel un ouvrage vient d'être consacré, et a aussi favorisé les legs. *« Un musée qui vit a des dons »*, assure Chantal Meslin.

PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

Saint-Véran entre musée et lotissements

LA célébrité de Saint-Véran, 100 000 visiteurs par an, tient à sa situation de village le plus élevé d'Europe (2 050 m), et à son patrimoine. Le maire de cette localité des Hautes-Alpes, abritant 250 habitants permanents, voudrait ajouter 74 maisons neuves aux 150 bâtiments existants, pour loger les jeunes qui n'acceptent pas de s'exiler, mais aussi pour accueillir des touristes qui vont plutôt enrichir les communes voisines.

Mais Saint-Véran est triplement protégé. Par son inscription à l'inventaire des sites en 1948, par sa situation au cœur du parc naturel régional du Queyras depuis 1978, enfin par une zone de protection du patrimoine architectural et urbain incluse dans un plan d'occupation des sols en 1989. C'est pourquoi le projet du maire suscite l'inquiétude d'associations qui demandent le classement du village comme monument historique et son inscription à l'UNESCO au titre de «patrimoine mondial». Mais si l'évolution de Saint-Véran est figée à tout jamais et si la localité est désormais considérée comme un musée, qu'offrira-t-on comme compensation à ses habitants?

Ce supplément a été réalisé avec la collaboration de nos correspondants : Etienne Banzet (Rouen) et Georges Chatain (Limoges).

La décentralisation, et après ?

Dix ans après les lois Defferre, des universitaires et des élus, réunis à Marseille, s'interrogent sur la possibilité de poursuite de l'action

MARSEILLE

de notre envoyée spéciale

LE dixième anniversaire de la décentralisation aura été fertile en commémorations unanimes, mais relativement maigre en projets d'avenir. Serait-ce l'effet pervers du consensus? Les élus s'entendent tous, aujourd'hui, sur le bien-fondé de la réforme préparée par Gaston Defferre. Signe des temps : quatre associations politiquement divergentes se sont unies pour célébrer, tout au long de l'année 1992, sous le label «décentralisation 2000», la mémoire de l'ancien ministre de l'intérieur. C'est à Marseille, ville dont il fut le maire pendant plus de trente ans, que l'Institut de la décentralisation, présidé par M. Paul Graziani (RPR), a choisi de lui rendre un nouvel hommage, les 21 et 22 mai.

Clarifier les responsabilités

Des élus, des hauts fonctionnaires et des universitaires étaient invités à se demander si «la décentralisation change la nature de l'Etat». Bien que formulée comme un sujet de dissertation, la question aurait pu susciter quelques propositions iconoclastes sur la réorganisation des pouvoirs ou le rôle des préfets. Tel ne fut pas le cas.

Rompant avec l'émerveillement général, quelques professeurs ont observé que, seule, l'idée que l'on se fait de l'Etat avait été ébranlée. La bonne gestion des élus locaux, d'une part, la construction européenne d'inspiration fédéraliste, d'autre part, remettent en cause le modèle traditionnel de l'Etat-nation, au moment où celui-ci est victime de nombreux dysfonctionnements, jusque dans ses administrations déconcentrées, comme le montrent les lacunes du contrôle de légalité.

Le système hiérarchique des années 70 continuerait donc de fonctionner, bien qu'il soit devenu, selon M. Michel Crozier, sociologue, largement inopérant et de moins en moins bien toléré par une société en mutation. *« Nous souffrions d'une confusion des pouvoirs, d'un manque de responsabilité et d'une insuffisante participation du citoyen. Sur ces trois points, nous n'avons pas tellement avancé. »* Pour que la nature de l'Etat change, il faudrait qu'il soit capable de tolérer l'existence d'autres pouvoirs sans y voir le spectre de son démantèlement, a conclu M. Crozier.

Rares sont ceux qui l'ont suivi sur ce terrain, tel M. Paul Alliès, professeur de sciences politiques à l'université Montpellier-I, qui a plaidé pour un partage du pouvoir réglementaire entre l'Etat et la région. La perspective du fédéralisme, évoquée parfois dans les couloirs marseillais, n'a jamais été clairement envisagée à la tribune. Les plus audacieux se sont contentés de demander une poursuite de la déconcentration, une redistribution des compétences qui favoriserait l'émergence de la région, et une meilleure participation des citoyens.

Après avoir rappelé que la décentralisation s'était traduite, en pratique, par de nombreuses tutelles de fait et une certaine confusion des rôles économiques, M. Jean-Pierre Balligand (PS), maire de Vervins et député de l'Aisne, a réclamé une clarification des pouvoirs. Il a insisté pour que la région, compétente en matière de plan et d'aménagement du territoire, demeure le seul partenaire de l'Etat.

La clarification des responsabilités passe aussi par une *« spécialisation des impôts locaux »*. M. Jacques-Sylvain Klein, chargé de mission auprès du président de l'Assemblée nationale, s'est prononcé pour le renforcement des pôles régionaux et intercommunaux auxquels devraient échoir, respectivement, la taxe sur l'énergie et la taxe professionnelle.

La plupart des élus se sont contentés de réclamer le maintien des acquis. Les esprits les plus progressistes ont rappelé que la nécessaire clarification des compétences n'empêche pas, bien au contraire, les formules de partenariat : *« Il faut combattre l'esprit de féodalité »*, a insisté M. Graziani. *« Simplement, tout système de responsabilité partagée a besoin de règles claires, stables et respectées »*, a-t-il précisé.

Pour renforcer la démocratie locale, grande oubliée de ces dix dernières années, M. Jean-Pierre Worms (PS), député de Saône-et-Loire, a suggéré quelques remèdes : l'élection au suffrage universel des conseils de communauté, l'interdiction du cumul des mandats locaux et nationaux, une meilleure reconnaissance du droit associatif. Ces mesures seront-elles suffisantes pour donner aux citoyens l'envie de s'investir dans les affaires de la cité?

RAFAËLE RIVAIS

Des décentralisateurs récompensés

Les premiers prix Gaston-Defferre de la décentralisation, destinés à récompenser les personnalités qui se sont illustrées dans la mise en œuvre ou l'analyse des réformes locales, ont été décernés à Marseille, le 21 mai, lors du colloque. Les lauréats sont : Jean-Pierre Raffarin, président (UDF) de la région Poitou-Charentes, (catégorie des élus), Jean-Paul Chevallier, secrétaire général de Besançon (fonctionnaires territoriaux), Pierre-René Lemas, ancien directeur général des collectivités locales, préfet de l'Aisne (fonctionnaires d'Etat), Alain Guengant, directeur de recherche au CNRS, professeur à l'université de Rennes (universitaires). Notre collaborateur François Grosrichard a été distingué, dans la catégorie des journalistes.

A la recherche des entreprises

Les villes moyennes ne veulent pas être les oubliées du développement économique

VANNES

de notre envoyée spéciale

DE A comme Ajaccio, Albi ou Annecy, à V comme Vierzon et Villefranche-sur-Saône, les cent dix adhérents de la Fédération des maires des villes moyennes (FMVM) n'ont pas l'intention de voir les grandes agglomérations accueillir toujours davantage d'entreprises, sans réagir. Pour le faire savoir, ils ont organisé, mercredi 20 et jeudi 21 mai à Vannes, un colloque intitulé *« Les villes moyennes partenaires de l'entreprise »*.

« Nous ne sommes pas des notables provinciaux de chefs-lieux endormis, mais des militants de cités dynamiques, entreprenantes et de taille humaine! » Le ton de M. Jean Auroux (PS), président de la FMVM (1), est clair, le propos aussi. Pas question d'oublier ces communes abritant entre 20 000 et 100 000 habitants, centres de «bassins de vie», qui pourraient bien, sinon, retourner au néant. L'appel du premier élu de Roanne s'adressait à la fois aux chefs d'entreprise, en particulier à ceux des PME, sur lesquelles repose l'espoir d'une nouveau dynamisme économique, mais aussi, ce jour-là, au gouvernement.

«Des chasseurs de primes»

Le colloque de Vannes a fourni à M. André Laignel, secrétaire d'Etat chargé de l'aménagement du territoire, l'occasion de montrer que le message n'était pas inutile. Devant un parterre de maires attentifs, il s'est en effet engagé à associer les villes moyennes à la prochaine génération des contrats de plan Etat-régions.

En attendant, ces dernières comptent sur leurs propres forces. Leur fédération, encore jeune, se targue d'avoir obtenu quelques résultats sur des dossiers importants : le plan Université 2 000, l'intercommunalité, le statut des élus. Mais, face aux impératifs économiques, le lobbying ne suffit pas pour attirer des entreprises chez soi.

Les maires de Roanne, de Vannes et d'ailleurs ont beau mettre en avant les indéniables atouts que sont les espaces disponibles, un climat social plutôt serein ou la qualité de la vie, la lutte reste par trop inégale avec les grandes métropoles. Selon un sondage (2) commandé par la FMVM, l'écrasante majorité des étudiants (et plus encore de cadres) habitant des villes moyennes déclarent s'y plaire. Seulement, les mêmes affirment, ne pas pouvoir poursuivre leurs études sur place et près de la moitié pensent aller chercher du travail ailleurs.

Au fil des récessions et des reprises économiques, les maires, pas seulement ceux des villes moyennes, ont su accrocher une nouvelle corde à leur arc et se transformer en véritables prospecteurs. C'est donc forts d'une expérience de plus en plus solide qu'ils échangent leur savoir-faire dans la mise à disposition de locaux sur mesure et dans l'offre de services multiples. Les zones industrielles champignons d'hier ont fait place aux «parcs d'activités». Des lieux que leurs promoteurs souhaitent agréables à vivre, thématiques et animés par des structures communes aux entreprises du site. Des entreprises qui, en échange, réclament un interlocuteur unique. Dans le secteur économique comme dans d'autres, l'intercommunalité est décidément d'actualité.

D'autant que les élus ont longtemps tenté d'éviter un sujet des plus épineux : la concurrence que se livrent les communes entre elles en matière de fiscalité locale et de subventions plus ou moins directes. Jusqu'à ce M. André Labarrère (PS) se décide à briser le tabou. *« Nous sommes des sortes de chasseurs de primes, capables de céder des millions de francs en échange de cinquante emplois! Lequel de nous ne se montre pas prêt à tout pour chiper une entreprise à la ville voisine? »* a lancé le bouillant maire de Pau. Question sans réponse, qui mérite cependant d'être posée. Car, la solidarité interne aux «bassins de vie» ou au sein des réseaux de villes moyennes, longuement évoquée lors de ces rencontres de Vannes, ne commence-t-elle pas par là?

MARTINE VALO

(1) Fédération des maires des villes moyennes, 5-7 rue Paul-Louis-Courier, 75007 Paris. Tél : (1) 45-44-24-50.

(2) Etude d'image des villes moyennes réalisée par les étudiants d'ISC PROMO Communication, auprès d'un échantillon de 850 cadres et étudiants.

DÉBAT

Les nouvelles technopoles

par Jean-Yves Delaune

IL y a vingt ans les responsables nationaux et locaux de l'aménagement du territoire ont privilégié la notion de parc technologique. Depuis, plusieurs sites en France ont atteint une réputation internationale grâce à la concentration des activités high-tech, très souvent accompagnée de la délocalisation d'entreprises. Ces technopoles évoluent aujourd'hui suivant une dynamique qui dépasse le seul site concerné et s'oriente de plus en plus vers une stratégie de mise en réseaux des différents partenaires à l'intérieur des sites eux-mêmes et des différents sites entre eux.

Pour améliorer le bilan des parcs, les responsables étaient souvent tentés d'accueillir toutes les activités qui se présentaient et dont certaines n'avaient rien à voir avec le rapprochement entre chercheurs et chefs d'entreprise. Parfois même, le processus de production des projets de recherche et développement était «cassé» ou les sites de recherche et d'enseignement étaient beaucoup trop éloignés des lieux de valorisation. Toutes ces raisons expliquent que les résultats des parcs français ont été décevants et, dans la plupart des cas, inférieurs à ceux des parcs des pays anglo-saxons.

Consensus nécessaire

C'est pourquoi, aujourd'hui, la démarche «technopolistique» est considérée comme une nouvelle fonction urbaine permettant de valoriser la matière grise dès l'instant où une ville dispose d'un potentiel universitaire de niveau international. Cette fonction est essentielle pour le développement économique car l'accélération de la compétition mondiale et du progrès technologique remet constamment en cause les situations et les «valeurs ajoutées» les mieux établies. Elle ne peut toutefois être correctement remplie si ne sont pas respectées un certain nombre de règles.

En premier lieu, cette fonction doit être portée par l'Etat et l'ensemble des acteurs locaux : région, département, ville, universités, chambres consulaires, syndicales et patronales. Elle doit se dégager des contingences institutionnelles et politiques et doit s'inscrire dans la durée.

Ce consensus est d'autant plus nécessaire que l'action repose essentiellement sur des projets issus du rapprochement entre la recherche et l'entreprise. Or, l'innovation ne peut naître qu'à la marge de ce qui est établi, institutionnalisé, dans un climat de liberté que les organismes en place ont souvent du mal à accepter. Cela est indispensable pour permettre aux différentes équipes d'animation des technopoles d'exercer le plus objectivement possible les tâches d'expertise, d'accompagnement technique et pédagogique, d'animation et de promotion qui sont les leurs.

Autres impératifs à partir de ce préalable. Respecter d'abord la confidentialité des projets développés, confidentialité d'autant plus nécessaire qu'il s'agit, dans bien des cas, de projets impliquant des enjeux stratégiques. Tout mettre en œuvre pour que la culture et les objectifs de chacun de ceux qui travaillent sur la technopole soient compris et respectés, qu'il s'agisse de créer une entreprise, de transférer des connaissances, de définir un contrat de recherche... Bref, un projet de valorisation n'aura de chances de réussir que s'il valorise chacun des acteurs qui l'ont porté et s'il respecte les contraintes de temps et de marché.

Cela, c'est l'action sur l'«immatériel». Vient ensuite l'inscription sur le territoire. On ne peut échapper à une «labellisation» des sites de technopole, qui doivent donc être intégrés dans une politique urbaine globale définissant les fonctions des différentes zones d'activité de l'ensemble de l'agglomération, car le champ d'action d'une technopole dépasse largement la commune qui l'accueille.

On observe aussi que les sites dont le dynamisme est le plus fort sont ceux dans lesquels on a renoncé au «mitage herbeux», une succession de lotissements de bâtiments industriels agrémentés d'espaces verts, pour préférer des trames urbaines plus denses favorisant au maximum les échanges entre les différents acteurs. Lieux de modernité de la cité, les sites de technopole doivent rester très accessibles au public et ouverts sur la nature.

Les responsables des technopoles doivent, à l'image de ce qui a été fait dans les pays de l'Europe du Nord et aux Etats-Unis, travailler en étroite liaison avec les urbanistes, les architectes et les promoteurs. Il faut que s'établisse une coopération étroite entre les différentes villes qui abritent les sites de technopole et les zones rurales qui en dépendent

La liberté ne se décrète pas

La nécessité d'une telle démarche est ressentie dans toutes les villes qui disposent d'un potentiel universitaire et scientifique important, mais aussi dans des agglomérations plus modestes. Elle est trop souvent freinée par des réglementations qui découragent, des corporatismes qui protègent, des «réseaux captifs» organisés entre les organismes de recherche, des groupes industriels qui confisquent l'innovation et des interventions de l'Etat.

La liberté ne se décrète pas, elle se conquiert. Elle est en mouvement sur l'ensemble du territoire français, en particulier à travers la démarche des technopoles qui, en favorisant la valorisation et le décloisonnement des activités, ont un impact pédagogique et culturel non négligeable. La décentralisation lui donne une formidable chance de s'exprimer. Encore faut-il aller plus loin et encourager tous ceux qui prennent l'initiative d'agir et de créer dans ce sens, en prenant en compte leur démarche dans la définition des futurs contrats de plan.

▶ **Jean-Yves Delaune est président de France technopoles et délégué général d'Atlanpole.**

BLOC NOTES

AGENDA

□ **Sécurité du travail.** – La municipalité de Reims et le Centre national de la fonction publique territoriale (CNFPT) organisent deux journées d'information sur les «plans d'action et de formation à la sécurité du travail», mardi 16 et mercredi 17 juin.

▶ **Renseignements au (16-1) 26-40-54-53.**

□ **Assemblées consultatives.** – Le Conseil économique et social organise un colloque sur «Les assemblées consultatives, concurrentes ou partenaires des instances politiques», les jeudi 11 et vendredi 12 juin, au palais d'Iéna, à Paris, avec le concours du comité Décentralisation 2000. Cette manifestation, qui s'adresse notamment aux représentants des collectivités territoriales, doit mettre en évidence le rôle des conseils économiques et sociaux régionaux.

▶ **Renseignements au 47-23-72-34, postes 487 ou 426.**

□ **Plans environnement.** – Le Centre d'échange des ressources des collectivités locales pour l'environnement (CERCLE) organise un colloque sur les plans environnement des communes, des départements et des entreprises, jeudi 18 et vendredi 19 juin, à Rouen.

▶ **Renseignements au (16-1) 46-70-11-60.**

La science en fête

Trois jours de spectacles, de rencontres, d'expositions, organisés dans la France entière : le ministère de la recherche et de l'espace a décidé d'offrir au public l'occasion de s'initier au plaisir de la découverte scientifique et technologique. Du vendredi 12 au dimanche 14 juin, laboratoires, musées, observatoires et planétariums doivent ouvrir largement et gratuitement leurs portes. Bon nombre des 110 000 chercheurs français vont être mobilisés pour répondre à la curiosité des visiteurs.

«La science en fête», ce sont plus de mille manifestations. Quelques exemples des réjouissances : des nuits sous les étoiles en Aquitaine, trois jours à observer les oiseaux migrateurs en Bourgogne, des abribus transformés en laboratoires en Bretagne...

▶ *Programme complet sur Minitel : 3614, code MRE.*

NOMINATIONS

□ **M. Patrick Thull, directeur des services de la région Lorraine.** – M. Patrick Thull succède à la direction des services de Lorraine à M. Dominique Schmitt, qui a souhaité quitter ce poste, après la démission de la présidence du conseil régional de M. Jean-Marie Rausch.

Né en 1946, M. Patrick Thull, diplômé de l'ENA (1975), a commencé sa carrière au ministère de l'intérieur. Secrétaire général de la préfecture de l'Indre, sous-préfet de Cholet, puis secrétaire général de la zone de défense Sud-Est, tout en étant adjoint de M. Jean-Marie Rausch à la mairie de Metz de 1977 à 1983. Après un passage dans l'administration de la police à Lyon, il devient secrétaire général de la mairie de Grenoble et directeur du cabinet de M. Alain Carignon jusqu'en décembre 1989. A cette date M. Thull a rejoint le groupe Lyonnaise des eaux-Dumez.

□ **M. Alexis Guénégo, nouveau responsable pour la CFDT Interco.** – M. Alexis Guénégo a été élu secrétaire général de la fédération Interco de la CFDT, mardi 19 mai, en remplacement de M. Jacques Nodin, qui exerçait cette responsabilité depuis 1976. La fédération, qui syndique les agents des collectivités territoriales, est la cinquième de la CFDT, et revendique 37 000 adhérents.

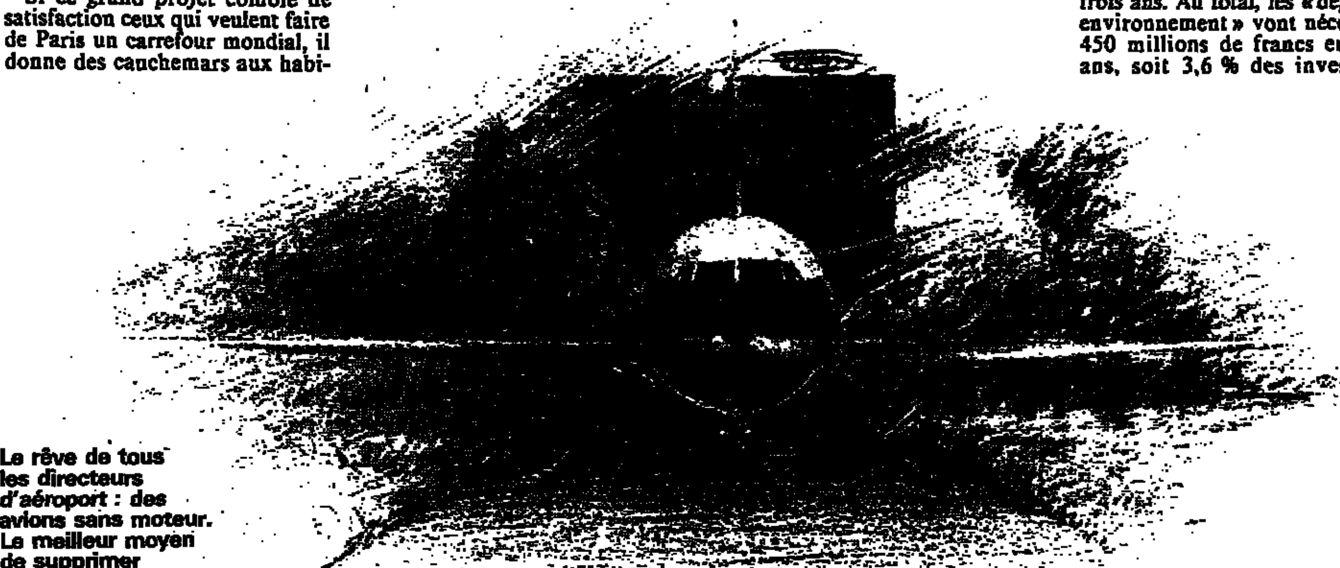
Alexis Guénégo est entré à la fédération Interco en 1987, comme secrétaire général adjoint. Technicien territorial, il était auparavant chargé de l'hygiène du milieu au département de la Loire-Atlantique.

Aéroports de Paris dans le vent

Les responsables du trafic aérien ont élaboré un « plan environnement ». Mais peut-on développer une activité de transporteur au sein d'une agglomération ?

DANS les projets d'Aéroports de Paris (ADP), l'établissement public qui gère les installations aéroportuaires de l'agglomération parisienne, il n'y a pas que les avions qui s'envolent. Les chiffres aussi. Qu'on en juge. A eux seuls, en 1991, Orly et Roissy ont traité 45 millions de passagers. M. Bernard Lathière, le président d'ADP, espère en faire transiter 60 millions en 1997, et assure que, compte tenu des nouvelles aérogares et pistes prévues, ce chiffre pourrait atteindre 90 millions et même 110 millions quelques décennies plus tard.

Si ce grand projet comble de satisfaction ceux qui veulent faire de Paris un carrefour mondial, il donne des cauchemars aux habitants des cinquante communes qui ont l'infortune de se trouver sur les trajectoires d'envol ou d'atterrissage. Car déjà Orly et Roissy reçoivent et expédient un appareil par minute, ce qui se traduit dans le ciel de l'Ile-de-France par 450 000 mouvements aériens par an et engendre un tapage connu de tous les Franciliens. Qu'en sera-t-il donc si les prévisions de M. Lathière se réalisent ? Les ingénieurs ont beau assurer que les jets de demain seront de moins en moins bruyants, leur multiplication fait craindre qu'au total le résultat soit le même.



Le rêve de tous les directeurs d'aéroport : des avions sans moteur. Le meilleur moyen de supprimer les nuisances sonores. *(Document ADP.)*

Thrombose aérienne et terrestre

Au demeurant le vacarme n'est pas la seule nuisance produite par une grande entreprise comme Aéroports de Paris (6 500 hectares d'emprise, 6 400 employés, 1 600 véhicules, 3,6 millions de tonnes de kérosène manipulées annuellement). Il faut compter aussi avec la pollution de l'air, avec l'élimination des déchets, équivalents à ceux d'une ville de 100 000 habitants, avec la contamination des eaux de pluie ayant lessivé les 600 hectares de pistes, avec les 25 millions de voitures qui, tout en assurant l'acheminement et le retour des voyageurs, saturent les autoroutes, etc.

Là encore, les Franciliens redoutent que le doublement des capacités d'accueil des aérogares de la capitale n'entraîne non seulement un accroissement des nuisances mais aussi une thrombose totale des accès terrestres et de l'espace aérien lui-même. Ce dernier n'est nullement extensible, comme on pourrait le croire. Il forme au-dessus de l'agglomération un cylindre de 90 kilomètres de rayon et 3 700 mètres de hauteur vers lequel convergent – à 200 mètres par seconde – 1 200 appareils par jour. Au point que les aiguilleurs débordés leur font faire des ronds dans l'azur sur cinq circuits d'attente différents.

Pour tenter de rassurer ses voisins, l'entreprise Aéroports de Paris a décidé, après deux ans de réflexion, d'élaborer un « plan environnement ». Elle vient de le rendre public. Le premier volet est purement médiatique. ADP lance, à destination des populations qui l'entourent, une revue trimestrielle distribuée à 200 000 exemplaires et baptisée *Entre voisins*. Elle souhaite établir une « meilleure communication » et rendre les activités de l'établissement public « plus transparentes ». Dans un même esprit, des maisons d'information seront ouvertes à Orly et à Roissy, et un rapport sur la politique d'ADP en faveur de l'environnement doit être publié chaque année. Le deuxième chapitre, intitulé « Maîtriser le bruit », énumère les diverses mesures déjà prises pour atténuer la gêne des riverains : pénalisation financière des avions les plus bruyants, couvre-feu à Orly, limitation des essais de moteur, procédure de décollage et d'atterrissage dite de « moindre bruit », élaboration de plans d'exposition au bruit limitant la marée des pavillons, rachat et insonorisation de logements, etc. Ajoutées à la mise en service progressive d'appareils moins bruyants, ces dispositions déjà appliquées depuis des années ont-elles été efficaces ? Mesurées au sonomètre sans doute. Pourtant, les plaintes sont de plus en plus nombreuses. Les ingénieurs devraient pourtant savoir que l'intolérance au tapage est subjective et qu'elle croît parallèlement à l'élévation du niveau de vie. Le problème restera donc posé tant que les bureaux d'études ne seront pas parvenus à rendre les réacteurs réellement discrets. Une suggestion : que les aéroports les plus sensibles interdisent leurs pistes aux appareils les plus nuisants et l'on verra le progrès technique avancer, comme par miracle, à pas redoublés.

Les mauvaises habitudes des passagers

Au chapitre de la pollution de l'air, qui préoccupe de plus en plus les Franciliens, ADP promet, pour l'essentiel, de remplacer son parc d'engins à essence par des véhicules électriques. Pour les déchets industriels, l'établissement public « envisage » d'ouvrir un centre de traitement. Quant aux eaux de pluie qui se chargent de détergents, de produits de dégivrage et de kérosène en ruisselant sur les pistes avant de se déverser dans la Seine et dans la Marne, les dizaines de séparateurs, construits autrefois, se sont révélés insuffisants à les rendre inoffensives.

Une pollution massive a valu, naguère, au patron d'ADP une condamnation qui a traumatisé l'entreprise. Aussi s'engage-t-elle à moderniser l'ensemble de son dispositif d'épuration dans les trois ans. Au total, les « dépenses environnement » vont nécessiter 450 millions de francs en cinq ans, soit 3,6 % des investissements ou 1,7 % du chiffre d'affaires réalisé sur la même période. Reste le problème numéro un posé par l'activité d'Orly et de Roissy : celui des accès. Faute d'avoir admis jadis que les passagers aériens pouvaient, sans déchoir, emprunter le rail pour gagner Paris, les professionnels de l'aéronautique se sont placés dans une situation inextricable. Au total 80 % des usagers des aéroports parisiens prennent leur voiture ou un taxi pour s'y rendre, ce qui constitue un record européen et une absurdité. Ni les bus, ni le RER, ni Orlyrail ni même les bouchons autoroutiers n'ont pu avoir raison de cette mauvaise habitude à présent bien ancrée.

A Roissy, on s'échine à prolonger le RER jusqu'à la future aérogare, à y faire passer le TGV pour court-circuiter le transit des provinciaux et des touristes par Paris, à installer des mini-métros automatiques entre les trois terminaux. Mais quelle amélioration peut-on attendre de ces solutions de rattrapage si le nombre de passagers doit doubler dans les dix ans ? On est tellement sceptique sur leur efficacité que M. Bernard Lathière parle, sans rire, d'une autoroute souterraine entre Roissy et Paris.

Vouloir faire de l'Ile-de-France et de ses aéroports (Roissy-Orly-Le Bourget) une immense plate-forme aérienne internationale, c'est condamner l'agglomération à des engorgements ruineux et ses habitants à une nouvelle dégradation de leur qualité de vie. Les plus médiatiques des « plans environnement » n'y pourront rien.

MARC AMBROISE-RENDU

Les Côtes-d'Armor ne jouent pas le jeu

DEUX vieilles Bigoudens sous un grand parapluie commentent des statistiques discutables : *« Vingt millionnaires du Loto dans le Var et un seul dans les Côtes-d'Armor ; on frôle la zone sinistrée. »* La scène est-elle drôle ? Est-elle péjorative pour un département breton ? La question était posée mercredi 27 mai lors d'une audience du tribunal des référés de Nanterre.

Cet encart publicitaire semble au moins avoir amusé la présidente du tribunal. Au vu de ce dessin, dont le trait joliment désuet contraste avec le commentaire caustique, Mme Marie-Françoise Marais n'a pu réprimer un large sourire. Une hilarité de mauvais augure pour le plaignant : le conseil général des Côtes-d'Armor, dont le président M. Charles Josselin a peu apprécié cette campagne de La Française des jeux.

Estimant, sans plus de commentaire, que les limites de l'humour avaient été « objectivement » dépassées, Me Véronique Baoussen a souligné l'émotion que peut susciter l'expression « zone sinistrée » dans une « région marquée pour longtemps par une marée noire » de sinistre mémoire, et aujourd'hui par une « dure sécheresse ». Et puis les deux créatures nées de l'imagination de publicitaires parisiens, « des personnes âgées, statiques et frileuses sous la pluie » ne correspondent guère à l'image d'un département dynamique, touristique, bref « qui bouge ». Aussi Me Baoussen a-t-elle demandé, au nom du conseil général offensé, non pas seulement l'arrêt de cette campagne – La Française des jeux avait prudemment remisé ses deux Bigoudens en février, dès les premières manifestations de l'irritation bretonne – mais aussi la garantie que l'encart litigieux ne serait plus utilisé dans l'avenir.

L'avocat de La Française des jeux et celui de Mac Cann Erickson, l'agence de publicité concernée, ont, quand à eux, appuyé leur défense sur le droit du créateur, ou plutôt « créatif » en l'occurrence, à la libre expression. Dès lors, comment pourraient-ils s'engager à ne plus jamais égratigner la susceptibilité départementale ? En outre, ont-ils fait remarquer, il est arrivé au conseil général lui-même de lancer une campagne de communication qui pouvait être mal interprétée. Il suffit de se souvenir de ces affiches qui proclamaient, il y a quelques mois, qu'en changeant de nom les ex-Côtes-du-Nord avaient... « perdu le nord ».

« 100 % des gagnants ont tenté leur chance. » Cette fois, les promoteurs du Loto ont plutôt tenté le diable. Sans grande conséquence, car même si le tribunal de Nanterre leur donne tort le 10 juin, date du rendu de la décision, leur notoriété ne devrait pas en souffrir. Le Loto rapporte encore gros.

M. V.

Emplois de proximité en milieu rural

La Mutualité sociale agricole de l'Hérault tente de favoriser les « petits boulots » à la campagne

MONTPELLIER

de notre correspondant

EN milieu rural, particuliers et exploitants agricoles font souvent appel à des travailleurs non déclarés pour des travaux d'appoint ou des périodes limitées. Afin de diminuer cette pratique, sans avoir recours aux opérations coups de poing contre les employeurs, il est possible d'inciter ceux qui se livrent à ces activités à reprendre le chemin de la légalité. Une démarche pédagogique qui permet de motiver salariés et employeurs.

C'est en pensant à cette dernière solution que la Mutualité sociale agricole de l'Hérault (MSA) a créé au début de l'année une association intermédiaire, Agriservice, qui a pour vocation de développer des « emplois de proximité » dans le droit-fil de ceux proposés par les gouvernements d'Edith Cresson et de Pierre Bérégovoy. Le réseau de 3 000 bénévoles de la Mutualité installé depuis longtemps dans les communes rurales permet de recenser les demandes de personnes à la recherche de « petits boulots ». Il permet tout autant de connaître les besoins en personnel temporaire des exploitants agricoles. L'association peut ensuite ajuster l'offre à la demande en plaçant ces gens, pour la plupart des jeunes, à un tarif qui décourage d'avoir recours au travail clandestin. Rémunérés 47 francs de l'heure, ils bénéficient d'une couverture sociale ainsi que d'avantages pour la retraite. Leurs employeurs ne perdent plus de temps à remplir papiers et fiches de paye qui sont pris en charge par Agriservice. Ce bas tarif est rendu possible par le faible coût d'exploitation de l'association gérée « en direct » par les services de la Mutualité.

Le type d'activité va ainsi du travail des champs à la tonte de la pelouse d'un particulier. Une heure par semaine chez l'habitant ou quinze jours dans les vignes : toutes les formules sont envisageables. Les emplois sont en général proposés à proximité du domicile du candidat pour éviter les difficultés de déplacements. Pour sa première année de fonctionnement, l'association héraultaise devrait approcher les 100 000 heures de travaux, ce qui représente près de 500 jeunes placés.

Associer les municipalités

Le succès est encourageant à plusieurs titres. *« Dès le début, on a constaté que l'on contribuait à blanchir 23 dossiers de jeunes »*, explique Pierre Chabas, le directeur d'Agriservice. Mais l'objectif est aussi de faire suivre ces « petits boulots » par des formations, en espérant qu'elles seront suivies par de véritables emplois. *« Nous œuvrons à la mise en place d'un stage pour une quinzaine de personnes avec le concours du fonds d'assurance pour la formation des salariés d'exploitants agricoles. »* Pour cela, Agriservice sélectionne des jeunes qui lui paraissent capables de franchir le pas. *« Nous faisons des évaluations grâce à nos travailleurs sociaux qui vont les voir sur le terrain. Cela permet de mieux connaître leur motivations et leurs compétences. Nous avons ainsi l'espoir de leur trouver prochainement 10 emplois permanents »*, poursuit Pierre Chabas.

Il reste maintenant à optimiser le système. Agriservice songe à mettre en service dès l'année prochaine un serveur Minitel pour mieux associer les municipalités. L'exploitant agricole n'aurait plus qu'à communiquer ses besoins à une employée de mairie qui les répercuterait sur Minitel, supprimant ainsi les formalités écrites et les piles de courrier que la MSA a aujourd'hui à gérer. De même des relations se nouent avec L'ANPE. Aujourd'hui au stade de la prise de contact, elles ont sans doute vocation à se renforcer.

JACQUES MONIN

Une ville sur des carrières

Polémique à Pontoise entre des propriétaires de pavillons et la mairie à propos de la nature du sous-sol

LES habitants du Clos de l'Etoile, un quartier de Pontoise (Val-d'Oise), sont inquiets. Un récent courrier de la mairie, à quatre résidents du plateau Saint-Martin, a jeté le trouble dans ce quartier d'une trentaine de pavillons, dont certains datent de plus de cinquante ans. Cette lettre, qui faisait état de carrières souterraines et de fontis menaçant la solidité des maisons, conseillait aux propriétaires d'engager des travaux de confortation. Le coût n'était pas précisé, mais des estimations évoquaient des charges de 200 000 à 300 000 francs par maison.

C'est moins l'état du sous-sol que l'intervention de la mairie qui a inquiété les habitants de ce quartier. Certes ils savent, comme tous les habitants de Pontoise, que la ville est bâtie sur des carrières. La plupart sont même très anciennes, comme celle du plateau Saint-Martin qui date du treizième siècle. Soumises aux vibrations de surface, aux poids des camions et aux infiltrations, elles se détériorent au fil des temps. Selon M. Michel Aubert, un des propriétaires concernés, *« le pilier central de la voûte descend jusqu'à 7,20 mètres. Il est attaqué et fissuré à sa base »*. Il y a trois ans, des maisons s'étaient effondrées rue Thiers, dans un autre quartier de la commune, après une fuite d'eau qui avait travaillé la pierre.

Les carrières du Clos de l'Etoile sont officiellement connues depuis la construction, en 1970, du Centre d'information et d'orientation (CIO). L'architecte de la ville en avait fait part à la municipalité et le service des carrières, installé à Versailles, avait demandé à la mairie d'avertir les propriétaires. Il a fallu attendre vingt-deux ans pour qu'une missive soit envoyée. *« Entre-temps*, explique Mme Nicole Thys-Caron, une habitante du Clos de l'Etoile, *d'autres pavillons ont été construits, sans que les pouvoirs publics aient averti les nouveaux propriétaires des risques. »*

La crainte des accidents

Alors pourquoi ces lettres aujourd'hui ? Et surtout pourquoi uniquement ces quatre pavillons, alors que la carrière semble occuper tout le sous-sol du Clos de l'Etoile ? Un voisin, non destinataire du courrier municipal, a eu l'occasion de constater le vide sous sa maison en se glissant lui-même, dans un trou profond de 60 centimètres, sous le sol de son garage.

Pour le maire de Pontoise, M. Philippe Hemet (UDF), la réponse est simple : *« La ville a passé une convention, il y a trois ans, avec le service des carrières. Chaque année, il doit rédiger un rapport et en 1991 il nous a fait part de la présence de fontis sous ces quatre pavillons. Nous n'avons fait que notre devoir en leur envoyant ce courrier. »* Devant l'émotion suscitée dans le quartier, les services municipaux sont revenus sur les premières propositions. Désormais les habitants ne sont plus « engagés » à faire des travaux mais, pour la somme de 500 francs, ils pourront demander au service des carrières d'évaluer leur sous-sol. Un seul puits sera foré dans le domaine public et des sondes acoustiques enregistreront l'état des galeries. Les propriétaires comprennent de moins en moins l'attitude de la mairie : *« Après nous avoir effrayés, on nous dit qu'on peut continuer à vivre chez nous sans problèmes »*.

Ils craignent en fait que cette attitude ne cache des motivations autres que le seul souci de sécurité. Ils évoquent le projet de liaison à conduite automatique entre la gare de Pontoise et celle de Cergy-Préfecture, le VAL, dont le tracé pourrait se situer à quelques mètres des quatre pavillons. De là à penser que des maisons ainsi dévaluées par la présence de risques puissent être libérées en cas de besoin, il n'y a qu'un pas que des propriétaires ont franchi. *« A tort »*, affirme-t-on à la mairie. Au Clos de l'Etoile, on a choisi de rester vigilant.

JACQUELINE MEILLON

AGENDA

THÉATRE

AKTÉON-THÉATRE (43-38-74-62). *L'amour est aveugle* : 19 h. Courteline... Guitry ! : 20 h 30. Dépressions verbeuses : 22 h.

ANTOINE - SIMONE-BERRIAU (42-08-77-71). La Fille sur la banquette arrière : 20 h 45, dim. 15 h 30.

ARTISTIC-ATHÉVAINS (48-06-36-02). Staël ou la Communauté des esprits : 20 h 30, dim. 16 h.

ATELIER (46-06-49-24). L'Antichambre : 21 h, dim. 15 h 30.

BATACLAN (47-00-30-12). Pas de clés dans les serrures : 17 h. Le Journal perdu d'une assistante sociale : 21 h. Dim. Pour que la mémoire du vent retienne nos chansons... Malenka : 17h. Le Kabaret de la dernière chance : 21h.

BATEAU-THÉATRE NAUTILUS (40-51-84-53).Dim. Martin Eden : 20 h 30.

BERRY (43-57-51-55). Dim. Les Champêtres de joie : 20 h 30.

BOUFFES PARISIENS (42-96-60-24). George et Margaret : 17 h 30 et 20 h 45, dim. 15 h 30.

CAFÉ DE LA GARE (42-78-52-51). Thé à la menthe ou t'es citron : 20 h 15. Dim. Festival d'expression artistique : 20 h.

CARTOUCHERIE ATELIER DU CHAUDRON (43-28-97-04). En attendant Godot : 20 h 30, dim. 16 h.

CARTOUCHERIE EPÉE DE BOIS (48-08-39-74). La vie est un songe : 20 h 30.

CARTOUCHERIE THÉATRE DE L'AQUARIUM (43-74-99-61).Dim. L'étau ; Je rêve (mais peut-être pas) : 16h.

CARTOUCHERIE THÉATRE DU SOLEIL (43-74-24-08). Les Choéphores : 15 h 30. Les Euménides : 19 h 30. Dim. Iphigénie à Aulis : 13 h.

CARTOUCHERIE THÉATRE DE LA TEMPÊTE (43-28-36-36). Salle I. La Seconde Surprise de l'amour : 20 h 30, dim. 16 h. Salle II. Dis, quel cinéma tu nous fais là ? : 21 h, dim. 16 h 30.

CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (42-78-44-45). Y a t-il un communiste dans la salle ? : 21 h, dim. 15 h 30.

CENTRE CULTUREL SUISSE (42-71-38-38). Mars : 20 h 30.

CINQ DIAMANTS (45-80-51-31). Le Jeu de l'amour et du hasard : 20 h 30, dim. 17 h 30.

CITÉ INTERNATIONALE UNIVERSITAIRE (45-67-87-74).Dim. Les Solitaires intempestifs : 17 h.

COMÉDIE CAUMARTIN (47-42-43-41). Bernard Mabille : 21 h.

COMÉDIE ITALIENNE (43-21-22-22). L'Epouse prudente : 21 h, dim. 15 h 30.

COMÉDIE DE PARIS (42-81-00-11). Voltaire's Folies : 19 h. Grand-Peur et misère du IIIe Reich : 21 h, dim. 15 h.

COMÉDIE-FRANÇAISE (40-15-00-15). Caligula : 20 h 30.Dim. Bal masqué : 14 h. La Comtesse d'Escarbagnas ; George Dandin : 20 h 30.

CRYPTE SAINTE-AGNÈS (EGLISE SAINT-EUSTACHE) (47-00-19-31). Le Livre d'heures : 17 h. Les Larrons : 18 h 30, dim. 15 h. Le Roi Lear : 20 h 45, dim. 17 h.

DÉCHARGEURS (TLD) (42-36-00-02). Souris blanche : 21 h 30, dim. 15 h.

DÉJAZET-(TLP) (42-74-20-50).Dim. Dissertation : 14 h. Un homme ordinaire : 15h. Le Cabaret de la Grand Peur : 16 h 45. Congo-Océan : 18 h 30.

DEUX ANES (46-06-10-26). Guy Montagné dans Histoires drôles : 21 h.

EDGAR (43-20-85-11). Le Petit et le Grand : 20 h 15. Les Babas cadres : 22 h.

ESPACE MARAIS (48-04-91-55). Le Mariage de Figaro : 18 h. dim. 15 h 30. La Mouette : 20 h.

ESSAION DE PARIS (42-78-46-42). Salle I. Titre provisoire : 20 h 30, dim. 16 h. Salle II. Et si je ? : 20 h 30, dim. 16 h.

FONTAINE (48-74-74-40). Le Clan des veuves : 15 h 30 et 20 h 45.

GAITÉ-MONTPARNASSE (43-22-16-18). Nina : 21 h, dim. 15 h.

GRAND THÉATRE D'EDGAR (43-20-90-09). Tu es gentil, tu laisses Marie-Madeleine en dehors de tout ça : 20 h 15. Eric Thomas dans son nouveau spectacle : 22 h.

GRANDE HALLE DE LA VILLETTE (40-03-39-03). Les Pieds dans l'eau : 20 h 30. Lapin chasseur : 20 h 30.

GUICHET MONTPARNASSE (43-27-88-61). Le Solidataire : 19 h. L'Homme changé en barque : 20 h 30. J'aurais tellement voulu être un fait divers : 22 h 15.

GYMNASE MARIE-BELL (42-46-79-79). Elle et Moi... : 20 h 30.

HÉBERTOT (43-87-23-23). Les Silences du quatuor Conrad : 21 h.

HOPITAL ÉPHÉMÈRE (46-27-03-28). Robe de mariée : 21 h.

HUCHETTE (43-26-38-99). La Cantatrice chauve : 19 h 30. La Leçon : 20 h 30.

LA BRUYÈRE (48-74-76-99). C'était bien : 21 h, dim. 15 h.

LA VIEILLE GRILLE (47-07-22-11). Gladys : 20 h 30.

LE FUNAMBULE THÉATRE-RESTAURANT (42-23-88-83). Hortense a dit Je m'en fous : 21 h. Angèle : 22 h.

LE PROLOGUE (45-75-33-15). La Grande Tentation de saint Antoine : 20 h 30.

LUCERNAIRE FORUM (45-44-57-34). Théâtre noir. Le Petit Prince : 18 h 45. La vie n'est pas un film de Doris Day : 21 h 30. Théâtre rouge. Les Amours jaunes : 18 h 30. Feu la mère de Madame ! : 20 h. Arthus de Penguem ou Comme une légère angoisse : 21 h 30.

MADELEINE (42-65-07-09). N'écoutez pas, mesdames : 21 h, dim. 15 h 30.

MARAIS (42-78-03-53). L'Ecole des femmes : 21 h.

MARIE STUART (45-08-17-80). Snow White and the three Frenchmen (spect. en anglais) : 16 h. My Dinner with André (spect. en anglais) : 19 h 30. Savage Love : 21 h 15.

MARIGNY (42-56-04-41). Le Misanthrope : 21 h, dim. 15 h.

MÉTAMORPHOSIS (42-61-33-70). Marchand de rêve : 21 h, dim. 15 h.

MICHEL (42-65-35-02). Les Aviateurs : 21 h.

MICHODIÈRE (47-42-95-22). Je veux faire du cinéma : 21 h.

MONTPARNASSE (43-22-77-74). Cuisine et dépendances : 18 h 30 et 21 h.

MONTPARNASSE (PETIT) (43-22-77-30). Le Palier : 18 h et 21 h.

NOUVEAU THÉATRE MOUFFETARD (43-31-11-99). La Belle Age : 20 h 30, dim. 15 h 30.

NOUVEAUTÉS (47-70-52-76). Les Jumeaux : 18 h 30 et 21 h 30, dim. 15 h.

ŒUVRE (48-74-42-52). Les Dimanches de M. Riley : 20 h 45.

PALAIS DES GLACES (GRANDE SALLE) (42-02-27-17). Grande salle. Jean-Marie Bigard : 20 h 30.

PALAIS DES GLACES (PETIT PALAIS) (48-03-11-36). Le Nouveau Spectacle de Riaboukine : 21 h.

PALAIS-ROYAL (42-97-59-81). Sans rancune : 17 h 30 et 20 h 30.

PARIS-VILLETTE (42-02-02-68). Le Silence de Molière : 20 h 30, dim. 15 h 30.

POCHE-MONTPARNASSE (45-48-92-97). Salle II. Journal d'une petite fille : 21 h, dim. 15 h.

PORTE SAINT-MARTIN (42-08-00-32). Célimène et le Cardinal : 17 h 30 et 20 h 30.

POTINIÈRE (42-61-44-16). Chantal Ladesou fait la Potinière : 21 h.

PRÉ-CATALAN (JARDIN SHAKESPEARE) (42-76-45-09). Mangeront-ils ? : 19 h 30, dim. 17 h.

RANELAGH (42-88-64-44). Exercices de style : 20 h 30, dim. 17 h.

RENAISSANCE (42-08-18-50). Le Voyage en Italie, le Bout de la nuit, le Champ de betteraves : 20 h 30.

SAINT-GEORGES (48-78-63-47). Enfin seuls ! : 20 h 45, dim. 15 h.

SHOW-BUS (42-62-36-56). Dim. Show Bus : 14 h 30.

SPLENDID SAINT-MARTIN (42-08-21-93). Charité bien ordonnée : 20 h 30.

STUDIO DES CHAMPS-ELYSÉES (47-20-08-24). L'Amérique de Jean-Paul Martineau : 20 h 30.

THÉATRE 13 (45-88-62-22). Oh, les beaux jours ! : 20 h 30, dim. 15 h.

THÉATRE 14 - JEAN-MARIE SERREAU (45-45-49-77). Carnaval : 20 h 30, dim. 17 h.

THÉATRE CLAVEL (43-71-83-73). Athenaïs entre en scène : 20 h 30, dim. 15 h.

THÉATRE DE DIX-HEURES (46-06-10-17). Prends garde à toi : 20 h 30. Daniel Lemire dans Juste pour rire : 22 h.

THÉATRE GRÉVIN (42-46-84-47). Un Soir au bout du monde : 20 h 30.

THÉATRE DE LA MAIN-D'OR BELLE-DE-MAI (48-05-67-89). La Ronde : 21 h, dim. 17 h. Belle de Mai. Au coeur, la brûlure : 19 h, dim. 15 h.

THÉATRE DE LA MAINATE (42-08-83-33). Le Fou de bassan : 22 h, dim, 20 h 30.

THÉATRE MONTORGUEIL (42-36-38-56). Les Sonderling : 15 h 30 et 20 h 30, dim. 18 h.

THÉATRE NATIONAL DE CHAILLOT (47-27-81-15). Ubu roi : 20 h 30, dim. 15 h. Salle Jean Vilar. La Nuit des rois : 20 h 30, dim, 15 h.

THÉATRE NATIONAL DE LA COLLINE (43-66-43-60). Grande salle. Greek (A la grecque) : 20 h 30, dim. 15 h 30. Petite salle. Kvetch : 21 h, dim. 16 h.

THÉATRE NATIONAL DE L'ODÉON (43-25-70-32). La vie est un songe : 20 h 30, dim. 15 h.

THÉATRE NATIONAL DE L'ODÉON (PETITE SALLE) (43-25-70-32). Entre las ramas de la arboleda perdida : 18 h 30.

THÉATRE DE NESLE (46-34-61-04). Lorsqu'un poète meurt... Federico Garcia Lorca : 18 h 45. Les Bonnes : 20 h 30. Le Libertinage : 22 h.

THÉATRE SILVIA MONFORT (45-31-10-96). L'Heure du thé chez les Pendlebury : 20 h 30, dim. 17 h.

THÉATRE DU TAMBOUR ROYAL (48-06-72-34). Valises accompagnées : 19 h 15. Les étoiles naissent à Santa Cruz : 21 h 15.

THERMES DE CLUNY (43-31-85-80). Abelard et Héloïse : 21 h, dim. 15 h.

TOURTOUR (48-87-82-48). L'Education d'un prince : 19 h. Agnès de Dieu : 20 h 30.

TRISTAN-BERNARD (45-22-08-40). Patrick Timsit : 19 h et 21 h.

VARIÉTÉS (42-33-09-92). La Trilogie marseillaise : 16 h et 20 h 30.

RÉGION PARISIENNE

BATEAU-THÉATRE A COURBEVOIE (QUAI MARÉCHAL-JOFFRE) (40-51-84-53). Esotérick Satie : 20 h 30.

CHEVILLY-LARUE (CENTRE CULTUREL ANDRÉ-MALRAUX) (46-86-54-48). Fruits rouges : 18 h. Naufrages : 20 h.

CRÉTEIL (MAISON DES ARTS) (49-80-18-88). Petite salle. Victor, le sauvage : 20 h 30.

ETAMPES (THÉATRE) (69-92-95-26). Extrême jubilation : 21 h. Dim. J'essaye de t'aimer mais je dois me forcer : 21 h.

FONTENAY-LE-FLEURY (THÉATRE) (34-60-20-65). Les Palmes de M. Schutz : 21 h.

MAISONS-LAFFITE (CHATEAU DE MAISONS-LAFITTE) (39-62-68-96). Poivre de Cayenne : 18 h 30. Ces gens-là n'ont pas d'amis : 20 h 30. Dim. L'Astronome : 14 h.

MONTREUIL (SALLE BERTHELOT) (48-58-65-33). Une mort douce : 20 h, dim. 15 h.

MONTREUIL (TJS) (48-59-93-93). La Potion de Georges Bouillon : 20 h 30, dim. 17 h.

MUSÉE NATIONAL DES GRANGES DE PORT-ROYAL (30-43-73-05). Bérénice : 17 h.

NEUILLY-SUR-SEINE (L'ATHLÉTIC) (46-24-03-83). Soirées bourgeoises : 21 h.

SAINT-CYR (ESPACE GÉRARD-PHILIPE) (30-58-45-75). Jorge Lemke : 21 h.

VILLEJUIF (THÉATRE ROMAIN-ROLLAND) (47-26-15-02). Dim. Les Palmes de M. Schutz : 18 h.

VITRY-SUR-SEINE (THÉATRE JEAN-VILAR) (46-82-84-90). Dim. Ay Federico Garcia : 17 h.

PARIS EN VISITES

LUNDI 1er JUIN

« La montagne Sainte-Geneviève de Clovis à la construction du Panthéon », 11 heures et 17 heures, métro Cardinal-Lemoine (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« La Sorbonne », 15 heures, 46, rue Saint-Jacques (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« Romantique butte aux Cailles », 14 h 45, métro Place-d'Italie face grand écran (Paris capitale historique).

« Passages, ruelles et labyrinthes du Sentier à la cour des Miracles », 15 heures, métro Sentier (Paris et son histoire).

« La maison Opéra », 15 h 15, 5, rue du Docteur-Lancereaux (Paris et son histoire).

« L'histoire des Halles de Paris », 10 h 30, 8, rue de la Ferronnerie (Paris autrefois).

« L'Hôtel-Dieu et la médecine d'autrefois », 15 heures, entrée Hotel-Dieu parvis de Notre-Dame (Paris autrefois).

« La religion du Buddha 5. I Asie centrale, le carrefour des images », 14 h 30, Musée Guimet (Le cavalier bleu).

« Jardins et chapelles secrètes du quartier Mouffetard », 14 h 30, devant l'église Saint Médard (Ars conférences).

« L'hôtel Jean-Bart, la maison de Nicolas Flamelet les hôtels du Temple », 15 heures, 4 rue Chapon (D. Bouchard).

« L'ancienne abbaye de Saint-Germain-des-Prés et la place de Furstenberg », 14 h 30, devant l'église (E. Romann).

« L'hôtel de Lassay », 15 heures, 33, quai d'Orsay (Tourisme culturel).

« Hôtels et jardins du Marais. Place des Vosges », 14 h 30, métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

« Hôtels du Marais », 14 h 30, métro Saint-Paul (I. Hauller).

« L'église Saint-Germain des Prés et son quartier », 14 h 30, devant le portail de l'église (Aux Arts, et caetera).

« L'exposition Clodion au Louvre », 10 h 45, métro Palais-Royal terre plein central (D. Fleuriot).

« Promenade de la place des Vosges à la maison de Jacques Cœur », 17 heures, métro Saint-Paul (Lutèce visites).

« Les hôtels célèbres du Marais illuminés », 21 heures, métro Saint Paul (Lutèce visites).

« L'abbaye de Saint Germain-des-Prés », 14 h 30, métro Saint-Germain-des-Prés (Euro explo).

CINÉMA

LA CINÉMATHÈQUE

PALAIS DE TOKYO (47-04-24-24)

SAMEDI

Histoire permanente du cinéma : Variétés (1925), d'Ewald-André Dupont, 18 h 30 ; le Ring (1927), d'Alfred Hitchcock, 21 h.

DIMANCHE

Histoire permanente du cinéma : l'Arche de Noé (1928), de Michael Curtiz, 18 h 30 ; Crépuscule de gloire (1927), de J. von Sternberg, 21 h.

CENTRE GEORGES-POMPIDOU

SALLE GARANCE (42-78-37-29)

SAMEDI

Le Cinéma polonais : Cassons le bal (1957, v.o. s.t.f.), de Roman Polanski ; Deux Hommes et une Armoire (1956, v.o. s.t.f.), de Roman Polanski ; la Lampe (1959, v.o. s.t.f.), de Roman Polanski ; Rire de toutes ses dents (1957, v.o. s.t.f.), de Roman Polanski ; Adieu jeunesse (1961, v.o. s.t.f.), de Wojciech J. Has, 14 h 30 ; Paysage après la bataille (1970, v.o. s.t.f.), d'Andrzej Wajda, 17 h 30 ; le Décalogue 7, tu ne voleras pas (1989, v.o. s.t.f.), de Krzysztof Kieslowski ; le Décalogue 8, tu ne mentiras pas (1987, v.o. s.t.f.), de Krzysztof Kieslowski, 20 h 30.

DIMANCHE

Le Cinéma polonais : Agnès (1980, v.o. s.t.f.), de Dorota Kedzierzawska ; Samson (1961, v.o. s.t.f.), d'Andrzej Wajda, 14 h 30 ; Austeria (1983, v.o. s.t.f.), de Jerzy Kawalerowicz, 17 h 30 ; le Décalogue 9, tu ne convoiteras pas la femme (1987, v.o. s.t.f.), de Krzysztof Kieslowski ; le Décalogue 10, tu ne convoiteras pas les biens (1987, v.o. s.t.f.), de Krzysztof Kieslowski, 20 h 30.

VIDÉOTHÈQUE DE PARIS

2, Grande-Galerie,
porte Saint-Eustache,
Forum des Halles
(40-26-34-30)

SAMEDI

La Quinzaine des réalisateurs : Hay que zurrar a los pobres (1992) de Santiago San Miguel, 14 h 30 ; Dust of Angels (1992) de Hsu Hsiao Ming, 16 h 30 ; Juliette (1992) de Didier Bivel, le Vagabond (1989) d'Ola Solum, 18 h 30 ; Pilotes (1991) d'Olivier Zagar, le Petit Prince a dit (1992) de Christine Pascal, 20 h 30 ; Léa (1991) de Christophe Debuisnes, 18 h 30.

DIMANCHE

La Quinzaine des réalisateurs : l'Autre Celia (1991) d'Irène Jouannet, Quelque part vers Conakry (1992) de Françoise Ebrard, 14 h 30 ; les Contes sauvages (1992) de Gérard Calderon et Jean- Charles Cuttoli, 16 h 30 ; Versailles rive gauche (1991) de Bruno Podalydes, 18 h 30 ; FX Messerschmidt sculpteur (1991) de Marino Vagliano, Coupable d'innocence (1991) de Marcin Ziebinski, Badak (1992, v.o.) de Majid Majidi, 20 h 30.

LES EXCLUSIVITÉS

A BRIGHTER SUMMER DAY (TAIWAN, v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

L'AMANT (Fr.-Brit., v.o.) : Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) ; v.f. : Bretagne, 6e (42-22-57-97).

LES AMANTS DU PONT-NEUF (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Reflet Médicis Logos salle Louis-Jouvet, 5e (43-54-42-34) ; Denfert, 14e (43-21-41-01).

APRÈS L'AMOUR (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Miramar, 14e (43-20-89-52).

ATTACHE-MOI (Esp., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86) ; Studio Galande, 5e (43-54-72-71).

BARTON FINK (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

BASIC INSTINCT (**) (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-47-94) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

LA BELLE HISTOIRE (Fr.) : George V, 8e (45-62-41-46).

BORDER LINE (Fr.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

CÉLINE (Fr.) : Utopia, 5e (43-26-84-65) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14).

CONFESSIONS D'UN BARJO (Fr.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-47-94) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

CONTE D'HIVER (Fr.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; Denfert, 14e (43-21-41-01).

LE COUP SUPRÊME (Fr.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).

CROC-BLANC (A., v.f.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

DANSE AVEC LES LOUPS (A., v.o.) : Rex, (le Grand Rex), 2e (42-36-83-93) ; Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; v.f. : Rex (le Grand Rex), 2e (42-36-83-93).

DEAD AGAIN (*) (A., v.o.) : Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

DELICATESSEN (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Triomphe, 8e (45-74-93-50).

DIÊN BIÊN PHU (Fr.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; Paris Ciné I, 10e (47-70-21-71) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

LA DOUBLE VIE DE VÉRONIQUE (Fr.-Pol., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

EPOUSES ET CONCUBINES (Fr.-Chin., v.o.) : Publicis - Saint-Germain, 6e (42-22-72-80) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

FACE A FACE (*) (A., v.o.) : Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82).

FACES (A., v.o.) : Racine Odéon, 6e (43-26-19-68) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60).

LA FAMILLE ADDAMS (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; UGC Triomphe, 8e (45-74-93-50) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94).

FAUTE DE PREUVES (Brit., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

LE FESTIN NU (*) (Brit., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

FIEVEL AU FAR WEST (A., v.f.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

FISHER KING (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

FREEJACK (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Gaumont Alésia, 14e (36-65-75-14) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-47-94).

L'HOMME QUI PLANTAIT DES ARBRES (Can.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).

HOOK (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) ; v.f. : George V, 8e (45-62-41-46) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

INDOCHINE (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Gaumont Alésia, 14e (36-65-75-14) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).

JFK (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

JOHNNY STECCHINO (It., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

JUSQU'AU BOUT DU MONDE (Fr.-All.-Autr., v.o.) : Cosmos, 6e (45-44-28-80).

KAFKA (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

LABYRINTHE DES PASSIONS (Esp., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09).

LATINO BAR (Esp.-Mex., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86).

MAMAN, J'AI RATÉ L'AVION (A., v.f.) : Le Berry Zèbre, 11e (43-57-51-55) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

MARCELLINO (It., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46).

MY OWN PRIVATE IDAHO (*) (A., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09) ; Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

LES NERFS A VIF (*) (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

NIGHT ON EARTH (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09).

OLIVER ET OLIVIA (DANOIS, v.f.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Le Berry Zèbre, 11e (43-57-51-55).

OMBRES ET BROUILLARD (A., v.o.) : Reflet Médicis Logos salle Louis-Jouvet, 5e (43-54-42-34) ; Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; Denfert, 14e (43-21-41-01) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

OPENING NIGHT (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Le Saint-Germain-des-Prés, Salle G. de Beauregard, 6e (42-22-87-23) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60) ; Max Linder Panorama, 9e (48-24-88-88) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

PARISTORIC (Fr.) : Espace Hebertot, 17e (42-93-93-46).

LE PAS SUSPENDU DE LA CIGOGNE (Fr.-Gr.-Suis.-It., v.o.) : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).

PATRICK DEWAERE (Fr.) : Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82).

PROSPERO'S BOOKS (Brit.-Hol., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Denfert, 14e (43-21-41-01).

LE QUATRIÈME HOMME (*) (Hol., v.o.) : Accatone, 5e (46-33-86-86).

RETOUR A HOWARDS END (Brit., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Alésia, 14e (36-65-75-14) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Kinopanorama, 15e (43-06-50-50) ; v.f. : Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Fauvette, 13e (43-31-60-74) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Wepler II, 18e (45-22-47-94).

LE RETOUR DE CASANOVA (Fr.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Gaumont Alésia, 14e (36-65-75-14) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-47-94).

ROBIN DES BOIS PRINCE DES VOLEURS (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

SAILOR ET LULA (*) (Brit., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

SAM SUFFIT (Fr.) : Passage du Nord-Ouest, caféciné, 9e (47-70-81-47).

SANG CHAUD POUR MEURTRE DE SANG-FROID (A., v.o.) : Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Pathé Français, 9e (47-70-33-88).

SANS UN CRI (Fr.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; Reflet Médicis Logos salle Louis-Jouvet, 5e (43-54-42-34).

LA SEMAINE DU SPHINX (It., v.o.) : Espace Saint-Michel, 5e (44-07-20-49).

LA SENTINELLE (Fr.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (43-59-04-67) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Reflet République, 11e (48-05-51-33) ; Fauvette, 13e (43-31-60-74) ; Gaumont Alésia, 14e (36-65-75-14) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Wepler II, 18e (45-22-47-94).

LE SILENCE DES AGNEAUX (**) (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Denfert, 14e (43-21-41-01) ; Gaumont Alésia, 14e (36-65-75-14) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

LA STAZIONE (It., v.o.) : Espace Saint-Michel, 5e (44-07-20-49) ; Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09).

SUVARNAREKHA (Ind., v.o.) : Espace Saint-Michel, 5e (44-07-20-49) ; Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

TALONS AIGUILLES (Esp., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; UGC Triomphe, 8e (45-74-93-50) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; v.f. : UGC Opéra, 9e (45-74-95-40).

TERMINATOR 2 (*) (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

THE PLAYER (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Champs-Elysées, 8e (45-62-20-40) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16) ; v.f. : UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Pathé Wepler II, 18e (45-22-47-94).

THELMA ET LOUISE (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Club Gaumont (Publicis Matignon), 8e (43-59-31-97) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

TIME BOMB (*) (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Miramar, 14e (43-20-89-52).

TORCH SONG TRILOGY (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Le Berry Zèbre, 11e (43-57-51-55).

TOUS LES MATINS DU MONDE (Fr.) : Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; UGC Triomphe, 8e (45-74-93-50) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

TOUTES PEINES CONFONDUES (Fr.) : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06).

TRAHIE (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46).

TRULY, MADLY, DEEPLY (Brit., v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).

TRUST ME (A., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

URGA (Fr.-Sov., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

VAN GOGH (Fr.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09).

LA VIE DE BOHÈME (Fr.-Su.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Studio 28, 18e (46-06-36-07).

LA VIEILLE QUI MARCHAIT DANS LA MER (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

YOUNG SOUL REBELS (Brit., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

LES FILMS NOUVEAUX

ARRÊTE OU MA MÈRE VA TIRER ! Film américain de Roger Spottiswoode, v.o. : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-47-94) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

L'HOMME DE MA VIE. Film français de Jean-Charles Tacchella : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Alésia, 14e (36-65-75-14) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Wepler II, 18e (45-22-47-94) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

I WAS ON MARS. Film américain de Dani Levy, v.o. : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81).

LES MAMBO KINGS. Film américain d'Arne Glimcher, v.o. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-47-94).

MEDICINE MAN. Film américain de John McTiernan, v.o. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-47-94).

MON COUSIN VINNY. Film américain de Jonathan Lynn, v.o. : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-47-94) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

LES GRANDES REPRISES

ALLEMAGNE ANNÉE ZÉRO (Fr.-It., v.o.) : Europa Panthéon (ex-Reflet Panthéon), 5e (43-54-15-04).

ANGEL (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (43-25-72-07).

LE BAL DES CASSE-PIEDS (Fr.) : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33).

EASY RIDER (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

EVA (Fr.-Brit., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30) ; Mac-Mahon, 17e (43-29-79-89).

FANTASIA (A.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

HUSBANDS (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

L'IMPÉRATRICE ROUGE (A., v.o.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

MEURTRE D'UN BOOKMAKER CHINOIS (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Saint-André-des-Arts II, 6e (43-26-80-25) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

MINNIE AND MOSKOWITZ (A., v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).

ORANGE MÉCANIQUE (**) (Brit., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

LA PARTY (A., v.o.) : Reflet Médicis Logos salle Louis-Jouvet, 5e (43-54-42-34).

LA PLANÈTE BLEUE (Can.) : La Géode, 19e (40-05-80-00).

QUOI DE NEUF PUSSYCAT? (A., v.o.) : Action Rive Gauche, 5e (43-29-44-40).

SARRAOUNIA (Fr., v.o.) : Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09) ; Les 3 Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

SHADOWS (A., v.o.) : La Champo - Espace Jacques Tati, 5e (43-54-51-60).

THE BLUES BROTHERS (A., v.o.) : Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60).

THÉORÈME (**) (It., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86).

TO BE OR NOT TO BE (A., v.o.) : Reflet Logos I, 5e (43-54-42-34).

UN ENFANT ATTEND (A., v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).

UNE FEMME SOUS INFLUENCE (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

LES VALSEUSES (*) (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88).

LA VIE DES MORTS (Fr.) : L'Entrepôt

BILLET

Frictions entre le CNPF et M. Pierre Bérégovoy

Deux mois après sa nomination à l'hôtel Matignon, M. Pierre Bérégovoy est-il en train de vivre la fin de sa lune de miel avec le CNPF? Mardi 2 juin, en présentant son point de conjoncture, le patronat risque de dénoncer de nouveau, comme vient de le faire dans *Libération* M. Ernest-Antoine Seillière, vice-président, et président de commission économique du CNPF, *« une politique de facilité budgétaire qui devient périlleuse ».* Le père de la rigueur accusé de laxisme budgétaire par ceux qui passaient pour ses meilleurs soutiens, voilà qui ne manque pas d'ironie!

Durant toute la période où M. Bérégovoy a été ministre de l'économie et des finances, sa politique n'a recueilli pour l'essentiel que des compliments de la part du CNPF. Il était crédité d'avoir contenu la croissance du pouvoir d'achat et des dépenses publiques et surtout d'avoir favorisé un nouveau partage de la valeur ajoutée au profit non plus des salariés mais des entreprises. Il était loué comme l'homme qui avait œuvré au rétablissement de la compétitivité de l'économie française.

A peine installé à Matignon, M. Bérégovoy, qui faisait pourtant figure de premier ministre socialiste idéal pour le CNPF, a vu les éloges se raréfier. L'entrée de M. Bernard Tapie au gouvernement a irrité les milieux d'affaires, alors même qu'ils s'étaient réjouis de la participation d'un autre homme d'entreprise, M. Roger Fauroux, à l'équipe Rocard. Son discours d'investiture a été jugé trop timoré. Et aujourd'hui on lui reproche de laisser galoper le déficit budgétaire – au moins 135 milliards de francs en 1992, soit près de 2 % du produit intérieur brut (PIB), et 150 milliards en 1993 –, l'inquiétude portant surtout sur l'aggravation des déficits sociaux (UNEDIC en tête) et la montée des prélèvements obligatoires. Même la privatisation partielle de Total se voit attribuée un *« zéro de gestion »*, la vente d'actifs ne servant qu'à *« financer des dépenses de fonctionnement ».*

Paradoxalement, c'est au moment où la France – chômage excepté – fait toujours figure de bonne élève de la classe européenne que M. Bérégovoy récolte cette volée de bois vert. Alors que l'Allemagne voit ses coûts salariaux s'alourdir et que le déficit budgétaire de l'Italie risque de dépasser 10 % du PIB fin 1992, la France est un des rares pays à satisfaire aux critères de convergence de la monnaie unique. Alors qu'à l'automne 1991 certains de ses dirigeants plaidaient pour une relance sectorielle (bâtiment), le CNPF, très favorable à Maastricht, semble surtout prendre date pour l'avenir, ses coups de griffe n'étant pas forcément politiquement gênants pour M. Bérégovoy. *Mais n'est-ce pas d'abord la capacité d'action d'un gouvernement promis à une courte vie qui le préoccupe?*

MICHEL NOBLECOURT

Avec 2 897 700 demandeurs d'emploi en avril

Le chômage atteint 10 % de la population active

Si le cap des trois millions de sans emploi n'est toujours pas atteint, la forte progression du chômage enregistrée au cours du mois d'avril (+1,4 % en données corrigées des variations saisonnières, soit 39 600 inscrits supplémentaires à l'ANPE) se traduit par le franchissement d'un autre cap symbolique. Avec 2 897 700 *personnes concernées*, le chômage touche désormais 10 % de la population active française.

Comme on le pressentait, la bonne surprise du mois de mars – un recul de 0,6 % – n'était donc qu'une éclaircie passagère. En données brutes, on recense 2 823 600 demandeurs d'emploi en avril, un recul de 1,8 % en un mois mais une augmentation de 9,8 % en un an. Le pessimisme dont avait fait preuve ces derniers jours le premier ministre, M. Pierre Bérégovoy, à propos du chômage était donc justifié. Les statistiques du ministère du travail indiquent que le mauvais chiffre d'avril (il faut remonter à juillet 1991, avec une hausse de 1,6 %, pour trouver une *plus forte dégradation*) s'explique d'abord par une baisse des flux de sortie de l'ANPE qui se réduisent de 4,1 % en un mois. Ceux qui quittent l'ANPE pour reprendre un emploi (145 285 en avril) sont moins nombreux (recul de 6,6 % en un mois) alors que la situation s'était améliorée en février et mars.

L'explication est simple : les offres d'emplois transmises à l'ANPE (88 800 en avril contre 95 000 en mars) se raréfient. Les propositions d'emploi à durée indéterminée diminuent de 3,2 % en un an mais de 10,5 % au cours du seul mois d'avril. Alors qu'un léger mieux avait été observé depuis quatre mois, les secteurs traditionnellement pourvoyeurs d'emplois ne parviennent plus à embaucher.

Les offres provenant de la branche des biens d'équipement et du BTP sont en chute libre (respectivement – 24 % et – 8 % sur un an). Les signes avant-coureurs d'une reprise économique ne paraissent donc pas avoir eu raison des réserves des entreprises qui, pour l'heure, ont davantage tendance à licencier qu'à embaucher. Quant aux entrées en formation, elles fléchissent de 4,6 % sur douze mois. Pour les moins de vingt-cinq ans, le recul est de 13,1 %.

En revanche, les inscriptions à l'ANPE se ralentissent . Mais à un *rythme encore insuffisant*. Elles diminuent de 1,7 % en un mois (CVS) et de 2,4 % en un an. Contrairement à ce que l'on avait pu observer l'an passé, les plus pénalisés ne sont pas les jeunes entrant sur le marché du travail car le phénomène le plus inquiétant concerne davantage le haut niveau des inscriptions consécutives à un licenciement économique (42 000 en avril contre 37 000 un an plus tôt).

Dans ces conditions, la dégradation la plus perceptible concerne la catégorie des demandeurs d'emploi masculins âgés de vingt-cinq à quarante-neuf ans. Pour eux, le chômage augmente de 2,4 % en un mois alors qu'il ne progresse que 0,4 % pour l'ensemble des adultes et recule de 0,6 % pour les jeunes femmes.

On dénombre aujourd'hui 917 637 chômeurs inscrits à l'ANPE depuis plus d'un an, en augmentation de 17 % en un an. La durée moyenne du chômage atteint 382 jours et, pratiquement, un chômeur sur trois fait partie de cette catégorie sur laquelle il apparaît de plus en plus nécessaire de concentrer l'essentiel des efforts.

JEAN-MICHEL NORMAND

La crise de l'immobilier parisien

La cote des décotes entre particuliers

La crise du marché immobilier francilien alimente la négociation entre acheteurs et vendeurs, qui baissent leurs prix de 15 % environ, selon la revue *De particulier à particulier*. Elle donne un instantané de l'immobilier parisien, une ville de riches qui perd ses enfants.

Les Français sont, dit-on, de plus en plus joueurs. Après avoir découvert les charmes de la Bourse, ils se sont laissé séduire par ceux de l'immobilier, se passant autant que faire se peut (dans 53 % des cas) des services des professionnels. Aujourd'hui, l'idée selon laquelle le marché est en crise à Paris est entrée dans leurs têtes et, imitant les promoteurs qui n'hésitent pas dans le neuf à faire des cadeaux à leurs clients (une cuisine équipée, le coût d'un crédit relais, une voiture dans le parking...), les particuliers consentent, en cours de négociation, des « ristournes » appréciables par rapport au prix initial qu'ils espéraient tirer de leur bien.

Les chiffres avancés par la revue spécialisée *De particulier à particulier* – qui publie pour la première fois une analyse du marché immobilier Paris/Ile-de-France – font apparaître qu'au deuxième semestre 1991, la baisse moyenne (baptisée *« taux moyen de négociation »*) ressortait à 15,61 %, en hausse par rapport aux six premiers mois de 1991 (14,89 %) et aux six premiers mois de 1990 (12,44 %). C'est dans les quartiers les plus huppés que l'on discute le plus : la cote des décotes montre que dans les sixième, septième et huitième arrondissements, elles flirtent avec les 30 %. Contre-exemple : dans le cinquième, elle est inférieure à 6 %.

En Ile-de-France, on assiste au même phénomène – des décotes *comprises entre 15 % et 20 %* – *et à* la même tendance qu'à Paris intra-muros : les taux de négociations sont d'autant plus élevés que les propositions de prix sont hautes. Dans les Yvelines, elles culminent ainsi à 25 %. Mais en grande couronne, où le marché est peu spéculatif (des familles cherchant une résidence principale), on note moins d'écarts entre les propositions des vendeurs et la réalité des prix.

Une fois qu'acheteurs et vendeurs se sont mis d'accord, le prix réel moyen au mètre carré ressortait au deuxième semestre 1991 à Paris à 20 304 francs, en baisse de 10 % par rapport aux six premiers mois de l'année précédente. En six mois, il accusait une baisse de 5 %.

Tous millionnaires?

Ces tendances s'écartent nettement des données des notaires pour lesquels le prix moyen au mètre carré s'établissait au 31 décembre à 22 047 francs, en baisse de 0,6 % seulement en un an. Selon de la revue, *« les particuliers semblent mettre davantage de temps à réagir aux fluctuations du marché que l'ensemble des autres acteurs. Ils présentent leur bien à la valeur qu'ils croient être juste, et au fur et à mesure des semaines, consentent des baisses pour finalement se situer au marché, si ce n'est pas en dessous ».*

L'analyse de *De particulier à particulier* donne également une photographie de l'immobilier parisien. Abondance de petits appartements, pénurie de grands, mètre carré « hors de prix »... La surface moyenne d'un appartement vendu intra-muros est de 51,70 mètres carrés. La transaction moyenne dépasse légèrement le million pour un prix proposé de 1 244 000 francs. Tous millionnaires, les propriétaires parisiens? Pas encore : la majorité des offres (52,1 %) portent sur des prix proposés inférieurs au million de francs (12 % seulement des propositions sont inférieures à 500 000 francs).

Les familles chassées de la capitale

Le prix du mètre carré chasse les *familles de la capitale* : elles se voient proposer un 3 pièces à 1,5 million de francs, un 4 pièces à 2,3 millions et un 5 pièces à plus de 3,4 millions de francs... En banlieue, la facture est moins salée : on leur demande entre 610 000 francs (Seine-et-Marne) et moins d'1,2 million de francs (Hauts-de-Seine) pour un 3 pièces, entre moins de 665 000 francs (Seine-et-Marne) et 1,6 million de francs (Hauts-de-Seine) pour un 4 pièces, et de 820 000 francs (Essonne) à 1,65 million de francs (Val-de-Marne) pour un 5 pièces. Car, note la revue, *« dès que l'on passe la ceinture périphérique pour pénétrer dans la zone comprise entre 0 et 5 kilomètres de la limite de Paris, le prix moyen proposé au mètre carré baisse au minimum de 20 % dans les Hauts-de-Seine pour chuter de 51,45 % dans la Seine-Saint-Denis. (...) Lorsqu'on s'éloigne de 15 à 20 kilomètres, les appartements sont proposés à la vente avec une minoration d'environ 60 %, quel que soit le département, sauf les Yvelines ».*

Une leçon à tirer de ces chiffres : à Paris, le prix moyen d'une pièce augmente avec la taille des appartements. La troisième pièce est proposée 584 510 francs (avant négociation), la quatrième 787 310 francs et la cinquième la bagatelle de 1 137 370 francs. Elle peut même aller jusqu'à 2,3 millions de francs dans le septième arrondissement (où les cinq pièces sont proposés à un *prix supérieur de 64 % par rapport à* la moyenne parisienne des cinq pièces)!

La situation est différente en banlieue : *« Le logement collectif, en région Ile-de-France, gagne environ une pièce par rapport à son homologue parisien (...). En sortant de Paris, l'appartement grandit d'au moins 10 mètres carrés en petite couronne et de 20 mètres carrés en grande couronne ».* Car plus on s'éloigne de la capitale, plus les appartements grandissent. L'offre est adaptée en conséquence : contrairement à Paris, où les studios et les deux pièces sont majoritaires, en grande couronne ce sont les 4 et 5 pièces qui le sont.

Moins onéreux à l'achat, les appartements en banlieue sont aussi plus rentables pour les propriétaires qui décident de les louer : la Seine-Saint-Denis offre la meilleure rentabilité (loyer annuel/prix d'achat), soit 7,99 %. Elle est suivie par la Seine-et-Marne (7,28 %), l'Essonne (7,18 %) et le Val-d'Oise (6,95 %). En revanche, le Val-de-Marne (5,65 %), les Yvelines (5 %) et les Haut-de-Seine (4,44 %) permettent des rentabilités plus faibles, proches de celles de Paris intra-muros (4,78 %) où le rendement décroît au fur et à mesure que le nombre de pièces augmente.

Comme constaté (*le Monde* du 28 avril), *« le marché locatif des chambres de service et des studettes offre la meilleure rentabilité (6,60 % pour des logements de moins de 20 mètres carré) »*. Par ailleurs, les quartiers les plus populaires sont ceux où les rendements sont les plus élevés (6,54 % dans le XVIIIe, 6,53 % dans le XIXe, 6,15 % dans le Xe.

FRANÇOISE VAYSSE

Les mineurs de fer évacuent le centre-ville de Metz

METZ

de notre correspondant

Une centaine de mineurs de fer qui bloquaient depuis une semaine le centre-ville de Metz avec une trentaine d'engins de chantier pour protester contre la fermeture de la mine de Mairy (Meurthe-et-Moselle), ont évacué les lieux samedi 30 mai en fin de matinée. La CGT, la CFDT et la CGC dénonçaient l'abandon de l'exploitation du minerai de fer lorrain par Usinor-Sacilor, mais aussi le plan social. Après avoir cessé leur action, les mineurs ont obtenu un rendez-vous mardi 2 juin avec M. Francis Mer, PDG d'Usinor-Sacilor.

L'arrêt définitif de l'extraction de la minette lorraine par Lormines, filiale du groupe sidérurgique français, est inscrit dans son plan 1992-1994. Usinor-Sacilor va développer sa filière électrique (production d'acier), au détriment de la filière fonte, dix fois plus coûteuse en investissements. Cette orientation, arrêtée pour enrayer les pertes d'Unimétal, filiale produits longs d'Usinor-Sacilor (500 millions de francs en 1991), sonne le glas des mines de fer lorraines.

Les mineurs contestent la justification économique de cette décision, le groupe luxembourgeois Arbed poursuivant l'exploitation de mines de fer en Lorraine.

JEAN-LOUIS THIS

□ **Erratum.** – Dans le bulletin de première page, publié dans *le Monde* du 29 mai et intitulé « Discorde à Madrid », nous avons écrit par erreur : *« Madrid va notamment devoir réduire ses dépenses publiques de 4,4 % à 1 % du PIB dans quatre ans ».* Il fallait lire *« le déficit de ses comptes publics ».* Par ailleurs, le taux annuel d'inflation *n'est pas de 5,5 % comme il était* indiqué, mais de 6,5 % (avril 1992 comparé à avril 1991).

Progression de 2,4 % du PIB américain au premier trimestre

Le produit intérieur brut (PIB) américain s'est accru de 2,4 % en rythme annuel (chiffre révisé) au premier trimestre 1992, a annoncé vendredi 29 mai le département du commerce. Cette révision à la hausse reste en deçà des attentes des principaux experts, qui tablaient généralement sur une hausse de 2,7 % du PIB au premier trimestre. Ces derniers soulignent la faiblesse de la reprise, comparée aux redémarrages connus aux Etats-Unis au cours des quarante dernières années. Il s'agit néanmoins de la meilleure performance du PIB américain depuis le premier trimestre de la présidence de M. George Bush en 1989, lorsque l'économie avait crû de 2,5 %.

COMMUNICATION

Avant d'émettre sur l'ex-Cinq dans trois mois

Les débuts d'ARTE sur le câble

La chaîne culturelle publique franco-allemande à vocation européenne, baptisée ARTE (Association relative aux télévisions européennes), fera ses *débuts à 20 heures, samedi* 30 mai, sur le réseau câblé. Les 900 000 foyers français et les dix millions d'Allemands qui bénéficient de la télévision par câble assisteront au démarrage d'ARTE, dont les programmes sont fournis à parité par les *chaînes* publiques allemandes (ZDF et ARD) et par la SEPT française (voir *« le Monde-radio télévision »* daté 25-26 mai).

La soirée du 30 mai doit débuter par un spectacle culturel réunissant des comédiens (Hannah Schygullah, Gérard Depardieu), *des musiciens* (Mitslaw Rostropovitch, les Percussions de Strasbourg, ville où est installée la chaîne), des cinéastes, des artistes, etc. Toutefois, ARTE démarrera réellement en septembre, en occupant en soirée le réseau hertzien de la *défunte* Cinq, pour lequel le gouvernement a fait récemment jouer son droit de préemption.

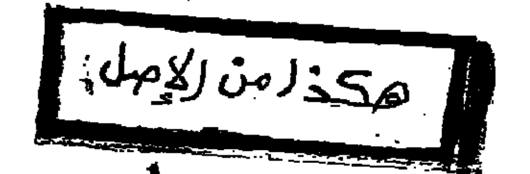
Productrice de l'émission « les Animaux du monde »

Marlyse de La Grange est décédée

La productrice de l'émission « Les animaux du monde », Marlyse de La Grange, qui avait créé en 1968 sur la première chaîne, avec son *époux* François, l'une des premières émissions télévisuelles sur la vie animale, est décédée jeudi 28 mai à Paris. Elle était âgée de cinquante-huit ans.

Journaliste à l'ancienne ORTF et à *Télé 7 Jours*, Marlyse de La *Grange et son mari* avaient eu l'idée originale de faire venir des animaux sauvages en studio. L'émission était très appréciée des enfants. A la mort de son mari, en 1976, Marlyse de La Grange avait orienté son émission vers le reportage, et avait créé, dix ans plus tard, le Festival international du cinéma animalier aux Saintes-Maries-de-la-Mer. Son émission ayant été supprimée de la grille de TF 1 en 1990, Marlyse de La Grange préparait une série sur les personnalités se consacrant aux animaux, baptisée « Ma vie pour les animaux ».

□ **Ouverture de deux émetteurs radio à son numérique de chaque côté du Rhin** – Deux sites de diffusion de son numérique (DAB, ou Digital Audio Broadcasting) émettront lundi 1er juin dans la vallée du Rhin, en *France et en Allemagne*. Côté français, l'émetteur est situé à Strasbourg. La norme de diffusion DAB offre un confort d'écoute et une qualité du son identique à celle du compact-disc. Elle devrait se développer pour le *grand public à partir de 1995.*



REVUE DES VALEURS

SEMAINE DU 25 AU 29 MAI 1992

PARIS

Passage à vide

INDICE CAC 40

- 0,56 %

Dieu que le chemin est long pour arriver au sommet ! Mardi 28 avril, l'indice CAC 40, l'étalon qui mesure l'évolution des actions françaises, franchissait le cap des 2 000 points. Il retrouvait ainsi ses niveaux d'avant la crise du Golfe voici près de deux ans. Tous les espoirs étaient alors permis pour atteindre, voire dépasser, le record historique des 2 129,32 points inscrit le 20 avril 1990. Hélas, cette seule semaine avec 0,56 % de baisse a brisé l'élan des quinze derniers jours, ramenant le CAC 40 à 2 033,29 points.

Pour les intervenants, le tassement de cette semaine (+ 0,06 % lundi, – 0,81 % mardi, – 0,76 % mercredi, + 0,95 % vendredi) est un passage à vide dû aux interrogations sur les taux d'intérêt mais aussi à un manque de dynamisme des gestionnaires en raison de l'Ascension. Jour chômé jeudi, ou début d'un long pont, rien de tel pour inhiber les initiatives, même si les nouvelles sont encourageantes. *« Le bruit de la mer ne réveille pas les poissons qui dorment »*, aimait à rappeler un jeune banquier pour expliquer cette atonie.

Contrairement aux apparences, la semaine fut riche en événements. Sur le plan macro-économique, l'INSEE a créé la surprise mardi en annonçant une progression de 1 % du PIB (produit intérieur brut) au premier trimestre. Cette progression correspond à un rythme annuel très élevé d'un peu plus de 4 %. Autre bonne nouvelle le lendemain, l'excédent commercial français qui a atteint les 7,8 milliards en avril. Pour le quatrième mois consécutif, la balance commerciale est positive. En contrepoint, le maintien des taux d'intérêt à un niveau élevé et les spéculations autour des déclarations du ministre de l'économie ont pesé sur la tendance. Mardi, M. Michel Sapin déclarait que *« rien ne se fera sur les taux d'intérêt en dehors d'une action concertée »*. Cette petite phrase plongeait la Bourse dans des abîmes de perplexité. D'un coup, elle voyait s'éloigner toute possibilité proche de détente du loyer de l'argent.

Grogne et déception des petits actionnaires

Déroutés par ces quelques mots, les opérateurs se mettaient en retrait du marché. Néanmoins, les records successifs de Wall Street, jeudi et vendredi, ont été timidement salués vendredi par les rares *traders* français présents devant leur écran.

Outre la hausse de l'or noir qui a profité aux valeurs pétrolières, tout en faisant redouter une reprise de l'inflation outre-Atlantique, la semaine aura été marquée par les assemblées générale de sociétés cotées et par les réunions d'analystes financiers. Chez LVMH, le patron du groupe, M. Bernard Arnault, table pour l'exercice 1992 sur une hausse de ses résultats et de son chiffre d'affaires. Interrogé sur une éventuelle division du titre, il a affirmé que le problème serait étudié *« dans les deux ans qui viennent »*. Son partenaire, le britannique Guinness, a surpris par sa morosité. M. Anthony Greener, directeur général, a réaffirmé qu'il tablait sur une *« croissance acceptable de ses résultats en 1992 »*, tout en reconnaissant qu'il ne voyait *« aucun signe de reprise sur les marchés américain, anglais et australien »*. Chez BSN, M. Antoine Riboud a confirmé ses intentions de saisir les opportunités en Europe centrale et en Asie où les perspectives de croissance sont les plus fortes. Pour la première fois, le groupe distribuera des actions gratuites à raison de une pour dix.

Nestlé, dont le chiffre d'affaires a franchi la barre des 50 milliards de francs suisses en 1991, envisage de le porter à 100 milliards en l'an 2000. Pour les dirigeants, cette progression doit s'accompagner d'une évolution analogue du bénéfice par action. Revenant sur leurs intérêts dans la firme de cosmétiques L'Oréal, ils ont indiqué que, contrairement aux rumeurs, rien ne devrait bouger au sein du holding Gesparal (détenu à 51 % par Mme Bettencourt et à 49 % par Nestlé). Les accords signés en 1974 entre les deux partenaires de ce holding qui contrôle L'Oréal seront respectés. Si l'année 1994 marque la fin d'une période de vingt ans d'inaliénabilité de la participation de Nestlé dans Gesparal, rien ne changera, Mme Bettencourt devant assurer le contrôle majoritaire du groupe *« sa vie durant »*.

Mercredi, au lendemain de l'assemblée de la SCOA où les commissaires aux comptes ont émis deux réserves, l'action de cette firme de négoce, filiale de Paribas, a touché son plus bas à 16 francs. La baisse du titre depuis le début de l'année est de 14,2 % dans un marché qui a progressé de 15 %... Numéro un mondial du BTP, Bouygues a annoncé son intention de procéder à une augmentation de capital de 1 milliard de francs. Le président du groupe, M. Martin Bouygues, en a profité pour exprimer ses inquiétudes à propos du tunnel sous la Manche : *« Le projet a tellement dérivé par rapport à ses objectifs de départ qu'on en arrive même à se demander pourquoi Eurotunnel ne ferait pas un jour faillite. »* Vendredi, l'opérateur du tunnel sous la Manche annonçait que ses banques l'autorisaient à tirer sur de nouvelles lignes de crédit. Parallèlement, M. Christian Cambier, président de Prigest, envisage de créer une association d'actionnaires pour que ne soient pas évincés au fil du temps les petits porteurs d'Eurotunnel.

La grogne touche aussi les minoritaires de Total en raison de la parité d'échange proposée dans le cadre de l'offre publique d'échange sur les certificats pétroliers contre des actions (trois actions contre quatre certificats). Au regard des textes de 1957 ayant créé ces titres, des actionnaires rappellent qu'un certificat équivaut à une action, la parité à respecter devant donc être de un pour un. Ils devraient s'exprimer en ce sens lors de l'assemblée générale de la firme mardi 2 juin.

Enfin, la perspective de l'inculpation de l'ex-ministre de la ville, M. Bernard Tapie, a pesé sur les cours de son groupe. L'action BTF a perdu lundi 9,2 % à 115 francs. Après quelques fluctuations, elle terminait la semaine à 116 francs. Mise sur le marché à 135 francs en novembre 1989, elle culminait à 220 francs en juillet 1990 lors du rachat d'Adidas. Les milliers de petits porteurs, séduits à l'époque, ont tout lieu d'être déçus.

DOMINIQUE GALLOIS

Alimentation

	29-5-92	Diff.
Béghin-Say	671	+ 14
Bongrain	3 300	+ 120
BSN	1 118	– 33
Carrefour	2 690	– 95
Casino, G., Per.	172,20	– 6
Guyenne-Gasc.	1 734	– 61
LVMH	3 994	– 178
Olipar	173	– 2
Pernod-Ricard	1 549	– 3
Promodès	3 770	– 25
Saint-Louis	1 299	– 32
Source Perrier	suspendu	0
Nestlé	36 550	– 750

Pétroles

	29-5-92	Diff.
BP-France	118,90	+ 5,90
ELF-Aquitaine	397,10	+ 6
Esso	826	+ 16
Primagaz	689	– 16
Sogerap	425	– 6
Total	267,90	+ 10,80
Petrolina	1 736	– 99
Royal Dutch	467,90	– 10,90

Bâtiment, travaux publics

	29-5-92	Diff.
Bouygues	624	– 31
Ciments français	472	+ 1,80
GTM	420	– 2,50
Immob. Phénix	151	+ 3
J. Lefebvre	902	– 68
Lafarge-Coppée	371,80	+ 12,20
Poliet	585	– 27
SGE-SB	242,30	– 0,20

Filatures, textiles magasins

	29-5-92	Diff.
Agache (Fin.)	871	– 9
BHV	775	inch.
Damart	3 200	+ 20
DMC	371,30	+ 6,20
Gal. Lafayette	2 105	+ 85
Nouv. Galeries	585	– 25
Printemps	817	– 8
La Redoute	5 870	+ 150
SCOA	16,40	– 2,15

Valeurs diverses

	29-5-92	Diff.
Accor	786	– 8
Air liquide	792	– 3
Bic	786	– 14
Bis	351,50	+ 1,50
CGIP	1 142	– 79
Club Méd.	521	– 5
Elf Sanofi	1 109	– 36
Essilor	460,60	– 11,40
Euro Disney	118,50	– 9,70
Europe 1	1 010	– 57
Eurotunnel	36,45	– 0,90
Groupe Cité	575	+ 7
Hachette	140	inch.
Havas	533	– 6
Navigation mixte	1 125	– 4
Nord-Est	120	– 2,50
L'Oréal	893	– 7
Saint-Gobain	588	+ 6
Saulnes Châtillon	251,10	– 6,90
Skis Rossignol	667	– 129

Banques, assurances,

	29-5-92	Diff.
AGF	499	+ 8,90
AXA (ex-Cie Midi)	1 032	+ 21
Bail Equipement	122,50	– 3,50
Bancaire (Cie)	462,60	– 21
Cetelem	777	+ 7
CCF	187,70	– 5,40
CFF	951	– 42
CFI	285	– 2
Chargeurs	1 260	– 32
C. Local de France	239,90	+ 4,50
CPR	259	– 2
Eurafrance	1 561	+ 6
GAN	1 910	+ 7
Locindus	730	+ 2
Paribas	407	– 10,30
Schneider	760	– 11
Société générale	521	– 30
Sovac	840	– 8
Suez (Cie fin.)	328	– 7,90
UAP	577	+ 31

Produits chimiques

	29-5-92	Diff.
Institut Mérieux	6 700	– 20
Roussel-Uclaf	2 200	inchangé
Synthélabo	1 189	– 21
BASF	831	– 11
Bayer	985	– 15
Hoechst	885	– 15
Imp. Chemical	131,9	– 0,1
Norsk Hydro	151	+ 4,4

Métallurgie, construction mécanique

	29-5-92	Diff.
Alspi	321	+ 2
Dassault Aviation	383	+ 11
De Dietrich	1 800	– 18
Fives-Lille	407	– 3
Peugeot	787	+ 10
SAGEM	2 089	+ 89
Strafor. Facom	885	inchangé
Valeo	743	+ 12
Vallourec	248	– 6

Matériel électrique

	29-5-92	Diff.
Alcatel-Alsthom	649	inchangé
CSEE	320	– 19
Générale des eaux	2 364	– 37
Intertechnique	876	– 16
Labinal	783	+ 2
Legrand	4 879	– 21
Lyon. des eaux	564	– 13
Matra	193	+ 1,50
Merlin-Gerin	595	– 4
Moulinex	175	+ 0,40
Radiotechnique	600	– 25
SEB	2 192	– 6
Sext.-Avionique	230,10	– 4,90
Thomson-CSF	162,30	+ 1,98
IBM	495,5	– 8,50
ITT	344,90	– 10,10
Schlumberger	363,30	+ 22
Siemens	2 350	– 1

Mines, caoutchouc

	29-5-92	Diff.
Géophysique	652	+ 5
Imétal	339	– 3
Métaleurop	96	– 2,50
Michelin	215,70	– 4,30
RTZ	61,50	– 1,20
ZCI	4,06	– 0,84

LES PLUS FORTES VARIATIONS DE COURS HEBDOMADAIRES (RM)

Valeurs	Hausse %	Valeurs	Baisse %
BAFIP	+ 9,7	SCOA	– 11,7
Castor. Dubois	+ 8,7	CGIP	– 9,5
Fromageries Bel	+ 8,6	[illegible]	– 8,3
Groupe Cité	+ 8,3	SODERO	– 7,5
Ms. Sopermar.	+ 7,2	Bancaire (Cie)	– 7,4
Total (Fin pétr.)	+ 6,7	Avenir Havas	– 6,1
Total Certif.	+ 6	CSEE	– 6,1
BP France	+ 5,7	Eurotunnel	– 6
Cr. Lcl France	+ 5,1	ELF Sanofi	– 5,7
Sommer-Allib.	+ 5	Bouygues	– 5,1
Cacoquè	+ 5	BHV	– 4,9
Mara	+ 4,7	Skis Rossignol	– 4,8
Essilor	+ 4,5	Cap Gemini	– 4,7
CCMC	+ 4,3	IDR N.-P.-de-C.	– 4,6

VALEURS LE PLUS ACTIVEMENT TRAITÉES AU RM (*)

	Nbre de titres	Val. en cap. (F)
Elf-Aquitaine	1 685 600	670 838
Alcatel Alsthom	943 200	613 935
Total	2 166 075	578 367
LVMH	89 450	366 957
BSN	219 540	252 096
Saint-Gobain	404 120	239 940
Carrefour	85 489	235 542
Total Certif.	1 184 150	234 571
L'Oréal	229 060	205 867
Eaux (Gle des)	77 155	183 838
L'Air liquide	226 850	182 112
Peugeot	224 450	175 203
Michelin	705 450	153 839
Accor	193 800	154 737

(*) Du jeudi 21 mai 1992 au mercredi 27 mai 1992 inclus.

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

	Cours 22-5-92	Cours 29-5-92
Or fin (kilo en barre)	59 100	59 800
— (kilo en lingot)	59 300	59 400
Pièce française (20 fr.)	338	337
● Pièce française (10 fr.)	405	388
Pièce suisse (20 fr.)	340	339
Pièce latine (20 fr.)	337	337
● Pièce tunisienne (20 fr.)	340	341
Souverain	440	444
● Souverain Elisabeth II	436	447
● Demi-souverain	306	321
Pièce de 20 dollars	1 950	1 910
— 10 dollars	942,50	946
● — 5 dollars	605	680
— 50 pesos	2 205	2 200
● — 20 marks	402	428
— 10 florins	383	383
● — 5 roubles	272	221

● Ces pièces d'or ne sont cotées qu'à la séance hebdomadaire supplémentaire.

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 29 mai 1992

Nombre de contrats : 75 130 environ

COURS	ÉCHÉANCES JUIN 92	SEPT. 92	DÉC. 92	MARS 93
Premier	108,72	109	109,16	–
+ haut	108,80	109,06	109,16	–
+ bas	108,66	108,92	109,12	–
Dernier	108,80	109,04	109,14	–
Compensation	108,80	109,06	109,20	109,22

LE VOLUME DES TRANSACTIONS (en milliers de francs)

	22-5-92	25-5-92	26-5-92	27-5-92	28-5-92
RM	3 989 745	1 232 964	2 181 371	2 545 892	
Comptant R. et obl.	15 805 417	13 340 018	18 958 009	20 469 593	
Actions	202 168	204 967	200 583	189 226	
Total	19 997 330	14 786 949	21 339 963	23 204 711	

INDICES QUOTIDIENS (INSEE base 100, 31 décembre 1991)

	22-5-92	25-5-92	26-5-92	27-5-92	28-5-92
Françaises	118,3	118	117,2	116,4	
Etrangères	107,9	107,7	107,6	107,8	

INDICES CAC (du lundi au vendredi)

	25-5-92	26-5-92	27-5-92	28-5-92	29-5-92
Indice gén.	551,6	552,3	548,3		547,8
(base 100, 31 décembre 1987)					
Indice CAC 40	2 046,25	2 029,58	2 014,09		2 033,29

NEW-YORK

Record et agitation

INDICE DOW JONES

+ 0,3 %

Après un début de semaine en baisse en raison des craintes d'accélération de l'inflation aux Etats-Unis, Wall Street s'est ensuite redressée, établissant jeudi 28 mai un nouveau record. L'indice Dow Jones atteignait alors les 3 398,46 points à la cloture. Le lendemain, il franchissait en séance la barre des 3 400, avant de revenir à 3 396,91. A l'issue de ces quatre séances – le marché étant fermé lundi en raison du Memorial Day, – la place new-yorkaise a progressé de 0,3 %.

Un bond des cours du pétrole à New-York, après la décision de l'Organisation des pays producteurs et exportateurs de pétrole (OPEP) de geler jusqu'à la fin septembre la production de tous ses membres sauf le Koweït, a ravivé les craintes d'accélération de l'inflation. Cela provoquait alors une nette remontée des taux d'intérêt à long terme américains et un recul de Wall Street mardi. Le marché s'est toutefois calmé mercredi, les opérateurs estimant qu'une hausse du prix du brut n'aura pas d'effet immédiat sur l'inflation. Ces inquiétudes et l'annonce d'une nouvelle hausse de l'indice de confiance des consommateurs américains en mai éloignaient alors l'éventualité d'un assouplissement prochain de la politique de crédit de la Réserve fédérale (Fed).

Les investisseurs ont ensuite bien accueilli l'annonce d'une progression meilleure que prévu des commandes de biens durables en avril aux Etats-Unis et d'un recul des demandes d'allocations chômage à la mi-mai, ainsi que la révision en hausse vendredi de l'estimation de la progression du produit intérieur brut (PIB) au premier trimestre.

Indice Dow Jones du 29 mai : 3 396,91 (c. 3 386,77).

	Cours 22 mai	Cours 29 mai
Alcoa	76 7/8	77 5/8
ATT	42 7/8	42 1/2
Boeing	43 3/4	43 7/8
Chase Man. Bank	28 7/8	27 3/4
Du Pont de Nemours	52 3/8	52 3/4
Eastman Kodak	40 1/4	39 3/4
Exxon	60 1/2	60 5/8
Ford	44 1/8	44 1/2
General Electric	76 5/8	76 3/8
General Motors	39 1/4	39 7/8
Goodyear	71 3/4	71
IBM	91 3/4	90 3/4
ITT	64 5/8	63 1/4
Mobil Oil	63 3/8	65
Pfizer	72 3/4	74 1/2
Schlumberger	64 7/8	65 3/4
Texaco	63 3/4	64
UAL Corp. (ex-Allegis)	122	118 3/8
Union Carbide	28 3/8	28 7/8
United Tech.	52 5/8	52 1/2
Westinghouse	17 3/4	17
Xerox Corp.	75 5/8	75

TOKYO

Difficile remontée

INDICE NIKKEI

+ 0,7 %

La lente remontée de la Bourse de Tokyo s'est poursuivie cette semaine, mais toujours pas dans la facilité. Il a fallu attendre la séance de vendredi pour voir l'indice Nikkei repasser au-dessus du seuil symbolique des 18 000 points et ensuite améliorer sa performance de la fin de semaine dernière. Au total, le Nikkei s'inscrit à 18 347,75 points, en hausse de 126,75 points, soit une progression de 0,7 % d'un vendredi à l'autre.

Les valeurs ont évolué dans un marché nerveux avec peu de transactions, affecté par les préoccupations des investisseurs sur la santé de l'économie nipponne. Pour la plupart des observateurs, l'indice Nikkei aura du mal à s'extirper de la zone des 18 000 points si le gouvernement japonais ne donne pas un coup de pouce, notamment fiscal, pour relancer l'activité.

L'autre grand sujet d'inquiétude des opérateurs a été la publication de la majeure partie des résultats de l'exercice 1991 (il se termine le 31 mars) des entreprises japonaises. Des performances qui le plus souvent se sont avérées décevantes. Néanmoins, dans l'espoir fragile d'une reprise et soutenu par l'appréciation du yen et la bonne tenue du marché obligataire, un petit courant d'achat a permis au marché de se redresser en fin de semaine.

Indices du 29 mai : Nikkei 18 347,75 (c. 18 221,00) ; Topix 1 376,32 (c. 1 371,70).

	Cours 22 mai	Cours 29 mai
Akai	1 290	1 300
Bridgestone	1 160	1 180
Canon	1 440	1 420
Fuji Bank	1 490	1 500
Honda Motors	1 490	1 520
Matsushita Electric	1 380	1 380
Mitsubishi Heavy	585	592
Sony Corp.	4 260	4 320
Toyota Motors	1 490	1 510

LONDRES

Troublée par Olympia and York – 0,28 %

La Bourse de Londres s'est dépréciée au fil des séances affectée par la mise sous administration judiciaire du promoteur immobilier Mountleigh Group et de Canary Wharf, le projet immobilier londonien du groupe canadien Olympia and York. *(Lire page 18.)* Des résultats de sociétés décevants et des perspectives pessimistes sur l'économie britannique, ont assombri le marché.

La fébrilité du marché immobilier après la mise sous administration de deux grands groupes a inquiété et affecté les valeurs bancaires en raison de leur lourde exposition à la dette de Olympia and York et à celles du secteur immobilier. Barclays, National Westminster ont perdu respectivement 4 % et 3 %. MEPC et Lanc Securities ont fléchi dans leur sillage.

Midland a progressé de 3 % dans l'attente du déblocage de l'OPA soit de Lloyds Bank soit de Hong Kong and Shanghai Banking Corp., qui pourrait relever son offre.

Indices « FT » du 29 mai : 100 valeurs, 2 707,4 (c. 2 715,0) ; 30 valeurs 2 114,1 (c. 2 149,7) ; fonds d'Etat, 89,56 (c. 89,58) ; mines d'or, 108,3 (c. 111,9).

	Cours 22 mai	Cours 29 mai
Bowater	–	8,39
BP	2,61	2,73
BTR	4,97	4,86
Cadbury	4,72	4,64
De Beers	–	14,43
Glaxo	7,58	7,76
GUS	15,30	15,05
ICI	13,48	13,45
Reuters	12,01	11,95
RTZ	6,47	6,20
Shell	5,05	5,16
Unilever	9,23	9,08

FRANCFORT

Stable + 0,01 %

La Bourse de Francfort est demeurée globalement stable (+ 0,01 %), consolidant ses gains. L'indice DAX, après avoir atteint lundi son plus haut niveau de l'année (1 811,57 points), n'a pas poursuivi son mouvement. Il s'est maintenu au voisinage de ce sommet. Selon la banque West LB, deux facteurs expliquent cette bonne tenue : la détente sur le front des négociations salariales et la bonne orientation du marché obligataire, qui stimule le marché des actions. Le ralentissement, plus sensible que prévu, de la croissance de la masse monétaire M3 en avril (8,8 % en avril, contre 9,4 % en mars) a fait excellente impression, selon la West LB. Sur le plan boursier, cette banque prévoit une brève période pour de consolidation, car le marché est fondamentalement orienté à la hausse. A plus long terme, le ralentissement attendu de l'inflation au 2e semestre devrait constituer un nouveau stimulant pour la Bourse allemande.

Comme la semaine précédente, les valeurs du secteur de la sidérurgie et de la construction mécanique se sont vivement appréciées, le risque de grève s'étant éloigné.

Indices du 29 mai : DAX, 1 803,22 (c. 1802,96) ; Commerzbank, 2 035,8 (2 035,20).

	Cours 22 mai	Cours 29 mai
AEG	210,50	207
BASF	249,60	249,10
Bayer	297,50	295,80
Commerzbank	260,70	259
Deutschebank	713,60	706,50
Hoechst	264,90	263,70
Karstadt	640	631
Mannesmann	306	302
Siemens	698,40	698,90
Volkswagen	404	410

CRÉDITS, CHANGES, GRANDS MARCHÉS

MARCHÉ INTERNATIONAL DES CAPITAUX

Vers une délocalisation de l'Eurofranc?

Le développement du compartiment des emprunts internationaux libellés en francs (les euro-obligations) prend des proportions impressionnantes. Son succès dépasse de loin les espoirs que ses promoteurs avaient mis en lui il y a quelques années. Certes, comme il est comparativement plus coûteux de lever des fonds en . qu'en d'autres monnaies, en marks par exemple, les débiteurs étrangers y demeurent assez rares. Mais pour les grands emprunteurs français, c'est devenu une source de financement privilégiée qui fait concurrence au marché national des titres en francs, ceux qui sont offerts en souscription à l'intérieur du pays. Cette évolution commence à préoccuper certains spécialistes qui redoutent que l'émigration vers l'euromarché de plusieurs des meilleures signatures françaises ne soit, à terme, préjudiciable à la place financière de Paris.

Leurs craintes ne sont pas toujours comprises. Elles apparaissent bien futiles à ceux qui se bornent à constater que, pour l'heure, c'est bien le contraire qui se produit. Les placements en francs sont très recherchés partout dans le monde et, comme c'est à Paris que sont lancés les euro-obligations en francs, cette capitale bénéficie actuellement plus qu'une autre de l'attention de l'ensemble de la communauté financière. Tout irait pour le mieux si on pouvait maintenir la règlementation actuelle qui permet aux autorités de n'attribuer que parcimonieusement et uniquement à des banques installées en France le droit de diriger des euro-emprunts en francs. Mais la pression est forte qui s'exerce pour «délocaliser» le marché de l'eurofranc. Plusieurs grandes banques de l'euromarché, dont le gros des effectifs est établi à l'étranger, voudraient pouvoir diriger des émissions en francs depuis leur lieu d'implantation, comme elles le font, par exemple, en toute liberté, pour les transactions en eurodollars. La revendication est ancienne et il est difficile de savoir combien de temps encore on pourra y résister dans une Europe où les frontières disparaissent.

Il y a fort à parier que si le marché des nouvelles émissions en eurofrancs s'échappait de Paris, ce ne serait pas pour aller à Madrid, à Stockholm ou à Francfort. C'est à Londres qu'il se situerait, là où se trouve déjà l'essentiel de l'activité euro-obligataire. L'enjeu est de taille. Il ne concerne pas seulement les opérations en francs. Comment imaginer en effet que face à la rivalité de Londres, Paris puisse conserver sa part du marché des titres en écus si celui de l'eurofranc s'évadait? Le problème se pose en réalité depuis des mois et certains avaient cru qu'il serait possible de contourner la difficulté en internationalisant le marché des titres nationaux. Celui qui, de toute façon, par définition, et contrairement à l'euromarché, est enraciné en France. Les plus prestigieux des débiteurs français ont expérimenté cette formule souvent avec bonheur. Cette solution présente beaucoup d'avantages mais elle revient plus cher aux débiteurs que celle d'un véritable euro-emprunt. S'il en est ainsi ce n'est pas seulement parce que les frais d'émission sont plus élevés. Il y a plusieurs autres raisons, dont une des principales tient au fait qu'en se procurant des euro-obligations les investisseurs se savent, d'une façon générale, mieux à l'abri des aléas fiscaux. Il sont, dans ces conditions, prêts à accepter une rémunération moins importante.

La rançon du succès

L'argument vaut tout particulièrement pour ceux qui souscrivent à des titres de très longue durée. Comment être certain, par exemple, que dans cinq, dix ou vingt ans, une retenue à la source, difficile à récupérer, ne viendra pas grever l'intérêt que procurent des obligations émises sur le marché national? Sur l'euromarché, de tels changements sont beaucoup moins redoutés car l'émetteur s'engage normalement soit à fournir aux porteurs la compensation nécessaire, soit à procéder sans délai au remboursement des titres. Dès la sortie de l'emprunt toutes les assurances nécessaires sont fournies à ce sujet.

Cet élément a beaucoup de poids dans la conjoncture actuelle caractérisée par un allongement des durées. Une étape importante a été franchie au début du mois de mai quand la Caisse autonome de refinancement a levé sans peine 2,5 milliards de francs pour une durée de vingt ans. Les spécialistes se préparent à accueillir une transaction dont l'échéance sera encore plus éloignée pour le compte d'un débiteur particulièrement prestigieux. Il est fortement question d'une euro-émission de trois milliards de francs et de trente ans de durée dont l'emprunteur serait Electricité de France. Une telle opération serait un événement qui confirmerait la réussite du marché du franc. Dans aucune autre monnaie européenne on ne saurait envisager aujourd'hui le lancement d'un tel emprunt à des conditions satisfaisantes.

Tout le paradoxe de l'eurofranc est là. Ce marché a été très bien géré. Son retentissement à l'étranger est énorme et son succès qui se confirme à mesure qu'on le libéralise risque de contribuer davantage au rayonnement de la place de Londres que de celle de Paris.

Le compartiment de l'eurofranc a d'ailleurs accueilli une des transactions les plus réussies de la semaine de l'Ascension, une des rares émissions de l'année dont le débiteur soit étranger. Il s'agit de *Kreditanstalt für Wiederaufbau*, une dépendance de l'Etat allemand qui, jamais auparavant, n'avait emprunté en francs. D'une durée de dix ans, l'affaire porte sur deux milliards de francs, les titres se sont arrachés. Le Crédit lyonnais, qui dirigeait l'opération en avait fixé les conditions, de façon à procurer aux souscripteurs un rendement supérieur de trente-cinq points de base (ou centièmes de points de pourcentage) de plus que les fonds d'Etat français. Un autre émetteur étranger s'est présenté mais c'était pour reprêter les fonds, 500 millions de francs, à la SNCF. L'emprunteur est la Société européenne pour le financement de matériel ferroviaire, Eurofima, dont le siège est à Bâle. Parce que sa transaction va augmenter l'encours d'une émission précédente, qui viendra à échéance en septembre 1999, Eurofima a pu se contenter d'offrir un rendement équivalent à celui des obligations du Trésor de même durée. Cette seconde émission était dirigée par le Crédit commercial de France.

CHRISTOPHE VETTER

DEVISES ET OR

Le yen redémarre

Après un faux départ au début de l'année, le dollar ne valant plus que 124 yens, la monnaie japonaise avait faibli vis-à-vis du billet vert, qui se vendit jusqu'à 135 yens, tandis que la devise nippone retombait de 4,4 centimes à 4,1 centimes à Paris. Cet affaiblissement, paradoxal au moment où l'excédent commercial du pays du Soleil-Levant atteignait, et atteint toujours, des niveaux records, ne laissait pas d'irriter les partenaires du Japon, que ce soit les Etats-Unis ou les Européens : la sous-évaluation manifeste d'une monnaie lui donne un avantage supplémentaire sur les marchés d'exportation, où elle permet aux industriels de pratiquer des prix moins élevés.

Le 26 avril, les ministres des finances du groupe des Sept s'étaient déclarés favorables à une hausse du yen, en parlant même d'un «accord secret» sur des objectifs de cours – mais, jusqu'à présent, rien ne s'était manifesté, la Banque du Japon n'intervenant que pour freiner la hausse du dollar. Cette semaine, elle s'est montrée nettement plus agressive, vendant des dollars mardi, et surtout vendredi, par centaines de millions. Certains analystes y voient le signe d'un changement d'attitude de la Banque centrale nippone, décidée à faire monter le yen, c'est-à-dire à faire baisser la valeur du dollar exprimée en monnaie japonaise. A Tokyo, certains murmurent que le prochain objectif serait de 123-124 yens pour un dollar, contre 132 yens il y a quinze jours, 130 il y a huit jours et 127,50 à la veille du week-end. La tenue du dollar a déçu cette semaine, après la remontée de la semaine précédente. Bien que l'indice de confiance des consommateurs, calculé par le Conference Board, institut privé de recherche économique, se soit établi en mai à 71,6 (base 100 en 1985) contre 65,1 en avril, par rapport à un plus bas de 47,3 en février, le ralentissement de la croissance de la masse monétaire américaine a jeté un froid et ranimé les perspectives de baisse des taux directeurs de la Réserve fédérale des Etats-Unis.

Tenue satisfaisante du mark

Par ailleurs, l'augmentation sensible des ventes d'automobiles et la remontée des cours du pétrole, traditionnellement favorable au dollar, n'ont exercé aucune influence positive sur le billet vert, qui a reculé de 5,445 à 5,39 francs à Paris. On est loin des 6,50 francs anticipés par beaucoup au printemps 1991 pour la fin de l'année dernière, et pas loin des 5 francs du début de 1992.

Qui dit baisse du dollar dit hausse du mark, dont la tenue est très satisfaisante sur les marchés des changes, mais assez médiocre à Paris, où le cours de la devise allemande, qui en début de semaine s'était raffermie à 3,3640 francs contre moins de 3,36 francs précédemment, est retombé à 3,3580 francs. Il est vrai que, mercredi, on annonçait que la France avait enregistré un excédent commercial de 7,8 milliards de francs en avril, quatrième excédent depuis le début de l'année (+ 12,8 milliards de francs depuis le 1er janvier), avec une amélioration spectaculaire du solde industriel (+ 4,4 milliards de francs). Même si les importations ont fléchi de près de 4 milliards de francs d'un mois sur l'autre en raison de la modération de la demande interne, les exportations ont vigoureusement progressé, ce qui confirme la conquête de parts de marché.

Pour la petite histoire, relevons que le ministre des finances allemand, M. Théo Waigel, a suggéré de baptiser du nom de «franken» la future monnaie européenne, nom qui devait convenir à la France et à l'Allemagne, a déclaré le ministre, auparavant partisan de l'«euromark». Rappelons toutefois que, dans le traité de Maestricht, la future monnaie commune porte le nom d'ECU, littéralement European Currency Unit en anglais, ces initiales évoquant l'écu français de l'Ancien Régime, monnaie d'argent valant 3 ou 6 livres tournois. Dans *les Trois Mousquetaires* d'Alexandre Dumas, d'Artagnan lançait un sac d'écus à l'aubergiste, dont la salle venait d'être ravagée par un combat féroce entre bretteurs d'opinion opposée.

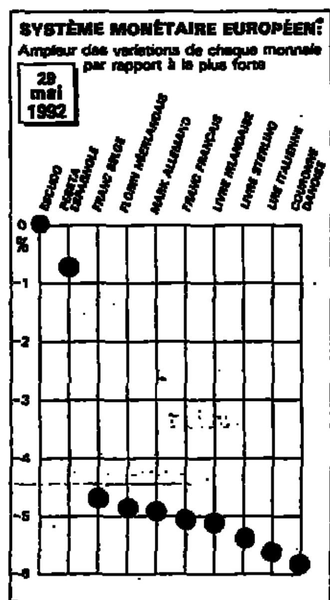
FRANÇOIS RENARD

COURS MOYENS DE CLOTURE DU 25 MAI AU 29 MAI 1992

(La ligne inférieure donne ceux de la semaine précédente.)

PLACE	Livre	$ E.U.	Franc français	Franc suisse	D.mark	Franc belge	Florin	Lire italienne
New-York	1,8285	–	18,5305	68,63421	62,2278	3,0248	55,2639	0,00826
	1,8130	–	18,3722	67,1141	61,7284	2,9958	54,8546	0,00820
Paris	9,8675	5,3965	–	370,3844	335,8121	16,3234	298,2316	4,4599
	9,8682	5,4430	–	365,3020	335,9877	16,3062	298,5738	4,4615
Zurich	2,6641	1,4570	26,9990	–	90,6658	4,4071	80,5195	1,2041
	2,7014	1,4900	27,3746	–	91,9753	4,4638	81,7334	1,2213
Francfort	2,9384	1,6070	29,7786	110,2951	–	4,8609	88,8091	1,3281
	2,9371	1,6200	29,7630	108,7248	–	4,8532	88,8645	1,3279
Bruxelles	60,4502	33,06	6,1262	22,6905	20,5725	–	18,2702	2,7322
	60,5179	33,38	6,1326	22,4027	20,6049	–	18,3105	2,7361
Amsterdam	3,3087	1,8095	335,30992	1,24194	112,60112	5,47338	–	1,4954545
	3,3051	1,8230	334,92559	1,22348	112,53886	5,46135	–	1,4942623
Milan	2212,40	1210	224,2194	830,4736	752,9558	36,60012	668,6930	–
	2211,86	1220	224,1411	818,7919	753,0864	36,54883	669,2265	–
Tokyo	233,41	127,65	23,65422	87,61153	79,43373	3,86116	70,54435	0,105496
	234,78	129,50	23,79283	86,91275	79,93827	3,87957	71,83675	0,106148

A Paris, 100 yens étaient cotés, le vendredi 29 mai, 4,2275 F contre 4,2030 F le vendredi 22 mai 1992.



Taux calculés par rapport aux cours estimatifs de la Banque de France

MATIÈRES PREMIÈRES

Horizon dégagé pour le platine

«Le platine restera vulnérable pendant un certain temps aux poussées d'humeur baissière et sera parfois miné par des accès de vente.» Cette prévision est extraite du rapport *Platinum 1992* publié ces jours-ci par la firme britannique Johnson Matthey, spécialisée dans le négoce des métaux précieux. *«Avec l'amélioration probable de l'équilibre entre l'offre et la demande,* poursuit la société, *on peut s'attendre à un renforcement progressif du prix qui devrait se confirmer d'ici le troisième trimestre de 1992.»* Au cours de la semaine écoulée, les cotations du métal blanc se situaient autour de 365 dollars l'once, encore en deçà du prix moyen de 1991 (376 dollars l'once) et de 1990 (472 dollars l'once). Un repli qui s'explique pour l'essentiel par l'accroissement des ventes en provenance de l'ex-URSS et par le ralentissement de l'économie mondiale enregistré l'an passé, dont le métal continue de subir les contrecoups.

Le rééquilibrage du marché annoncé par les spécialistes tiendrait à une limitation de l'offre sud-africaine et russe, concomitante avec une reprise de la demande en Europe pour la fabrication de pots catalytiques. Si l'optimisme à propos d'une relance de l'activité aux Etats-Unis se renforce, il est cependant amoindri par les perspectives plus sombres de l'économie japonaise. Or l'empire du Soleil-Levant est traditionnellement un fort acheteur de platine comme produit d'investissement et comme matériau de bijouterie (les femmes japonaises, compte tenu de la pigmentation de leur peau, se préfèrent «en platine» plutôt qu'en or...).

Dans la rétrospective de l'année 1991 proposée par Johnson Matthey, on note que jamais la production et la consommation n'avaient atteint de tels sommets. L'an passé, en effet, la demande mondiale a dépassé pour la première fois son record historique des 113,4 tonnes (soit 4 millions d'onces), pour se situer exactement à 114,5 tonnes, soit 4,04 millions d'onces. La consommation a ainsi progressé au total de 9,6 tonnes, ou 340 000 onces. Quant à la production, elle a, elle aussi, atteint un «pic» inconnu de 117,9 tonnes (4,16 millions d'onces), le surplus d'offre sur la demande atteignant quelque 120 000 onces. Pour la deuxième année consécutive, le marché a donc été excédentaire.

PRODUITS	COURS DU 29/5
Cuivre h. g. (Londres) Trois mois	1 239 (– 9) Livres/tonne
Aluminium (Londres) Trois mois	1 328 (– 16) Dollars/tonne
Nickel (Londres) Trois mois	7 427 (+ 7) Dollars/tonne
Sucre (Paris) Août	287 (+ 10) Dollars/tonne
Café (Londres) Juillet	728 (– 4) Livres/tonne
Cacao (New-York) Juillet	864 (– 18) Dollars/tonne
Blé (Chicago) Juillet	349 (+ 7) Cents/boisseau
Maïs (Chicago) Juillet	259 (+ 6) Cents/boisseau
Soja (Chicago) Juillet	183,2 (+ 3,4) Dollars/t. courte

Le chiffre entre parenthèses indique la variation d'une semaine sur l'autre.

Le retour du Japon

Dans le détail par secteur, on observe que l'automobile a continué d'absorber une forte part de l'offre (44,5 tonnes), *«la progression de la demande européenne contrebalançant l'effet de la chute des ventes de véhicules au Japon et en Amérique du Nord»*, explique le rapport *Platinum 1992*. La consommation industrielle (23,4 tonnes) est elle aussi restée soutenue, *«en dépit de la récession mondiale»*, la législation antipollution provoquant un accroissement de l'usage des carburants sans plomb.

La joaillerie japonaise a une fois encore connu une année faste, la demande de bijoux en platine progressant de 8 % pour atteindre 41,7 tonnes. Les investisseurs nippons, qui s'étaient quelque peu affranchis du métal blanc ces dernières années, y sont revenus en 1991. Leurs achats de grosses barres ont plus que doublé (6,8 tonnes), atteignant leur meilleur niveau depuis trois ans.

Comme prévu, c'est la stratégie commerciale de l'ex-Union soviétique qui a suscité le plus d'interrogations et même de craintes. Les ventes russes se sont élevées à 31,2 tonnes (1,1 million d'onces), progressant ainsi de 10,8 tonnes. Une grande partie de cette marchandise (9 tonnes environ) est arrivée en Suisse, destinée à garantir des *swaps* de métal contre des devises. L'afflux de métal *«venu du froid»* a sans aucun doute été à l'origine de la forte chute des prix de l'an dernier, ceux-ci passant de 424 dollars l'once à 330 dollars. L'éclatement de l'URSS s'est traduit par une multiplication des interlocuteurs susceptibles d'écouler du métal, et une certaine anarchie s'est instaurée pendant plusieurs mois, les ventes obéissant à des critères souvent incompréhensibles et surtout imprévisibles. Il semble que la Fédération de Russie, *via* la société d'exportation Almaz, ait repris le contrôle des transactions de métal. Pour 1992, les livraisons de platine russe devraient ainsi revenir à un niveau plus raisonnable, entre 600 000 et 700 000 onces.

Parmi les autres métaux issus de la mine de platine, le palladium (surtout utilisé dans l'électronique) a vu ses prix reculer de 27 dollars l'an passé pour s'établir en moyenne à 88 dollars l'once, malgré les achats japonais.

ERIC FOTTORINO

MARCHÉ MONÉTAIRE ET OBLIGATAIRE

La douche de M. Sapin

L'optimisme régnait à Paris sur les marchés financiers, notamment le MATIF, où le cours de l'échéance juin se maintenait à 109, soit moins de 8,50 % sur l'OAT (emprunt d'Etat français) à dix ans. A la veille du week-end précédent, les marchés avaient appris, avec ravissement, que la masse monétaire allemande M3 n'avait progressé, en avril, «que» de 8,8 % sur une base annuelle, contre 9,4 % en mars. Il est vrai que beaucoup redoutaient un bond de 10 % à 11 %, ce qui aurait, évidemment, contrarié très fortement la Bundesbank, et, peut-être provoqué, de sa part, des réactions douloureuses. Donc, une masse monétaire plus sage, ou moins folle, outre-Rhin, et des espoirs discrets d'une possible baisse des taux d'intérêt à court terme en France.

Las! Mardi 26 mai, à son point de presse hebdomadaire, M. Michel Sapin douchait ces beaux espoirs en assurant : *«Rien ne se fera sur les taux d'intérêt en dehors d'une action concertée.»* Une telle affirmation semble traduire une évidence, celle que la Banque de France après la baisse de ses taux directeurs en octobre, puis leur relèvement, par deux fois, en novembre et décembre, adoptait, désormais, une attitude prudente, et le Trésor avec elle. Mais les marchés, toujours en mal d'anticipation, n'en étaient peut-être pas totalement persuadés. D'où leurs réactions : une chute brutale, à 108,46 des cours du MATIF.

En fin de semaine, toutefois, ces cours remontaient à 108,80, sous l'effet d'achats étrangers, portant, notamment, sur des OAT à trente ans, les plus sensibles aux anticipations, et dont les rendements sont retombés presque au niveau de celui des OAT à dix ans, 8,53 % contre 8,51 %. C'est donc le signe qu'à l'extérieur de nos frontières, les investisseurs s'intéressent toujours au «papier» d'Etat français, plus rémunérateur que le papier allemand (7,92 % pour le Bund à dix ans), avec des perspectives alléchantes de baisse de rendement, donc de hausse des cours, dans un délai qui pouvait être pas trop éloigné.

Un «geste» de la Bundesbank

Il ne faudrait pas beaucoup pousser Bercy pour envisager un «geste» de la Bundesbank pour le sommet européen de Munich, au début de juillet prochain. Toutefois, à entendre le président de la Banque centrale allemande, M. Helmut Schlesinger, la baisse des taux outre-Rhin n'est pas pour demain : il ne voit aucune possibilité de le faire dans les circonstances actuelles, car, pour lui, l'inflation est beaucoup trop élevée, les augmentations de salaires récemment accordées sont supérieures aux gains de productivité et la croissance de la masse monétaire est beaucoup trop rapide.

Dans l'immédiat, les analystes de la Société générale estiment que le fait, pour les cours du MATIF, d'avoir buté sur la barre de 109, est plutôt négatif, leur résistance à 108,46 s'avérant positive, en revanche, et une correction ne pouvant être exclue jusqu'à 108, avant de rebondir vers les 110-111 après avoir «cassé» franchement 109. Sur le marché obligataire, la semaine a été très calme, avec, seulement, deux emprunts de banques, destinés aux réseaux des guichets. Le Crédit lyonnais a levé 500 millions de francs à dix ans, et 8,80 % nominal, 9,18 % pour les investisseurs, avec un accueil correct. La BNP a taillé plus large, appelant 1,5 milliard de francs à sept ans et 9 % nominal (9,06 % réel), qui est très bien parti, même en dehors des guichets, grâce à son taux.

La semaine prochaine, on ouvre les vannes, avec, tout d'abord, l'adjudication mensuelle d'obligations assimilables du Trésor (OAT), lequel Trésor a de grands besoins pour financer le déficit budgétaire, et devrait émettre pour 10 à 14 milliards de francs de titres à long terme, notamment à trente ans, produit dont l'étranger est très friand comme on l'a vu. Si le Trésor laisse un peu de place, on devrait voir apparaître à l'émission la Caisse de refinancement hypothécaire (CRH) pour 1 à 1,5 milliards de francs, le GOBTP pour 1 milliard, le Comptoir des Entrepreneurs, et, sous réserve, EDF pour 2,5 à 3 milliards de francs.

F. R.

EN BREF

□ **Les banques s'alarment des difficultés d'Olympia and York.** – Les difficultés financières d'Olympia and York, et celles de son programme londonien Canary Wharf continuent de susciter des remous dans la communauté bancaire internationale : ainsi, cinq des plus grandes banques canadiennes ont révélé qu'elles avaient prêté environ 3 milliards de dollars canadiens (environ 13,5 milliards de francs), soit un milliard de dollars canadien de plus qu'estimé. De son côté, le Crédit lyonnais a démenti être engagé pour 1,25 milliard de dollars américains (6,75 milliards de francs).

□ **Eurotunnel : feu vert des banques.** – Eurotunnel a obtenu, vendredi 29 mai, de ses 220 banquiers l'autorisation de continuer à tirer des crédits afin de financer la poursuite des travaux. Le feu vert des banques était nécessaire, Eurotunnel ne respectant pas le ratio financier prévu. Les fonds obtenus dans le cadre de cette dérogation seront *«entièrement utilisés d'ici août-septembre»*, précise Eurotunnel dans un communiqué. Les banques devront alors *«réexaminer la situation»* en fonction notamment de l'avancement des travaux.

Le soixante-treizième congrès de la PEEP

M. Jean-Pierre Bocquet est élu à la tête de la deuxième fédération de parents d'élèves

Réunie en congrès, du 28 au 30 mai à Toulon, la Fédération des parents d'élèves de l'enseignement public (PEEP) a élu à sa tête M. Jean-Pierre Bocquet en remplacement de Mme Joëlle Longueval.

TOULON

de notre envoyé spécial

Les fédérations de parents d'élèves changent de tête. Un mois après l'Union nationale des associations de parents d'élèves de l'enseignement libre (UNAPEL) et une semaine avant la Fédération des conseils de parents d'élèves (FCPE), la Fédération des parents d'élèves de l'enseignement public (PEEP), réunie en congrès à Toulon (Var), a élu un nouveau président. Médecin, chef du service hygiène du centre hopitalier universitaire de Nice, M. Jean-Pierre Bocquet, cinquante et un ans, prend les rênes de la deuxième fédération de parents d'élèves (quatre cent trente mille familles adhérentes), après avoir été élu au premier tour d'une élection pour laquelle trois candidats s'étaient manifestés.

Président de l'Union régionale de la PEEP à Nice, mais originaire de la région du Havre comme l'un de ses illustres prédécesseurs (M. Antoine Lagarde, président de 1974 à 1980), M. Bocquet succède à Mme Joëlle Longueval, qui ne sera restée présidente qu'un an. Statutairement, en effet, tout membre du comité fédéral de la PEEP ne peut siéger plus de neuf ans et tout membre du conseil d'administration plus de six ans. Or Mme Longueval cumulait les deux anciennetés.

Entré au conseil d'administration de la PEEP en 1991 et soutenu par la présidente sortante, M. Bocquet s'est déclaré prêt à *« lutter contre certaines dérives qui minorent le rôle de la famille »* et qui *« ont tendance à rendre les enfants autonomes trop tôt »*. Le nouveau président, pour qui la PEEP *« est une famille de parents de bonne volonté qui cherchent à améliorer le système éducatif et qui ont certaines valeurs communes dont la primauté de la famille dans l'éducation »*, faisait allusion notamment aux projets de loi, initiés par Mme Frédérique Bredin, ministre de la jeunesse et des sports, tendant à instaurer une *« pré-majorité »* sociale (pour le droit d'association) à seize ans.

Ce renouvellement de président accompagne un changement de ton sensible de la PEEP à l'égard du gouvernement. Alors que l'association estimait, il y a encore un an ou deux, que M. Jospin allait *« dans le bon sens »*, Mme Longueval s'est exclamée dans son discours d'ouverture, à propos de la rénovation pédagogique des lycées : *« Non ! ce lycée n'est pas le nôtre »* et s'est interrogée sur l'avenir du baccalauréat *« dont on voit mal comment il pourrait rester en l'état »*. La présidente sortante s'en est prise aux syndicats d'enseignants, surtout soucieux, à ses yeux, de *« protéger des intérêts catégoriels et corporatistes »*. Récemment élue conseiller régional du Nord-Pas-de-Calais (où elle était numéro 2 sur la liste conduite par M. Jean-Louis Borloo) et présidente de la commission formation du conseil régional, Mme Longueval a ainsi conclu : *« Une fois de plus le ministre suivant a refermé le dossier, et qui donc pourrait le lui reprocher, dès lors que la Rue de Grenelle est devenue le cimetière de ceux qui osent »*.

JEAN-MICHEL DUMAY

[Né le 2 janvier 1941 à Epretot (Seine-Maritime), M. Jean-Pierre Bocquet est docteur en médecine en 1966, puis maître de conférences en 1971. Après six années passées au Maroc au titre de la coopération, il entre à la faculté de médecine de Nice en 1977. Il est, aujourd'hui, chef du service hygiène du centre hospitalier universitaire de Nice. M. Bocquet est membre de la PEEP depuis 1976 et président de l'union régionale de Nice depuis 1989.]

Après cinq ans de procédure

Le Conseil d'Etat refuse l'adoption d'un enfant par un couple de Témoins de Jéhovah

Peut-on être Témoin de Jéhovah et adopter un enfant ? Le Conseil d'Etat vient de répondre par la négative et cette décision risque de faire jurisprudence. L'affaire remonte à septembre 1987. A cette date, M. et Mme Jacques et Dominique Frisetti, couple sans enfant, mariés depuis treize ans, domiciliés à Besançon, déposent à la Direction de l'action sociale (DAS) du Doubs, un dossier pour obtenir l'agrément nécessaire à l'adoption d'un enfant.

L'enquête administrative fait apparaître que M. et Mme Frisetti appartiennent aux Témoins de Jéhovah. D'ailleurs ils ne s'en cachent pas et écriront noir sur blanc qu'ils s'opposeraient à toute transfusion sanguine dont l'enfant adopté aurait éventuellement besoin. Un refus qui, on le sait, est un des « dogmes » de cette secte.

Dans ces conditions, Mme Brachet, alors directrice de la DAS du Doubs, referme négativement le dossier le 15 décembre de la même année. Elle motive ainsi sa décision : *« Je respecte tout à fait vos convictions religieuses, mais j'estime que certaines prises de position de votre confession par rapport aux problèmes de santé peuvent entraîner certains risques pour l'enfant. »*

Les époux Frisetti forment alors un recours gracieux auprès du président du conseil général, « patron » des services sociaux du département et signataire de l'agrément en matière d'adoption, avant l'aval définitif du tribunal de grande instance. M. Georges Gruillot, sénateur RPR, confirme, le 11 juillet 1988, la résolution de Mme Brachet.

« Insuffisance de garanties »

Le couple bisontin ne s'avoue pas vaincu pour autant. Il porte l'affaire devant le tribunal administratif de Besançon, en s'appuyant sur l'article 10 de la *déclaration des droits de* l'homme, qui interdit d'inquiéter quiconque *« pour ses opinions, même religieuses »*. A la surprise de beaucoup, le tribunal administratif retient l'argumentation de M. et Mme Frisetti : l'administration est déclarée coupable de n'avoir retenu *« aucune autre appréciation que celle liée à l'appartenance aux témoins de Jéhovah »*.

Après ce verdict, prononcé le 17 juillet 1989, M. et Mme Frisetti déposent une nouvelle demande d'agrément. En effet, l'appel que M. Gruillot interjette le 4 septembre auprès du Conseil d'Etat n'est pas suspensif. Pour une fois, les lenteurs de l'administration auront du bon. Le dossier du couple bisontin ne sera pas instruit avant l'arrêt du Conseil d'Etat, en date d'avril 1992. Que se serait-il passé si, en près de trois ans, M. et Mme Frisetti avaient réussi à adopter un enfant ? Auraient-ils dû le rendre ?

La décision que vient de prendre le Conseil d'Etat coupe court à toutes les hypothèses. En annulant le jugement du tribunal administratif de Besançon, il a considéré que la Direction de l'action sociale du Doubs et le président du conseil général s'étaient fondés, pour justifier leur refus d'agrément, *« sur l'insuffisance des garanties offertes en ce qui concerne l'accueil d'un enfant, et non sur l'appartenance des intéressés à une confession »*. Comment le tribunal administratif du Doubs avait-il pu en douter ?

MICHEL CASTAING

La mise en cause du directeur des affaires criminelles et des grâces

Tous les syndicats de magistrats critiquent l'attitude du garde des sceaux dans l'affaire Tapie

L'ensemble des organisations syndicales de magistrats critiquent le soutien apporté par le garde des sceaux, M. Michel Vauzelle, au directeur des affaires criminelles et des grâces, M. Frank Terrier, mis en cause pour ses contacts avec M. Bernard Tapie et ses avocats, alors que ce dernier tentait d'éviter d'être inculpé par Mme Edith Boizette.

Après avoir souligné *« les déclarations embarrassées du ministre de la justice sur l'assistance apportée à Bernard Tapie par le directeur des affaires criminelles et des grâces »*, le Syndicat de la magistrature (SM, proche de la gauche) *« relève la contradiction entre la réaffirmation par le garde des sceaux de l'indépendance de la magistrature et la démarche d'un de ses principaux collaborateurs sous couvert de consultation juridique »*.

Le SM *« estime injustifiable qu'un représentant du garde des sceaux, qui doit assurer l'égalité des droits entre les citoyens quels qu'ils soient, soit intervenu dans une procédure en cours dans laquelle Bernard Tapie était mis en cause »*. Enfin, le syndicat en profite pour rappeler *« l'urgence nécessité d'une réforme du statut de la magistrature, notamment de celui du parquet, et de la procédure pénale qui fasse obstacle à toute ingérence du pouvoir exécutif dans le déroulement des procédures et à tout empiètement du pouvoir exécutif sur l'indépendance de la justice »*.

La réaction des deux autres syndicats de magistrats est similaire. L'Union syndicale des magistrats (USM, modérée) demande que le contenu de l'entretien entre M. Frank Terrier et l'ancien ministre de la ville soit *« rendu public »*, voulant savoir si le directeur des affaires criminelles et des grâces a bien, comme nous l'avons affirmé dans ces colonnes, *« oui ou non, évoqué la possibilité d'une requête en suspicion légitime contre le juge d'instruction chargé du dossier. »*

« Contrairement au garde des sceaux », l'USM juge *« profondément choquant que le directeur des affaires criminelles, ayant pu avoir connaissance du dossier en raison de ses fonctions, se soit entretenu avec M. Tapie et ses avocats au sujet d'une affaire en cours d'instruction »*. Rappelant qu'il s'agit d'une *« affaire privée »*, l'USM estime que *« pareil traitement de faveur porte atteinte à l'égalité des justiciables devant la loi »*.

Enfin, l'Association professionnelle des magistrats (APM, proche de la droite) se dit *« scandalisée par les déclarations du garde des sceaux, qui croit devoir couvrir les interventions à la limite de la forfaiture de son directeur »*. *« Contrairement à toute la tradition républicaine*, demande-t-elle, *la chancellerie serait-elle devenue l'annexe du cabinet des avocats »* de M. Tapie ? L'APM déclare attendre *« avec urgence la démission de Frank Terrier »*.

□ ***M. Bayrou* (UDF) : « Un pas de plus... »**. – M. François Bayrou, secrétaire général de l'UDF, qui était, vendredi soir 29 mai, l'invité de France-Inter, a estimé que la rencontre entre M. Franck Terrier, directeur des affaires criminelles et des grâces au ministère de la justice, et M. Bernard Tapie, avant la démission du ministre de la ville, suivie de la reconnaissance de cette démarche par le garde des sceaux, M. Michel Vauzelle, constitue *« un pas de plus dans une dégringolade de la compromission entre l'administration de la justice et le pouvoir politique. Lorsqu'il n'y a plus de règles, lorsqu'il n'y a plus le strict respect d'un code de déontologie, on a beau faire toutes les protestations de vertu que l'on veut, le système est si profondément déglingué qu'il s'en va de partout »*, a souligné le secrétaire général de l'UDF.

SOMMAIRE

La télématique du *Monde* :
3615 LEMONDE
3615 LM

Ce numéro comporte un cahier « Radio-télévision »

Le numéro du « Monde » daté 30 mai 1992 a été tiré à 462 801 exemplaires.

Les manifestations anti-arabes

Le président israélien invite la population à faire preuve de « retenue »

Le président de l'Etat d'Israël, M. Haïm Herzog, a condamné, vendredi 29 mai, les émeutes anti-arabes qui ont eu lieu à Bat-Yam, près de Tel-Aviv, après l'assassinat, dimanche, d'une adolescente israélienne par un Palestinien. *« Ce qui s'est passé à Bat-Yam fait le jeu de nos ennemis, car nous réagissons exactement comme ils le souhaitent*, a estimé, à la télévision, le chef de l'Etat. *Il n'est pas possible d'accepter des slogans tels que « Mort aux Arabes », car bientôt les gens crieront « Mort aux policiers » et pire encore »*, a-t-il ajouté, en invitant la population à faire preuve de *« sang-froid et de retenue »*.

Les autorités israéliennes ont décidé, vendredi, de prolonger, jusqu'à nouvel ordre, l'isolement de la bande de Gaza et étudient la possibilité d'interdire définitivement l'entrée en Israël aux célibataires de Gaza âgés de moins de trente ans, considérés comme *« potentiellement dangereux »*. D'autre part, *« par mesure de sécurité »*, l'accès de Jérusalem devait être interdit aux Palestiniens de Cisjordanie, dimanche, pendant les festivités du vingt-cinquième anniversaire de la conquête de la partie orientale de la Ville sainte par l'armée israélienne lors de la guerre de six jours.

De son côté, dans un rapport de mission, le Bureau international du travail (BIT) s'est déclaré très *« préoccupé »* par les difficultés rencontrées par les travailleurs des territoires occupés, s'inquiétant notamment des *« brimades »* et de la discrimination dont sont l'objet les Palestiniens employés en Israël. A son avis, la poursuite de l'occupation militaire de la Cisjordanie, de la bande de Gaza et du plateau du Golan *« rend impossible le respect intégral des normes et principes énoncés »* par cette organisation spécialisée de l'ONU.

Pour sa part, le chef de l'opposition travailliste s'est déclaré, jeudi, en faveur de *« concessions territoriales »* sur le Golan, annexé par Israël en 1981, lors d'une réunion publique à Tel-Aviv. M. Itzhak Rabin s'est dit *« prêt à renoncer à des parties du plateau du Golan en échange de la paix avec la Syrie. Israël ne doit pas se retirer totalement du plateau qui surplombe le nord du pays, mais cela ne signifie pas que nous devons nous accrocher à chaque centimètre carré »*. – *(AFP.)*

□ **Un Israélien tué par un commando venu de Jordanie.** – Les membres d'un commando, venus à la nage de Jordanie, ont tué un civil israélien, samedi 30 mai, sur une plage d'Eilat, dans le sud d'Israël, a annoncé un porte-parole de l'armée israélienne. Un des assaillants a été tué, un autre blessé et capturé, par une unité de l'armée israélienne, alors que deux autres membres du commando *« se sont apparemment noyés avant d'atteindre le rivage »*, a-t-il ajouté, en indiquant que ces hommes devaient avoir *« l'intention de commettre un attentat de grande envergure contre les vacanciers »*. – *(AFP, Reuter.)*

□ **LIBAN : le nouveau gouvernement a obtenu la confiance du Parlement.** – Le nouveau gouvernement libanais, présidé par M. Rachid Solh, a obtenu, vendredi 29 mai, la confiance du Parlement, par soixante-seize voix contre cinq et trois abstentions. La population n'en doute pas moins de la capacité de ce cabinet à régler les trois problèmes majeurs du pays : la crise socio-économique, l'escalade de la violence dans le Sud et l'organisation, cet été, des élections législatives. Si le renversement du précédent cabinet a freiné la chute vertigineuse de la livre libanaise, la mise en place du nouveau gouvernement n'a pas eu l'effet psychologique escompté.

□ **Record à Londres pour un tableau du Greco.** – Christie's, la célèbre firme anglo-saxonne, a vendu à Londres, vendredi 29 mai, un tableau du Greco pour 1,87 million de livres (environ 18,4 millions de francs), un prix record pour le maître espagnol. Cette œuvre représentant *la Mise à nu du Christ* est une petite toile de 56,6 cm sur 32, qui était estimée entre 1,5 et 2,5 millions de livres.

Ancien président de la RFA

Karl Carstens est décédé

Président de la République fédérale d'Allemagne de 1979 à 1984, Karl Carstens est décédé, le 30 mai à l'âge de soixante-dix-sept ans.

[Né en 1914 à Brême, Karl Carstens fait des études de droit et de sciences politiques en Allemagne, en France et aux Etats-Unis. Officier dans la défense anti-aérienne pendant la guerre, il exerce, à la fin des hostilités, la profession d'avocat avant de devenir directeur de l'Institut de droit des Communautés européennes à Cologne. Sa carrière politique commence en 1954 lorsqu'il représente la RFA au Parlement de Strasbourg. En 1968, après avoir occupé diverses fonctions aux ministères des finances et des affaires étrangères, il devient le plus proche collaborateur du chancelier chrétien-démocrate Kurt-Georg Kiesinger qui dirige la « grande coalition » avec les sociaux-démocrates. Après la victoire, en 1969, de la coalition socialiste et libérale, Karl Carstens quitte le service de l'Etat. Député de la CDU en 1972, il succède à Rainer Barzel à la tête de ce parti. Président du Bundestag de 1976 à 1979, il est élu, le 23 mai 1979, président de la République fédérale, poste auquel il succède à M. Walter Scheel et qu'il occupera jusqu'en 1984.]

Suppressions d'emplois à Saint-Etienne

L'armée de terre française ne devrait commander que 750 chars Leclerc

Dès cette année, l'ancienne Manufacture d'armes de Saint-Etienne, sous le contrôle du groupe GIAT Industries depuis 1980, va perdre 442 emplois, selon des informations syndicales que la direction de l'usine s'est refusée de commenter. Outre les fusils d'assaut FAMAS, cette entreprise construit des tourelles de chars et des munitions. Cette annonce par la CGT correspond à la décision du gouvernement de réduire – quasiment de moitié – le volume des commandes de chars AMX-Leclerc par l'armée de terre.

Selon la CGT, entre 1992 et 1995, les effectifs de l'établissement de Saint-Etienne vont passer de 1 524 travailleurs à 675 selon un plan de restructuration. Dès cette année, il y aura 442 suppressions d'emplois. Le PDG de GIAT Industries, M. Pierre Chiquet, avait indiqué, en avril, que l'usine stéphanoise de son groupe serait particulièrement touchée par cette restructuration liée à la baisse du budget de la défense en France et à la mévente à l'exportation.

Bien que le gouvernement n'ait pas encore précisé publiquement à combien d'exemplaires il avait prévu de commander le Leclerc, on sait que la France ne comptera plus que quatre divisions blindées, au lieu des six qu'elle aligne actuellement. Selon des indications de source militaire à l'issue d'un conseil de défense, mercredi 27 mai, l'armée de terre sera autorisée à commander de l'ordre de 750 chars, au lieu des 1 100 prévus à l'origine. Le parc de blindés moyens du corps blindé et mécanisé serait, dans ces conditions, réduit quasiment de moitié puisqu'il compte aujourd'hui 1 320 chars AMX-30 anciens et AMX-30 B2 (la version modernisée).

A Haguenau (Bas-Rhin), le chef d'état-major de l'armée de terre, le général Amédée Monchal, a déclaré, vendredi 29 mai, que *« la chasse au gras doit être fermée dans son armée et dans les états-majors*, ajoutant *« il faut peut-être l'ouvrir ailleurs que dans l'armée de terre »*, sans préciser où.

Lundi dans « le Monde »

La conférence de Rio sur l'environnement

Du 3 au 14 juin, Rio-de-Janeiro accueille la Conférence des Nations unies sur l'environnement et le développement. Dans son numéro de lundi (daté mardi 2 juin) *le Monde* publiera un dossier sur les principales questions qui seront débattues à ce Sommet de la Terre.